

52 CONSPIRATEURS, DONT 12 OFFICIERS, ARRÊTÉS EN ÉGYPTÉ

Complot pour déclencher des troubles le 1er mai

LE CAIRE, 28 — (Paf) — Le premier ministre Gamal Abdel Nasser a aujourd'hui ordonné l'arrestation d'au moins 52 personnes, dont 12 officiers de l'Armée, sous l'accusation d'avoir comploté avec les communistes pour déclencher des troubles en Egypte, le 1er mai.

Le major Amin Shaer, adjoint personnel de Nasser, a déclaré aux journalistes que les 12 officiers vont subir une cour martiale et qu'on va leur infliger les punitions les plus sévères.

Les mesures prises par l'armée font suite à l'interdiction de l'activité politique imposée à la plupart des chefs des anciens partis politiques de l'Egypte et à l'épuration des principaux journalistes qui faisaient opposition au gouvernement militaire.

En annonçant les récentes arrestations, un porte-parole du gouvernement a souligné que ces mesures n'avaient eu "aucune répercussion dans l'armée" et qu'on n'attendait aucune réaction des cercles militaires.

Les personnes arrêtées ont été accusées de collaborer avec les factions wafdiste socialiste et communiste pour travailler contre Nasser et le conseil révolutionnaire qui a expulsé Farouk.

Ces arrestations sont également un autre pas vers la consolidation du contrôle de Nasser à la suite de l'abandon par le major-général Naguib du poste de premier ministre.

Il n'est plus que le président de la République, poste plutôt honorifique.

Le porte-parole du gouvernement, le capitaine Shems Eddin, a précisé que plusieurs des personnes arrêtées étaient des officiers d'une unité de cavalerie qui avait joué un rôle important dans le retour de Naguib à la présidence, le 23 février, après que Nasser eut forcé le chef de la révolution à abandonner ses postes lors de la première étape de leur lutte pour le pouvoir.

L'unité de cavalerie était commandée par le major Khaled Mohieddin, expulsé du conseil révolutionnaire en mars et qui se trouve en Europe actuellement.

Eddin a ajouté que les officiers mis sous arrêts sont détenus dans un camp militaire pendant qu'un comité d'enquête prépare des accusations officielles qui seront portées contre eux.

Le conseil révolutionnaire a décidé ces surprenantes mesures contre des éléments de l'armée lors d'une réunion qui a duré toute la nuit.

Des escouades de policiers militaires ont commencé peu après l'aube l'arrestation des officiers.

Un porte-avions hollandais nous rendra visite en mai

Montréal recevra la visite, le mois prochain, du plus long navire qui ait jamais jeté l'ancre dans notre port.

Il s'agit du porte-avions hollandais "Karel Doorman", un navire jaugeant 18.000 tonnes et long de 693 pieds, qui arrivera ici le 12 mai prochain pour une escale de cinq jours. Il quittera Montréal le 17 dans la matinée.

Ce voyage du "Karel Doorman" au Canada est une visite de courtoisie que rend la marine de Hollande au Canada à la suite d'une visite semblable du porte-avions "Magnificent" en Hollande il y a deux ou trois ans.

Le "Karel Doorman" porte le nom d'un fameux amiral hollandais qui a perdu la vie dans un combat naval dans le Pacifique contre les Japonais. Il est commandé par le capitaine A.-M. Valken-

burg, officier de l'Ordre d'Orange-Nassau et porteur de plusieurs autres décorations dont la Croix de Bronze qu'il a méritée à deux reprises et la Médaille de Service des Nations-Unies.

Les effectifs en hommes du "Karel Doorman" se composent de 160 officiers et 1.150 marins.

Durant le séjour de ce navire de guerre hollandais à Montréal, plusieurs réceptions ont été organisées pour les officiers et les marins. C'est la Marine royale canadienne qui s'occupe des activités sociales qui auront lieu à cette occasion du côté canadien.

Entre Québec et Montréal, le porte-avions sera piloté par le doyen des pilotes, M. Napoléon De Villers.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

SON HONNEUR LE MAIRE CAMILLIEN HOUDE se prépare à jeter la première pelletée de terre dans l'excavation creusée en vue de recevoir le premier arbre de la saison planté dans les parcs municipaux, cette année. La cérémonie, qui s'est déroulée hier après-midi, au parc Laurier, inaugurerait la fête annuelle des arbres. On estime que 6,000 arbres environ seront plantés dans les diverses parties de la ville, cette année.

Début de la conférence de Colombo

COLOMBO, Ceylan, 28 — (Reuters f) — M. Nehru, premier ministre de l'Inde, est arrivé hier soir à Colombo pour y prendre part à la conférence des cinq puissances asiatiques au cours de laquelle il ne fait pratiquement aucun doute que son plan de "troisième force" pour rétablir la paix en Indochine viendra en discussion.

Les premiers ministres du Pakistan, Mohammed Ali, de Birmanie, U Nu, d'Indonésie, Ali Sastramidjojo, et de Ceylan, sir John Kotelawala, étaient déjà à Colombo, en vue de la conférence qui s'ouvre aujourd'hui.

Comme les journalistes lui demandaient s'il demanderait à ses collègues d'appuyer son plan de paix, M. Nehru a répondu :

"C'est aux peuples qu'il appartient de l'appuyer. Ce plan n'a rien d'une intrigue et n'a rien à cacher derrière un rideau de fer..."

"Nous allons conférer ensemble et nous efforcer, en toute humilité, de faire des suggestions. D'autres feront aussi des suggestions, et de l'ensemble de ces suggestions jaillira la lumière".

Auparavant, on avait demandé à M. Mohammed Ali, premier ministre du Pakistan, ce qu'il pensait de l'idée d'une "troisième force." Il répondit qu'il ne croyait pas à une paix régionale.

"Je suis partisan de la paix dans le monde entier," ajouta-t-il. "Nous

ne voulons nulle part d'une guerre, froide ou chaude."

M. Ali a réaffirmé hier que l'aide militaire américaine au Pakistan ne pourrait servir à une agression, comme l'Inde semble le redouter. Il a dit qu'il discuterait avec l'Inde le différend qui oppose depuis sept ans ce pays au Pakistan à propos du Cachemire, mais qu'il ne pensait pas que la conférence s'occupe de cette question.

Comme un journaliste lui de-

(Suite à la page 4)

Conférencier au Club Richelieu

M. Georges Perras, P.S.S., doyen de la Faculté des arts à l'Université de Montréal, traitera de "La coordination de l'enseignement", au déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal, jeudi midi, le 29 avril. M. Trefflé Boulanger présidera cette réunion, à l'hôtel Queen. M. Abel Gauthier, vice-doyen de la faculté des sciences, présentera le conférencier, que M. Adhémar Raynault, administrateur de la Société Richelieu, remerciera. M. Marc Carrière prononcera la conférence publicitaire.

Décès de M. J.-B. Trempe, à 79 ans

M. J.-B. Trempe, époux de feu Malda-Louise Enright, est décédé lundi à Saint-André-Est, à l'âge de 79 ans.

Ancien membre très actif du Board of Trade de Montréal, le défunt était très avantageusement connu dans les cercles financiers de la métropole.

Il laisse: ses filles, Mmes Yves Saint-Jacques (Kathleen) et Jean-Paul Elle (Violet); un fils et une belle-fille, M. et Mme Thomas Trempe (Ginette Fournier); ses gendres, MM. Saint-Jacques et Elle; six petits-enfants et deux soeurs, Mme A. Guimond et A. Dumesnil.

La dépouille mortelle est exposée au no 3860, boulevard Décarie, et les funérailles auront lieu jeudi matin, à 8 heures, en l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Grâce.

Soutenance de thèse

La soutenance publique de la thèse de doctorat de M. J. Hruby: "L'émigration des Tchèques et Slovaques au Canada", aura lieu vendredi le 30 avril, à 4 heures de l'après-midi, en la salle G404 de l'université de Montréal, Centre d'études slaves, Faculté des Lettres.

Le jury, sous la présidence de M. Théodore Domaradzki, directeur du Centre d'études slaves, comprendra les professeurs suivants: MM. Havelka, T. Guérin, W. Babinski et M. l'abbé M. Zalesky.

Le public est invité.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

CONFERENCE DU R. P. G. BROSSARD A L'ALLIANCE FRANÇAISE — En présence de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, le R. P. Gontran Brossard, de l'Oratoire de France, a entretenu les membres de l'Alliance française du problème des prêtres-ouvriers de France. Sur notre photo, au premier rang, de g. à d.: le sénateur Thomas Vien, président du Comité France-Amérique; le R. P.

Brossard; Son Eminence le cardinal Léger; M. Paul Béique et Mme Henry Laureys. Au deuxième rang, de g. à d.: M. Henry Laureys; Mme Thomas Vien; Mme Ernest Triat; M. Ernest Triat, ministre plénipotentiaire de France à Montréal; M. Jean Lallemant, président de l'Alliance française, et M. Jean Houpert, professeur à l'université de Montréal.

A l'Alliance française

Le R. P. G. Brossard traite du problème des prêtres-ouvriers

Son Em. le cardinal Léger remercie le conférencier

(par PAUL COUCKE)

"Le crucifiement des prêtres-ouvriers a porté mille fois plus haut ce que ces prêtres avaient à dire", a déclaré, hier soir, le R. P. Gontran Brossard, au cours de la conférence qu'il prononçait devant les membres de l'Alliance française, en présence de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.

"Le sujet des prêtres-ouvriers est un problème délicat, grave, que je n'avais pas l'intention d'aborder au Canada", a dit le Père Brossard. "C'est un sujet rempli de souffrance; un problème essentiellement français. Mais devant l'inquiétude, devant les faits qui ont été volontairement tronqués par certaine presse, il nous faut tout de suite couper court à une discrétion qui était le fait d'une délicatesse de notre part. Nous n'avons absolument rien à cacher dans cette affaire, tout est propre, tout est grand. C'est un conflit né du plus haut motif, celui du zèle ardent de certains prêtres qui ont voulu apporter à tout prix dans la classe ouvrière l'Évangile du Christ. L'Eglise leur a dit: "A tout prix? Non. Pas au prix de votre âme."

L'APOSTOLAT

Après avoir rappelé que la classe ouvrière française n'est pas chrétienne et en avoir donné les raisons, dont la principale réside dans la formation de cette classe ouvrière au moment même où l'Eglise sortait affaiblie d'une période de persécution, le conférencier a souligné que depuis 25 ans l'Eglise tente de redonner le Christ au monde ouvrier. "Mais tous les efforts de l'Eglise", a-t-il dit, "restent vains. Les meilleures volontés se heurtent à un mur infranchissable. Le problème était non pas un problème d'hostilité, mais un problème d'incompréhension. On ne parlait plus le même langage. On ne se comprenait plus. Le monde n'est pas seulement divisé en frontières, mais en couches sociales. La classe ouvrière était une réalité et il fallait partir, aller chez l'ouvrier, apprendre à le connaître. C'est ce qu'ont décidé une centaine de prêtres, avec l'autorisation du cardinal Suhard, archevêque de Paris.

EXPERIENCE

"Car il s'agissait bien d'une ex-

périence, d'une expérience d'Eglise, lente et prudente et que, malheureusement, la mentalité du XXe siècle a brusquée par une publicité tapageuse. Les prêtres-ouvriers devinrent des vedettes et les dangers, les écueils s'amoncelèrent au point que l'Eglise jugea bon de ne pas exposer ses fils à tous ces risques." Le conférencier fait alors état de l'accueil réservé par le monde ouvrier à ces apôtres modernes. Il divise l'expérience en trois phases: la première, l'ère de la méfiance et du mépris; la seconde, la période de la pitié, de la pitié bienveillante, et, enfin, la dernière, la grande époque du succès qui devait amener les prêtres-ouvriers à s'incarner davantage dans le prolétariat en acceptant de prendre la tête des organisations syndicales. Le prêtre-ouvrier devenait un militant ouvrier. "Le glissement du spirituel vers le pratique, voilà le grand danger", a-t-il déclaré. "En voulant agir pour la justice, le prêtre faisait inconsciemment le jeu des communistes, et il est même permis de croire qu'un petit nombre de ces prêtres-ouvriers se sont demandés si le communisme n'était pas une étape nécessaire dans l'évolution de l'humanité."

OBEISSANCE

Devant ce danger, l'Eglise décida que l'expérience sous cette forme devait cesser. "Ce fut", a déclaré le Père Brossard, "un coup très dur pour l'Eglise de France. L'Episcopat demanda du temps, demanda à s'expliquer. Révolte d'hommes qui ne peuvent comprendre, mais qui, comme fils de l'Eglise, ont obéi, car l'Eglise avait déplacé le problème. Elle en faisait un problème de Foi. "Obéissez", leur a-t-elle dit. Il n'y avait plus de réplique possible et tous, sauf quelques rares exceptions, ont accepté de s'immoler, d'immoler leur idéal." "De cette expérience qui n'a pas été condamnée, mais jugée trop périlleuse", a poursuivi le conférencier, "de grandes leçons se dégagent. On a mieux compris encore que les valeurs spirituelles comptent sont les valeurs spirituelles."

Cent prêtres ont fait davantage avancer le problème ouvrier que tous les ouvrages et les traités de sociologie. Cette expérience a prouvé que le grand problème de l'heure est celui de la justice sociale, et que nous, chrétiens, pouvons seuls donner une solution à ce problème. Le devoir d'état de notre génération est un devoir de justice envers nos frères. Le problème de justice sociale est lié au problème religieux. Parce que 100 prêtres ont porté dans les usines le message du Christ, dans 25 ans il n'y aura plus de condition prolétarienne, de classe frustrée, de classe humiliée."

"Enfin," a conclu le Père Brossard, "cette expérience nous a rappelé que rien, sur la terre, de l'oeu-

vre de Dieu ne peut se faire sans la Croix."

LE CARDINAL

En une courte allocution, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger a félicité le Père Brossard de l'exposé qu'il venait de faire et a rappelé avec émotion l'un des plus beaux épisodes de cette expérience des prêtres-ouvriers. "Ce sont," a-t-il dit "ces trois cardinaux de France partant en pèlerins pour se présenter devant le Vicaire de Jésus-Christ. Ces hommes sont allés à Rome en mendiants pour tenter de trouver une solution et, eux aussi, ils ont obéi, car ils se sont trouvés avec celui qui possède seul la promesse de la vie éternelle, le Pape. "Ceux qui ont le plus à obéir sont parfois ceux qui ont le plus à commander," a dit en terminant l'archevêque de Montréal.

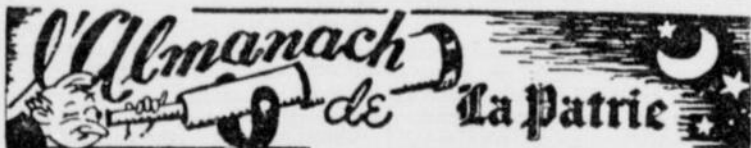
Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université de Montréal, a présenté le conférencier, et M. Jean Lallemant salua la présence de Son Eminence le cardinal Léger. Parmi les personnalités présentes, on remarquait M. Ernest Triat, ministre plénipotentiaire de France à Montréal, et Mme Triat, le sénateur Thomas Vien, président de France-Amérique, M. Léon Lortie et le sénateur Léon Mercier-Gouin.

Révélation surprenante d'un avocat

OTTAWA, 28. — (PCF) — L'avocat de Hugh Conrad Hayes, commis de 25 ans, accusé du meurtre de sa propriétaire, a avoué, hier, en cour que son client a tué Mlle Grace Currie, 55 ans, le 10 février, dernier.

Cette révélation surprenante a été annoncée au début du procès de Hayes, peu de temps après qu'un grand jury eut décidé qu'il y avait matière à procès. John Mirsky, l'avocat de l'accusé, n'a pas donné les raisons de sa décision. Même si le juge John L. Wilson a accepté les aveux, Me Raoul Mercier a déclaré que leur admission ne changerait en rien la présentation de sa cause. Il a continué dans son rôle d'avocat de la poursuite en présentant le premier des 29 témoins que la Couronne se propose de faire entendre.

Mlle Currie, une garde-malade qui avait donné ordre à Hayes, à sa femme et à ses deux enfants, d'évacuer le logis qu'elle leur louait dans le quartier Sandy Hill trois jours avant le crime a été abattue d'un coup de feu dans ce logement.



MERCREDI, 28 AVRIL 1954

118e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 4 h. 54 et se couchera à 7 h. 02

Pronostics

Prévisions météorologiques de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit ce soir.

Synopsis: Les temps pluvieux prendra fin durant la journée pour la plupart des endroits de l'est du Canada, mais la température se maintiendra au-dessous de la normale pour cette époque-ci de l'année.



Régions de Montréal et de l'Ontario: Nuageux jusqu'en soirée. Vents du nord-est. Maximum à Montréal et Ottawa 45.

Région de Québec et des Laurentides: Nuageux, mais avec éclaircie en fin de matinée. Température peu changée. Maximum aujourd'hui à Québec, 50; à Ste-Agathe, 45.

Régions du Lac St-Jean, de la Baie-Comeau et du St-Maurice: Ensoleillé et frais. Maximum aujourd'hui à Chicoutimi, Rivière-du-Loup et La Tuque, 45.

Région des Cantons de l'Est: Nuageux et frais. Pluie cessant durant l'après-midi. Maximum aujourd'hui à Sherbrooke, 45.

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
A	1	2	3	4	5	6	7
V	8	9	10	11	12	13	14
R	15	16	17	18	19	20	21
I	22	23	24	25	26	27	28
L	29	30	1	2	3	4	5

Aimez et respectez les arbres, conseille le maire aux enfants

"Aimez bien les arbres, prenez-en soin et respectez-les", déclarait Son Honneur le maire Camillien Houde, hier après-midi, en s'adressant aux enfants au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée au parc Laurier et où il a présidé à la plantation d'un arbre, prenant ainsi une part active à la "fête des arbres" qui sera célébrée chaque année, à Montréal.

En même temps que le maire Houde officiait à la plantation d'un arbre, au parc Laurier, dans sept autres parcs de la ville, des petits maires de parcs imitaient notre premier magistrat, et avec autant d'assurance que M. Houde, jetaient eux aussi une première pelletée de terre dans les trous creusés en vue de recevoir des arbres, laissant aux employés municipaux le soin de compléter le travail.

CONSEILS AUX ENFANTS

Le maire Houde s'est tout particulièrement adressé aux enfants, dans le bref message qu'il a formulé, hier après-midi, au cours de la manifestation.

"Montréal est la ville des arbres et des clochers", dit le maire Houde, au début de ses remarques. Il a dit que les arbres, tout comme les clochers, sont un précieux ornement pour nos rues et nos places publiques, et qu'on devait prendre un soin jaloux des arbres que nous avons.

"Ce n'est pas l'endroit pour

écrire: "I love you, you love me", a dit le maire, qui a rappelé aux enfants que s'ils aiment bien les arbres et les animaux, rien de véritablement fâcheux ne leur arrivera dans la vie.

Le maire a aussi fait un bel éloge de M. Claude Robillard, le directeur du service des parcs qui a eu l'idée d'inaugurer la fête annuelle des arbres. Il a signalé que M. Robillard était l'un de nos meilleurs écrivains, qu'il avait un culte tout particulier pour le beau et que cette nouvelle initiative prouvait encore une fois son grand amour de la nature.

Voici maintenant la liste des jeunes maires des parcs qui ont présidé chacun dans son parc respectif:

Maisonnette, Jean-Claude Paradis; Campbell-Ouest, J.-G. Vanier; N.-D.-G., Ronnie Paquette; MacDonald, Donald Patterson; St-Gabriel, Bobby Cooper; Ste-Bernadette, Robert Benoit; St-André-Apôtre, Roger Granger.



LE NOUVEL AMBASSADEUR DU JAPON AU CANADA, le docteur Koto Mataudaira, a rendu visite hier après-midi, à Son Honneur le maire Camillien Houde, au palais municipal. On le voit ici signant le Livre d'Or de la ville. Avec le distingué visiteur, deux secrétaires de l'ambassade japonaise, M. Kenichi Yanagi (gauche) et M. Masatada Tachibana. Le maire a souhaité beaucoup de succès à l'ambassadeur, dans sa nouvelle mission.

Chefs de police en faveur de la peine de mort au pays

OTTAWA, 28 — (PCF) — Les chefs de police du Canada ont déclaré hier que la peine de mort est un moyen efficace de freiner le meurtre et ont demandé qu'elle soit conservée dans le code criminel.

Dans un bref présenté au comité parlementaire qui étudie la révision du code pénal, l'Association des chefs de police du Canada a précisé que la révocation de la peine de mort mettrait en plus grand danger la vie des policiers qui effectuent l'arrestation des criminels.

L'Association a également émis l'opinion que les cours devaient conserver leur pouvoir d'imposer la peine du fouet pour les crimes commis avec violence, mais elle a laissé entendre que des méthodes autres que celle du fouet pourraient peut-être s'avérer plus efficaces dans le contrôle de tels crimes.

Le chef Walter H. Mulligan, de

Vancouver, président de l'Association, a déclaré que si la peine de mort cesse d'être le châtiment du meurtre, il y aura recrudescence dans le nombre des crimes majeurs. La pensée de la mort sur l'échafaud empêche bien des criminels d'avoir des armes en leur possession lorsqu'ils commettent leurs crimes, a déclaré M. Mulligan. Son opinion a été partagée par quatre autres chefs de police: F. W. Davis, de Moncton, Nouveau-Brunswick; Duncan MacDonnell, d'Ottawa; J. A. Robert, de Hull, et George Shea, directeur de la police des Chemins

(Suite à la page 4)

Ecrasée à mort

Une fillette de quatre ans a été écrasée à mort sous les yeux de sa mère, hier. Il s'agit de Suzanne Hancheruck, dont les parents sont domiciliés au No 63, 9e Avenue, Ville Lasalle.

La tragédie est survenue, hier après-midi, un peu après trois heures, sur le boulevard Lasalle, entre la 7e et la 8e Avenue, à Ville Lasalle.

Selon le lieutenant Dan Demers, la fillette se trouvait avec sa mère lorsqu'elle s'est engagée subitement sur la voie. Une automobile conduite par M. Claude Cormier, 409, rue Riel, à Verdun, qui passait à ce moment, a heurté la fillette et l'a trainée sur une certaine distance.

Le Dr Chartrand, de Ville Lasalle, mandé sur les lieux, a constaté la mort de la victime. Celle-ci a été transportée à la morgue de Montréal. L'enquête du coroner aura lieu ce matin.

Six victimes d'asphyxie ranimées rue St-Vallier

Six personnes, dont des bébés en bas âge, ont été légèrement asphyxiées par le gaz, hier midi, à la suite d'une défectuosité survenue apparemment dans un chauffe-eau non automatique. L'incident s'est produit, rue de St-Vallier. Tous les malades reçurent les premiers soins des membres de l'équipe de secours de l'Hydro-Québec, accourue d'urgence sur les lieux.

Selon un porte-parole de l'Hydro, l'appel fut reçu vers midi et demi. On rapportait alors que plusieurs personnes souffraient d'asphyxie au No 6751, rue de Saint-Vallier.

LES VICTIMES

Les personnes affectées par le gaz furent:

Mme A.-B. Coutu, 65 ans;
Mme Charlotte Coutu, 42 ans;
Nicole Coutu, un bébé de trois semaines;

Mme A. Fugère, 25 ans;
Johanne Fugère, fillette de deux ans;

Carole Fugère, bébé de 17 mois.
Il fallut pratiquer la respiration artificielle sur la personne de Mmes Coutu pendant plusieurs minutes avant de les ranimer. Quant aux

autres, tout particulièrement les enfants, ils ne requerront que les premiers soins. Tous les malades furent ensuite laissés sous les soins du Dr Gustave Roy, de l'hôpital Sainte-Justine. Leur état n'était pas grave et ne nécessita pas leur transport à l'hôpital de la rue St-Denis.

D'après les renseignements obtenus, le chauffe-eau, non automatique, aurait fait défaut soudainement et aurait dégagé une forte odeur d'oxyde de carbone qui incommoda rapidement tous les occupants du No 6751, de Saint-Vallier. L'alerte fut donnée quelques minutes plus tard et l'escouade de secours de l'Hydro-Québec arrivait sur les lieux.

Vingt ans de bagné pour un père de trois enfants

Charles Lesieur, âgé de 31 ans, 8424, rue Berri, veuf et père de trois enfants, a été condamné, par le juge Edouard Archambault, à vingt ans de bagné pour sa participation à cinq vols à main armée et à trois vols d'automobiles. Son complice dans ces crimes, Roger Fradette, avait été condamné, vendredi dernier à vingt-cinq ans de pénitencier.

Lesieur, qui souffre encore d'une blessure à la jambe causée par une balle de revolver qu'il reçut au cours de son arrestation, admit, devant le président du tribunal, que ces vols divers étaient survenus dans l'espace d'une semaine à Charlemagne, Ste-Rose et Lachine. Lui et Fradette auraient volé à leurs victimes environ \$300 en argent.

Le juge demanda à Lesieur s'il avait quelque chose à dire avant le prononcé de la sentence. L'accusé répondit sèchement: "Non".

Le juge le condamna alors à cinq ans de bagné pour les quatre accusations de vols à main armée commis avec Fradette, devant être purgés consécutivement, à une peine de dix ans de bagné pour un autre hold-up et à trois peines d'un an pour les vols d'autos, devant être servies concurremment avec les vingt ans de bagné.

COMPAGNIES COUPABLES

Deux compagnies de Montréal se sont avouées coupables, hier, d'avoir produit des rapports sur l'impôt inexacts. Le montant impliqué est

(Suite à la page 4)



M. JEAN CÔTÉ, du ministère des Affaires extérieures du Canada, et Mme Côté, étaient au nombre des passagers du paquebot du Pacifique Canadien "Empress of Scotland" qui est parti de Montréal hier pour se rendre à Liverpool. M. Côté s'en va occuper son nouveau poste de premier secrétaire à l'ambassade canadienne de Moscou. M. Côté a été attaché dans le passé aux ambassades canadiennes de Paris et de Washington. (Photo Pacifique Canadien)

Pourquoi toujours
La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT
UNE RAISON
L'Art dans les Fleurs
168 est. STE CATHERINE
PL. 1766-87

Poisson savoureux pour aujourd'hui
AIGLEFIN ET FILETS DE SOLE
"PAR AVION"
Doré — Poisson blanc — Truite de lac — Morue — Finnan
Haddies — Filets fumés — Sole de Douvres — Flétan —
Saumon — Pétoncles — Eperlans — Crevettes — Homards
crus ou bouillis

NOTRE MAGASIN DE WESTMOUNT
est parfaitement équipé pour vente des VIANDES,
VOLAILLES, POISSONS, FRUITS et LEGUMES aux
possesseurs à domicile d'UNITES FRIGORIFIQUES
et aux clients qui détiennent DES COMPARTIMENTS
A NOURRITURE. Toute viande est soigneusement
trisée et correctement faisandée avant emballage
par procédé spécial CRU-O-VAC et congelée par
la suite à 30 degrés sous zéro.
Notre ECONOMISTE MENAGERE, Mlle COLLINS,
(GL. 2841) sera heureuse de vous donner plus
de renseignements tels que les prix spéciaux, etc.

628 ouest **Gatehouse** 1329
rue Dorchester Ave. Greene
UN. 6-9351 GL. 2841

L'enquête royale

Trouver un mode permettant à la jeunesse d'entrer à l'Université

"Nous réclamons de toutes nos forces un mode éducationnel permettant à notre jeunesse d'entrer 'dans' l'Université". Telle est la principale suggestion de la Commission Scolaire Catholique de Ville Mont-Royal, dans son mémoire présenté par son président, M. Robert Thomas, devant la Commission Tremblay.

Le mémoire fait d'abord état de l'admission générale que la réforme de notre enseignement primaire supérieur s'impose. Il cite à ce propos la recommandation du sous-comité du Comité catholique de l'Instruction publique, qui suggère une refonte qui, mettant fin aux justes critiques, placerait les Canadiens-français sur un pied d'égalité avec nos compatriotes de langue anglaise. Les Canadiens-français de Ville Mont-Royal vivent dans un milieu anglo-protéstant quatre fois plus nombreux qui rend plus cruelle la comparaison qui s'impose entre leurs facilités éducationnelles et les nôtres.

UN CHANGEMENT

Les voix autorisées ne manquent pas pour affirmer qu'un changement de notre système éducationnel s'impose et que tout retard joue au détriment de nos intérêts les mieux compris. L'inégalité joue

surtout contre nous parce que l'Université de Montréal ne reconnaît pas les certificats du cours primaire supérieur. Dans tous les domaines de notre économie, les compétences font défaut d'inquiétante façon et la représentation de langue française est pitoyable. Actuellement, les postes de commandement sont occupés par l'élément anglais mieux favorisé et même par des étrangers. Il ne nous faudra pas moins de cinquante ans avant de reprendre nos justes positions.

Le coût de la formation classique prive injustement un nombre énorme de nos enfants d'une formation adéquate, compromet l'ascension de notre groupe ethnique et, du même coup, menace de faire perdre à notre province son hégémonie. D'ailleurs, les collèges classiques perdraient-ils à coté d'un système éducationnel différent qui conduirait également à l'Université quand on songe qu'ils manquent de professeurs et qu'un pareil élargissement augmenterait tout simplement le nombre des étudiants? Nous croyons qu'un mode éducationnel mis à la portée de tous et conduisant à toutes les facultés universitaires s'impose.

COMMENT FINANCIER

La question financière se pose. Présentement, nous tirons nos moyens d'existence du propriétaire, de la taxe neutre et de la taxe de vente. Il ne peut être question d'un coût additionnel pour le propriétaire. Tout au plus osons-nous suggérer que chaque commission scolaire pourrait: 1.—recevoir un octroi basé sur le nombre de ses étudiants; 2.—percevoir des mensualités de chacun d'eux. Il est évident que pareille imposition serait une dépense "capital" qui se traduirait par un meilleur rendement humain éminemment souhaitable.

LES PARENTS

Dans un autre mémoire soumis après celui de la Commission scolaire, l'Association des parents catholiques de Ville Mont-Royal éprouve le même point de vue, et recommande: que tous les enfants puissent poursuivre, pendant quatre années, des études post-primaires dans quelque domaine que ce soit: classique, scientifique, commercial, technique ou autre, suivant leurs aptitudes et ce, à titre gratuit, ou presque gratuit; que tous les programmes d'études pendant ces quatre années soient coordonnés pour que l'enfant puisse passer sans trop de difficultés d'un des domaines ci-haut mentionnés à un autre; qu'enfin, à la fin de ces quatre années que l'on décerne à l'enfant un certificat dont la valeur serait reconnue par les employeurs et par l'Université, s'il désire poursuivre ses études.

Chefs de police...

(Suite de la page 3)

de fer nationaux et secrétaire de l'Association.

Parlant de l'efficacité de la peine du fouet, le chef Mulligan a déclaré qu'une récente vague de vols avec violence et de hold-ups à Vancouver a abruptement cessé lorsque les tribunaux ont annoncé qu'ils imposeraient le fouet aux coupables.

Harold Winch, CCP, de Vancouver, a demandé au chef Mulligan d'exposer sa réaction devant une pendaison. M. Winch est opposé à la peine capitale.

M. Mulligan a déclaré qu'il était heureux d'avoir pu assister à une pendaison. "Je crois que tout se passe très rapidement et que le bourreau exécute bien son travail."

"La vue d'une pendaison m'a fait prendre la décision d'être très prudent dans la présentation de preuves que j'aurais à apporter dans des causes de meurtre," a déclaré M. Mulligan. J'ai décidé



A SA RETRAITE. — Nous prenons à la Sûreté municipale que l'inspecteur-détective Ernest Francoeur, chef adjoint de la Sûreté, prendra sa retraite le 1er juin prochain. Ce dernier, que l'on voit ci-dessus, serait remplacé, s'il faut en croire Dame Rumeur, par l'inspecteur-détective Roméo Longpré, chef de la patrouille nocturne. L'inspecteur Francoeur, âgé de 54 ans, fait partie du corps policier depuis 1921.

L'hon. Drew rejette l'impasse sur Ottawa

"Le gouvernement d'Ottawa devrait accéder à la demande du Québec et accorder l'entière déduction de 15 pour cent sur l'impôt sur le revenu. Il devrait également convoquer immédiatement une conférence fédérale-provinciale sur la taxation et les questions d'ordre constitutionnel".

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, M. George Drew, chef du parti conservateur à la Chambre des Communes, dans une causerie prononcée à l'Association conservatrice de Westmount-Saint-Antoine. M. Drew a jeté tout le blâme de l'impasse en matière d'imposition, au refus inexplicable du premier ministre Louis St-Laurent de rappeler la conférence ajournée en 1950.

La taxation sur le revenu pose un grave problème dans le Québec, mais le problème constitutionnel est d'ordre général, soutint M. Drew. Toutes les autres provinces du Canada recherchent une clarification de la question.

Le gouvernement d'Ottawa, ajouta-t-il, qui a rejeté la demande du Québec pour la déduction fédérale d'une taxe provinciale de 15 pour cent aujourd'hui, est le même qui,

non seulement a reconnu ce droit au Québec, en 1939, mais a prélevé l'imposition sur une unique formule d'impôt et offert une remise au gouvernement du Québec. Cette méthode s'est poursuivie jusqu'à la signature des accords de temps de guerre, en 1942. Des méthodes similaires de prélèvement existaient en Ontario, au Manitoba et dans l'Île du Prince-Edouard. Plus des deux tiers des Canadiens, assujettis aux impôts fédéral et provincial, faisaient leur déclaration sur une seule formule d'imposition.

"Il n'y a pas de raison, conclut M. Drew, que le gouvernement fédéral ne se rende à la demande du gouvernement provincial du Québec, ce qui lui rapporte moins que l'accord n'offre".

soit celle des avocats Herman Buller et Louis Glazer, accusés d'avoir falsifié des registres de l'état civil dans la fameuse affaire du "racket" des bébés. On s'attend que la défense s'objecte à ce qu'une partie au moins des témoignages recueillis à New-York par une Commission rogatoire soit versée au dossier. Le juge Gerald Almond a reporté l'enquête au 7 mai.

ACCUSATION INUSITEE

Une femme de trente-cinq ans a comparu, hier, devant le juge Eugène Lafontaine, en Cour criminelle, sous l'accusation assez inusitée d'avoir commis un cambriolage de \$6,000. Il s'agit d'Adrienne Lévesque, dont l'adresse au dossier est 7552, rue Bordeaux. La femme Lévesque possède un casier judiciaire très chargé, comprenant quelque soixante accusations, mais ce sont tous des délits s'apparentant avec le vagabondage et la prostitution. D'après le rapport de la police, la femme se serait introduite dans un magasin de lingerie de l'avenue Somerset et y aurait volé des centaines de robes et de manteaux. L'accusée a nié sa culpabilité et son enquête préliminaire a été fixée au 5 mai prochain. Son avocat, Me Myr Gross, demanda un cautionnement, mais le juge, devant son dossier chargé, a remis à samedi sa décision sur la question de cautionnement.

AVERTISSEMENT

Le juge Georges Robert, de la Cour municipale a déclaré, hier, que les citoyens de Montréal et leurs enfants doivent être protégés contre les automobilistes imprudents, coupables d'excès de vitesse dans les rues de la métropole.

Le président du Tribunal a imposé une amende de \$50 et les frais à quinze automobilistes pour excès de vitesse et a imposé la même amende à trois autres chauffeurs sans permis.

Le juge Robert et le juge Pascal Lachapelle désirent désormais avertir le public que l'amendement maximum sera désormais imposée pour excès de vitesse et dans certains cas les permis de conduire seront révoqués.

4 ANS DE BAGNE

QUEBEC, 28 — (PCF) — Claude Desjardins, âgé de 24 ans, de Sherbrooke, a été condamné, hier, à 15 mois de travaux forcés et à quatre ans de pénitencier après avoir avoué s'être rendu coupable de chantage contre un médecin et deux cultivateurs et de leur avoir souri plus de \$10,000. Deux complices de Desjardins comparaitront en cour aujourd'hui sous la même accusation. Les trois hommes auraient obtenu de l'argent de leurs victimes en menaçant de révéler qu'elles n'avaient pas payé leur impôt sur le revenu.

Début de la...

(Suite de la 1ère page)

mandat ce qu'il pensait de la proposition du secrétaire d'Etat américain, M. Dulles, tendant à conclure dans le sud-asiatique un pacte de défense analogue au pacte atlantique. M. Ali a répondu qu'il "devrait y réfléchir".

Lorsque le premier ministre indonésien, M. Sastramidjojo, est arrivé hier, ce qu'il a dit du pacte de défense envisagé, c'est que "l'Indonésie suivrait plutôt une politique étrangère indépendante".

La Nouvelle-Zélande et l'Australie prêtes à aider l'Indochine

WASHINGTON, 28 — (Paf) — L'Australie et la Nouvelle-Zélande auraient manifesté aujourd'hui un intérêt très marqué à l'"action concertée" dont les Etats-Unis ont fait mention afin de sauver l'Indochine et le sud-est asiatique du communisme.

Les deux pays auraient presque décidé de faire partie du pacte proposé et ce n'est, semble-t-il, que l'attitude de la Grande-Bretagne qui a refusé d'y adhérer avant la conférence de Genève, qui les retient.

Mais on dit que l'intérêt que portent l'Australie et la Nouvelle-Zélande au projet proposé par M. Foster-Dulles est très marqué et les hauts fonctionnaires américains espèrent que les deux pays réussiront à convaincre la Grande-Bretagne de se joindre au pacte proposé plutôt que de causer une scission dans le Commonwealth.

M. Dulles continuera à Genève de prêcher en faveur de son projet, bien que dans les milieux américains bien renseignés on considère la chute de la forteresse de Dien Bien Phu comme une question de temps.

La perte de ce bastion français aux rebelles du Vietnam, dit-on dans ces milieux, rendrait encore plus impératif la création d'une action concertée afin de sauver l'Indochine.

Hier soir, 12 membres importants de la Chambre des représentants et du Sénat, démocrates aussi bien que républicains, ont été mis au courant de la situation en Indochine et dans les autres régions troublées du monde. Le secrétaire d'Etat adjoint, M. Walter Bedell Smith, les a renseignés en se fondant sur les messages reçus de Paris et de Genève de la part de M. Dulles.

A l'issue de cette réunion, plusieurs sénateurs et représentants ont exprimé l'opinion que "les choses semblent noires partout".

L'un d'eux, le sénateur H.-Alexander Smith, républicain du New-

Jersey, a précisé que les "prochains jours vont être d'une importance vitale pour l'Occident".

L'acceptation de la Grande-Bretagne de se joindre à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande ainsi qu'aux autres puissances pour former un front concerté contre l'agression communiste en Asie du sud-est pourrait permettre au monde libre de consolider les forces de l'Union française par l'envoi d'unités de leur propres troupes.

On considère comme vitale l'adhésion de la Grande-Bretagne à ce pacte parce que M. Dulles, dit-on, ne croit pas que les Etats-Unis pourraient exécuter seuls les obligations du pacte au cas où leurs alliés refuseraient d'y participer.

A Londres, on dit que la Grande-Bretagne refuse pour le moment du moins toute idée d'intervention directe en Indochine. Mais dans certains milieux on indique qu'elle enverra peut-être des troupes en Malaisie et peut-être organisera-t-elle une grande manœuvre navale au large de l'Indochine.

Hier soir, 12 membres importants de la Chambre des représentants et du Sénat, démocrates aussi bien que républicains, ont été mis au courant de la situation en Indochine et dans les autres régions troublées du monde. Le secrétaire d'Etat adjoint, M. Walter Bedell Smith, les a renseignés en se fondant sur les messages reçus de Paris et de Genève de la part de M. Dulles.

A l'issue de cette réunion, plusieurs sénateurs et représentants ont exprimé l'opinion que "les choses semblent noires partout".

L'un d'eux, le sénateur H.-Alexander Smith, républicain du New-

Jersey, a précisé que les "prochains jours vont être d'une importance vitale pour l'Occident".

L'acceptation de la Grande-Bretagne de se joindre à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande ainsi qu'aux autres puissances pour former un front concerté contre l'agression communiste en Asie du sud-est pourrait permettre au monde libre de consolider les forces de l'Union française par l'envoi d'unités de leur propres troupes.

On considère comme vitale l'adhésion de la Grande-Bretagne à ce pacte parce que M. Dulles, dit-on, ne croit pas que les Etats-Unis pourraient exécuter seuls les obligations du pacte au cas où leurs alliés refuseraient d'y participer.

A Londres, on dit que la Grande-Bretagne refuse pour le moment du moins toute idée d'intervention directe en Indochine. Mais dans certains milieux on indique qu'elle enverra peut-être des troupes en Malaisie et peut-être organisera-t-elle une grande manœuvre navale au large de l'Indochine.

Hier soir, 12 membres importants de la Chambre des représentants et du Sénat, démocrates aussi bien que républicains, ont été mis au courant de la situation en Indochine et dans les autres régions troublées du monde. Le secrétaire d'Etat adjoint, M. Walter Bedell Smith, les a renseignés en se fondant sur les messages reçus de Paris et de Genève de la part de M. Dulles.

A l'issue de cette réunion, plusieurs sénateurs et représentants ont exprimé l'opinion que "les choses semblent noires partout".

L'un d'eux, le sénateur H.-Alexander Smith, républicain du New-

Jersey, a précisé que les "prochains jours vont être d'une importance vitale pour l'Occident".

Convocations

Institut canadien des Mines et métallurgie — Hôtel Mont-Royal. Toute la journée. Réunions.

Société d'aide aux voyageurs — 714, ouest, rue Vitré. 4 h. 30 p.m. Réunion annuelle.

Hôpital Queen Elizabeth — 2100, avenue Marlowe. 4 h. 45 p.m. Réunion annuelle.

Société de réhabilitation pour les infirmes — 6266, chemin Hudson. 5 h. p.m. Réunion annuelle.

Credit Granters Club — Hôtel Windsor. 6 h. p.m. Dîner.

Systems and Procedure Association — Hôtel Berkeley. 6 h. 30 p.m. Dîner.

Board of Trade de Montréal — (Section des jeunes). Hôtel Queen's. 6 h. 30 p.m. Réunion annuelle.

Société médico-chirurgicale de Montréal — Club Montréal. 6 h. 30 p.m. Section de pédiatrie.

Gilde des manufacturiers de robes de Montréal — Restaurant Ruby Foo. 6 h. 30 p.m. Réunion annuelle.

Campagne de fonds pour Israël — Hôtel Mont-Royal. 7 h. 30 p.m. Conférencier: M. Moshe Shapera.

Institut Pie XI — Le prochain cercle d'étude de l'Institut aura lieu ce soir, à 7 h. 45, dans son local habituel, 3725, rue Saint-Denis. Il portera sur la danse. Tous ceux qui s'intéressent aux questions religieuses et sociales sont cordialement invités. L'entrée est libre.

Centre paroissial de l'Immaculée-Conception — Ce soir, à 8 h. 15, M. l'abbé Ambroise Lafortune viendra transmettre un message "aux jeunes". Le conférencier, que son ministère en Amérique du Sud a mis en contact avec les misères des jeunes là-bas, viendra dire aux jeunes d'ici quelles sont leurs responsabilités spirituelles vis-à-vis leurs camarades d'Amérique. Invitation à tous les jeunes gens et jeunes filles. Entrée libre.

Club Kiwanis de Montréal — Hôtel Mont-Royal. Demain à 12 h. 30 p.m. Déjeuner hebdomadaire. Conférencier: le révérend Sumner Brown, secrétaire du club Kiwanis-Troy, de New-York.

Société historique de Montréal — Bibliothèque municipale. (Salle des enfants). 8 h. 30 p.m. Assemblée régulière. Conférencier: M. Alfred Ayotte. Sujet: "Au pays des Mayas".

Long débat sur l'impôt provincial du Québec

Motion de non-confiance rejetée par 121 contre 40

OTTAWA, 28 — (PCF) — La querelle fiscale qui oppose actuellement les gouvernements d'Ottawa et de Québec a été décrite hier soir comme une lutte entre le gouvernement de l'Union nationale du Québec et l'unité canadienne.

M. Roch Pinard, adjoint parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. L.-B. Pearson, a critiqué le premier ministre Duplessis pour n'avoir pas consulté Ottawa au sujet de l'imposition d'une nouvelle taxe de 15 pour cent sur le revenu.

M. Pinard a parlé quelques minutes avant que les Communes repoussent par un vote de 121 contre 40 une motion de non-confiance, en six points, présentée par les progressistes-conservateurs concernant le budget soumis le 6 avril dernier par M. D.-C. Abbott, ministre des Finances.

Les députés libéraux et cécéistes se sont opposés à la motion. La motion a reçu l'appui des progressistes-conservateurs, des créditistes et de trois indépendants québécois, MM. Raoul Poulin, de la Beauce; Paul Gagnon, de Chicoutimi, et Fernand Girard, de Lapointe.

L'impôt sur le revenu décrété par le Québec a été l'un des principaux sujets abordés au cours du débat sur le budget. La motion progressiste-conservatrice a blâmé le gouvernement fédéral de n'avoir pas réussi à s'entendre avec les provinces pour définir clairement les pouvoirs fiscaux susceptibles de permettre aux provinces et aux municipalités d'assurer leurs responsabilités.

Le débat sur le budget s'est poursuivi quand le gouvernement a présenté à son tour une motion demandant que la Chambre se forme en comité pour étudier les modifications fiscales préconisées dans le budget.

Plus tôt au cours de la journée, M. J.-Wilfrid Dufresne, député progressiste-conservateur de Québec-Ouest, et deux indépendants, MM. Poulin et Girard, ont appuyé la revendication du Québec concernant la déductibilité totale.

M. Pinard, représentant du comité Chamblay-Rouville, a dit qu'il ne contestait pas le droit du Québec d'imposer une taxe sur le revenu ou encore de refuser de signer les accords fédéraux-provinciaux.

Il a ajouté toutefois que le Québec ne devrait pas refuser de négocier avec le gouvernement fédéral à moins de ne vouloir s'isoler des autres provinces.

Le gouvernement fédéral, a dit M. Pinard, a pris la seule attitude qui s'imposait. La loi fédérale ne permet qu'une déduction de cinq pour cent de l'impôt provincial de l'impôt fédéral.

M. Pinard a soutenu que la population du Québec tiendra le premier ministre Duplessis responsable pour n'avoir pas informé Ottawa de son intention autrement que par des entrevues accordées à la presse. La dispute a provoqué une impasse et 300.000 contribuables québécois sont injustement obligés de verser une double contribution fiscale.

M. Pinard a contesté la prétention du Québec voulant que la province ait des droits de priorité en matière de taxation directe. La constitution, dit-il, accorde dans ce domaine des droits à la fois au fédéral et à la province.

Il n'est que raisonnable que Québec entreprenne des négociations avec Ottawa. Les neuf autres provinces ont atteint des ententes en vertu desquelles elles louent au gouvernement fédéral certains champs de taxation en compensation de subventions annuelles.

M. Dufresne, cependant, a affirmé que les ententes fiscales fédérales provinciales étaient techniquement illégales. Le gouvernement d'Ottawa, a-t-il déclaré, tente de punir le Québec parce qu'elle est la seule province à n'avoir pas conclu d'accord.

Le gouvernement doit cesser de

regarder le Québec "comme l'enfant illégitime de la Confédération".

M. McLeod a dit que les autres Canadiens feraient bien de s'abstenir de participer à cette querelle.

Il a demandé au ministre de la Défense, M. Brooke Claxton, et au ministre des Finances, M. D.-C. Abbott, de tâcher de trouver une solution pour les membres des forces armées originaires des autres provinces cantonnés dans le Québec.

M. McLeod a dit que ces militaires ne demeuraient pas dans le Québec de leur propre choix mais parce que c'était leur devoir. La situation actuelle constitue une "injustice" pour ces soldats.

M. Dufresne, ancien fonctionnaire de la province de Québec, a été le deuxième progressiste-conservateur à réclamer la déductibilité entière. L'autre a été M. Léon Balcer, député de Trois-Rivières. M. Balcer avait pris la parole, lundi.

M. Dufresne a dit qu'en rejetant la demande du Québec concernant la déduction de l'impôt provincial, M. Abbott a décrété que les contribuables québécois devront désormais payer un double impôt sur le revenu pour l'amour de leur province et la sauvegarde de son autonomie.

M. Dufresne a qualifié "d'agression, de guerre froide ou plus exactement de chantage éhonté," une déclaration du gouvernement disant que le Québec devait louer ses pouvoirs de taxation ou payer un montant supplémentaire de \$125.000.000.

Le Québec, a affirmé M. Dufresne, ne doit rien au gouvernement fédéral et il n'a pas à s'humilier pour faire les premiers pas en vue d'en venir à une solution.

Le gouvernement fédéral est incontestablement l'agresseur, celui qui petit à petit et par des méthodes répugnantes s'est attaqué à la souveraineté des provinces. Je n'ai jamais vu une personne assaillie faire amende honorable à son agresseur.

M. Dufresne a ajouté qu'il ne contestait pas le droit des autres provinces de conclure des ententes fiscales. Toutefois, ces ententes violent la constitution.

"La constitution ne peut être modifiée sans que toutes les provinces y consentent. C'est là l'esprit du pacte (confédératif) et des pères de la confédération. Comme la constitution n'a pas été amendée... je soutiens que le gouvernement fédéral n'a pas le droit de conclure ces ententes ou de louer certaines sources de revenu des provinces.

"Par conséquent, toutes les initiatives prises par le gouvernement dans ce domaine, ne reposent sur aucune base légale et toutes les ententes signées et renouvelées jusqu'ici sont illégales."

M. Poulin a dit que les provinces — y compris le Québec — ont plus qu'un droit égal à celui du gouvernement fédéral de prélever les taxes directes. Le Québec a un droit de priorité concernant l'imposition des taxes directes. Le Québec a un droit de priorité concernant l'imposition des taxes directes telles que l'impôt sur le revenu.

Québec a décrété un impôt qui lui rapportera moins que s'il avait conclu une entente avec Ottawa en louant ses pouvoirs sur l'imposition des revenus personnels, des compagnies, et des droits successoraux.

M. Girard a déclaré que l'argument invoqué par M. McLeod au sujet des militaires des autres provinces en service dans le Québec démontrait la fausseté de la situation actuelle.

C'est aussi une injustice de la part du gouvernement fédéral de permettre que 300.000 contribuables québécois soient doublement taxés.



Au sujet de l'impôt

M. Donald Fleming accuse le gouvernement fédéral

OTTAWA, 28 — (PCF) — M. Donald Fleming, le député progressiste-conservateur de Toronto-Eglinton, a exprimé l'opinion que le gouvernement fédéral rejetait purement et simplement les propositions relatives à un échange fédéral-provincial au cours duquel serait examiné le problème de la répartition des pouvoirs de taxation.

"Au lieu de faire preuve de bonne volonté, a poursuivi M. Fleming, le gouvernement fédéral affiche une arrogance et un esprit belliqueux qui, à coups de provocations, risque d'aggraver une situation déjà préjudiciable à l'unité canadienne et au bon fonctionnement du fédéralisme."

M. Fleming a fait ces déclarations dans un discours prononcé sur les ondes de Radio-Canada, à l'émission politique "Nation's Business".

M. Fleming a ainsi abordé le problème posé par le refus du gouvernement fédéral d'autoriser les contribuables québécois à déduire de leurs contributions fédérales les 15 pour cent représentés par l'impôt provincial récemment adopté.

L'intransigeance des autorités fédérales, a poursuivi le député de Toronto-Eglinton, constitue une menace à l'unité canadienne par suite de la tension qui s'ensuit dans les relations fédérales-provinciales.

Abordant ensuite l'ensemble du budget fédéral, M. Fleming a déclaré que le désappointement n'était pas moins grand dans ce domaine. En fait, a-t-il souligné, les seuls dégrevements qui ont été adoptés visent des taxes d'accises qui auraient dû disparaître depuis longtemps.

Les impôts sur le revenu ont été l'objet d'une diminution avant les élections d'août 1953, a noté M. Fleming, mais l'année 1954 n'était pas une année électorale, aucune réduction n'a été prévue dans le budget. Le gouvernement, a-t-il conclu, estime sans doute que le public, sur ce plan, peut attendre jusqu'aux prochaines élections.

Echos d'Ottawa

OTTAWA, 28. (PCF) — M. James Sinclair, ministre des Pêcheries, a prêté hier que dans 100 ans, le problème de l'obtention de la nourriture sera aussi aigu au Canada qu'il l'est actuellement dans le sud-est de l'Asie.

A la réunion annuelle du Conseil canadien des Pêcheries, M. Sinclair a déclaré que "nous devons nous tourner de plus en plus vers la mer pour la nourriture dont nous avons besoin, tout comme on le fait actuellement dans ces pays."

M. William Blair, député progressiste-conservateur de Lanark, a invité hier le gouvernement à créer une commission chargée d'établir et de maintenir des conditions dans lesquelles les fabricants canadiens pourraient entrer en concurrence avec les exportations étrangères sur le marché canadien.

La circonscription électorale de M. Blair, qui est située dans la vallée de l'Outaouais, a été gravement touchée par la crise des textiles. La commission en question examinerait les raisons pour lesquelles certaines entreprises sont en déficit et déterminerait si oui ou non ces entreprises ont été victimes d'une concurrence imbattable.

M. Saint-Laurent a annoncé hier à la Chambre des Communes que le cabinet se réunirait demain jeudi afin de mettre au point son programme législatif pour le reste de la session en cours.

Répondant à une interpellation de M. Drew, le premier ministre a ajouté que toutes les questions susceptibles d'être abordées par la Chambre d'ici la fin de la session seront examinées.

Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de prendre des procé-

dures visant à faire déporter le journaliste montrealais Raymond Arthur Davies, qui a été condamné à 2 ans de prison récemment pour fausse déclaration dans une demande de passeport, du moins pas jusqu'à ce que M. Davies soit emprisonné.

M. Harris, le ministre de la Citoyenneté, a précisé que son ministère ne serait officiellement avisé de la condamnation de M. Davies que lors de son entrée en prison. Il est d'ailleurs possible, a ajouté M. Harris, que le prévenu fasse appel.

Si sa condamnation est maintenue, a conclu M. Harris, le ministère nommera une commission d'enquête qui déterminera si oui ou non M. Davies doit être déporté.

Un accord serait conclu aujourd'hui

OTTAWA, 28 — (P.C.F.) — La conférence fédérale-provinciale sur la régie du trafic routier s'est poursuivie hier à Ottawa par la mise au point d'un projet de loi visant à transférer aux gouvernements provinciaux les droits de régie routière détenus actuellement par les autorités fédérales.

Tout indique qu'un accord sur les termes de la loi sera conclu aujourd'hui même. On souligne toutefois le fait que le projet ne pourra être adopté qu'après avoir obtenu l'assentiment du cabinet fédéral et des 10 gouvernements provinciaux du pays.

On croit savoir dans les milieux proches de la conférence que la nouvelle loi sera, premièrement, une loi fédérale strictement et n'entraînera l'adoption d'aucune législation provinciale. Secondement, la loi autorisera les provinces à assumer la régie du trafic routier inter-provincial, c'est-à-dire de tout le trafic routier du pays. Troisièmement, enfin, la nouvelle loi ne s'accompagnera pas d'un amendement à l'Acte de l'Amérique du nord britannique.

Bien qu'aucune déclaration officielle à ce sujet n'ait encore été recueillie, on s'accorde pour dire dans les cercles généralement bien informés que l'unanimité a été obtenue parmi les délégués en ce qui concerne le transfert des pouvoirs.

Interrogé à ce sujet, le ministre des Transports, M. Chevrier, a déclaré: "J'ai bon espoir que nous parvenions à un résultat..."

Le ministre de la Voirie de la province de Québec, M. Talbot, a ajouté: "notre concours le plus entier est assuré..."

Enfin, le premier ministre de l'Île du Prince-Édouard, M. Matheson, a conclu: "tout semble parfait".

Che les potiers

Une réunion du Groupe des Potiers de la Guilde d'Artisanat Canadien (The Canadian Handicrafts Guild) aura lieu en la salle de la Guilde, 2025 rue Peel, ce soir à 8 h. 15. Il y aura démonstration sur la roue par Gilles Dérôme et du travail à la main par Patricia Ling. Eileen Reid fera un rapport sur les ateliers de travail de La Guilde Canadienne des Potiers (Canadian Guild of Potters) tenue à Toronto. Tous les potiers sont invités à se joindre à ce groupe.

Projet monétaire du Crédit Social

OTTAWA, 28. (PCF) — Le gouvernement de l'Alberta a proposé hier, par la voix de son procureur général, M. Maynard, que les autorités fédérales mettent en circulation de vastes sommes d'argent destinées à permettre au grand public d'acheter tous les objets et denrées de première nécessité dont il a besoin.

Ce projet a été accueilli avec la plus extrême réserve par le comité bancaire de la Chambre des Communes.

M. James Macdonnell, (député progressiste-conservateur de Toronto-Greenwood), spécialiste financier de son parti, a déclaré qu'il ne pouvait s'empêcher de voir dans la proposition du Crédit Social "un vaste système inflationnaire".

M. Elmore Philpot (libéral de Vancouver-sud) a ajouté que ce projet ressemblait aux nombreux autres qui ont été énoncés par le défunt major Douglas dont les conclusions, a poursuivi M. Philpot, étaient à peu près les mêmes que celles des marxistes, mais proposaient des moyens différents.

Aux termes de la proposition de M. Maynard, le gouvernement fédéral emprunterait des centaines de millions de dollars, sans intérêt à la Banque du Canada, et ces nouveaux dollars seraient mis en circulation de différentes manières.

Le gouvernement pourrait notamment voter une série de "dividendes aux consommateurs", de façon à donner au public les moyens de se procurer tout ce dont il a besoin. Les allocations familiales et les pensions de vieillesse pourraient être augmentées et certaines subventions pourraient faire diminuer les prix en vigueur.

M. Maynard a ajouté que "en effet sa proposition s'écartera beaucoup des conceptions en cours au sujet de la centralisation bancaire".

Croisières de 40 jours des C.N.S.

Les Canadian National Steamships annoncent, pour cet été, de nouvelles croisières à l'aventure à bord des trois cargos-passagers de la compagnie, le "Canadian Cruiser", le "Canadian Challenger" et le "Canadian Constructor".

Ces croisières dureront quarante jours et les navires feront escale à Halifax, aux Bermudes, à St-Kitts, à la Barbade, à la Grenade, à Trinidad, et à Georgetown, en Guyane anglaise.

Le premier départ aura lieu vendredi prochain par le "Canadian Challenger". Toutes les cabines du navire seront occupées.

TÉLÉVISION

MERCREDI, 28 AVRIL

CBFT — Canal 2

- 3.00—Musique
- 5.30—Le Grenier aux Images
- 6.00—Musique
- 7.25—A l'affiche ce soir
- 7.30—Télé-Journal
- 7.45—Encyclopédie sportive
- 8.00—Pays et Merveilles
- 8.30—La Famille Plouffe
- 9.00—Lutte
- 10.00—Le Nez de Cléopâtre
- 10.30—Café Tropicana
- 11.00—Nouvelles
- A l'affiche demain

CBMT — Canal 6

- 3.00—Music
- 5.00—Let's Make Music
- 5.30—Music
- 6.45—News
- 7.00—Tabloid
- 7.30—Dixieland Jazz
- 8.00—Life with Father
- 8.30—Fighting Words
- 9.00—Motorola Theatre
- 10.00—Ford Theatre "The Lady and the Champ" with Preston Foster and Virginia Grey
- 10.30—Favourite Story
- 11.00—News

Rediffusion

- 4.00—Nouvelles
- 4.10—Sujets courts
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—Le Secret de la Licorne
- 6.00—Nouvelles
- 6.10—Sujets courts
- 6.45—Jo & Zette
- 7.00—Club "Bonne Fête" de Rediffusion
- 11.00—Long métrage anglais

JEUDI, 29 AVRIL

CBFT — Canal 2

- 3.00—Musique
- 4.30—Rêve, réalité
- 5.00—Musique
- 5.30—Les Contes du Jeudi
- 7.25—A l'affiche ce soir
- 7.30—Télé-Journal
- 7.45—Télé-Sports
- 8.00—Chansonnets
- 8.15—Film
- 8.30—L'Heure du Concert
- 9.30—Long métrage "La Renégate", avec Louise Carletti, Maurice Escande
- 11.00—Nouvelles
- A l'affiche demain

CBMT — Canal 6

- 3.00—Music
- 5.00—Teletory Time
- 5.15—Pet's Shop
- 5.30—Music
- 6.45—News
- 7.00—Tabloid
- 7.30—Dinah Shore
- 7.45—Pot-Pourri
- 8.30—Vic Obeck Show
- 8.30—Amos 'n' Andy
- 9.00—Foreign Intrigue
- 9.30—Kraft Theatre
- 10.30—Abbott and Costello
- 11.00—News

VENDREDI, 30 AVRIL

CBFT — canal 2

- 3.00—Musique
- 5.30—L'Ecran des Jeunes
- 6.00—Musique
- 7.25—A l'affiche ce soir
- 7.30—Télé-Journal
- 7.45—Club de Golf
- 8.00—Film
- 8.15—Petites Méditations
- 8.30—Interurbain
- 9.00—La Cible des Temps
- 9.30—Coquetel
- 10.00—Croisade en Europe
- 10.30—Film
- 11.00—Nouvelles
- A l'affiche demain

CBMT — Canal 6

- 3.00—Musique
- 5.00—Small Fry Frolies
- 5.30—Musique
- 6.45—News
- 7.00—Tabloid
- 7.30—Libérence
- 8.00—Dave Garroway
- 8.30—The Big Revue
- 9.30—Campbell Sound Stage
- 10.00—Cavalade of Sports
- 10.30—Nightcap
- 11.00—News

SAMEDI, 1er MAI

CBFT — Canal 2

- 3.00—Musique
- 5.30—Tic-Tac-Toe
- 6.00—Musique
- 7.25—A l'affiche ce soir
- 7.30—Télé-Journal
- 7.45—Les Bricoleurs
- 8.00—Conférence de Presse
- 8.30—Regards sur le Canada
- 9.00—Chacun son Métier
- 9.30—Long métrage "Allo Janine", avec Marika Roc
- 11.00—Nouvelles
- A l'affiche demain

CBMT—Canal 6

- 3.00—Music
- 5.00—Children's Corner
- 5.15—Kentucky Derby
- 5.45—Music
- 6.00—Space Command
- 6.30—On the Spot
- 7.00—Tabloid
- 7.30—Holiday Ranch
- 8.00—Jackie Gleason
- 9.00—Douglas Fairbanks
- 9.30—To be announced
- 11.20—Wrestling from Chicago
- 12.30—News

Rediffusion

- 3.00—Nouvelles
- 3.10—Sujets courts
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—Le Secret de la Licorne
- 6.00—Nouvelles
- 6.10—Sujets courts
- 6.45—Jo & Zette
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Renfrew of the Royal Mounted (3)
- 11.00—Long métrage français



LOURDS CAMIONS POUR SEPT-ILES — Les plus gros véhicules motorisés au Canada, les camions "Euclid" à deux moteurs Diesel, feront le transport du minerai de fer aux mines de Sept-Iles. Ces énormes camions peuvent transporter une cargaison de quarante tonnes. Ce qui fait que, pleinement chargé, le camion pèse soixante-quinze tonnes. On voit ici un camion chargé à bord d'un navire qui l'amènera de Montréal aux Sept-Iles.

Lourds camions qu'on utilisera aux Sept-Iles

Trois énormes camions Euclid à bord d'un bateau à Montréal à destination de Sept-Iles. Les Euclid, les plus gros transports à force motrice sur route au Canada, font partie d'une flotte considérable de camions qui transporteront le minerai du site minier de Knob Lake à la voie ferrée, où il sera chargé à bord de wagons à minerai pour être converti en matériel roulant.

En raison de leur grosseur, chaque unité pesant près de 40 tonnes, les véhicules furent conduits sur les quais quand la ville dormait. On évita ainsi la congestion de la circulation à des endroits où des camions d'une telle proportion n'auraient pu passer sous des conditions de trafic normales.

Malgré leur grosseur et leur force, les camions ont une transmission automatique et une servodirection tout comme une voiture de famille. De fait, le premier camion de ce genre au Canada fut conduit sur une distance de 1,000 milles par une jeune fille de 98 livres, sans difficulté.

Les camions ont des essieux arrière jumelés et chaque essieu est actionné par un puissant moteur diesel General Motors. Chargés à capacité, ils pèsent 75 tonnes et peuvent voyager à une vitesse maximum de 30 milles à l'heure.

On se fera une idée de leur grosseur quand la caisse du camion est levée pour décharger. La distance du haut de la caisse au sol est de 24 pieds, ce qui excède la hauteur

d'une maison à deux étages ordinaire. Le réservoir d'essence de l'un de ces camions contient 250 gallons et il faut 35 gallons d'eau pour remplir le radiateur. Le chassis du camion est chauffé par le tuyau d'échappement au moyen de conduits spéciaux. Cela empêche la charge de geler sous des conditions d'hiver.

Le prix de ces camions est un peu moins de \$50,000, mais vous pouvez vous procurer un nouvel ensemble de pneus pour un peu moins de \$12,500.

L'extincteur, il faut l'avoir avant l'incendie

Un extincteur chimique dans une maison en vaut plusieurs en vente dans un magasin, dit la Ligue de Sécurité de la province de Québec, qui explique qu'il est trop tard pour penser à se procurer un extincteur quand le feu est à la maison. On ne veut pas croire que le feu peut causer un désastre chez soi. Non pas qu'on fait montre de plus de prudence; mais on croit tout simplement que le danger de feu, c'est pour les autres seulement. La semaine dernière, la Ligue avertissait les ménagères de ne jamais nettoyer le linge avec du naphthé ailleurs, que dans une pièce aérée. Un expert dans la prévention des incendies va plus loin. Il dit que le naphthé est tellement inflammable que c'est à ciel ouvert seulement qu'on peut s'en servir, et jamais à l'intérieur. Et en tout temps dans la maison, qu'il y ait un extincteur chimique, il n'est pas nécessaire qu'il soit dispendieux, mais qu'il soit à la portée de la main. S'il n'est jamais servi, c'est tant mieux; mais si l'on en a besoin et qu'il n'est pas là, c'est tant pis.



HISTOIRE GITANE

Un commissaire communiste hongrois prépare une "purgé" soignée. On lui amène une vieille gitane.

—Depuis combien de temps, lui demande-t-il, appartenez-vous au parti?

—Depuis de nombreuses années, monsieur le commissaire.

—Et votre père?

—Il en était membre, lui aussi, tout comme mon grand-père et mon arrière-grand-père.

—Hum, lui répond le commissaire, de leur temps, il n'y avait pas de parti.

—Oh! ça ne fait pas de question, rétorque la vieille gitane, on voyait déjà autant que tout le monde aujourd'hui.

HISTOIRE DE FOUS

Pres d'un asile d'aliénés, un épiciériste prenait le frais devant sa porte quand un gardien de l'asile, essouffé, se planta devant lui:

—Vous n'avez pas vu passer un fou par ici?

—Un fou s'est échappé? répondit l'autre, inquiet.

—Où, à l'instant?

—Comment est-il?

—Il est petit, tout maigre, un visage



—Ce sont les mémoires de l'annuaire du 12, monsieur le directeur, il écrit une phrase, il l'oublie, il la réécrit, il l'oublie encore, il l'écrit de nouveau...

—Et il pèse environ cent kilos.

—Si chétif... et cent kilos? Mais, voyons, ça n'est pas possible?

—Comment, pas possible? Ne vous ai-je pas dit qu'il était fou?

JEAN RIGOLE

PROGRAMMES DE RADIO

MERCREDI

p.m. CHLP

- 5.00—Nouvelles
- 5.05—Carrefour de la ch.
- 6.00—Nouvelles - Sports
- 6.15—Carrefour de la ch.
- 6.55—Nouvelles
- 7.00—Le rosaire
- 7.15—ECHO d'outre-mer
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Chanson du souvenir
- 8.30—Ronde d'amour
- 8.55—Nouvelles
- 9.00—Mus. pour diététiques
- 10.15—Nouvelles
- 10.30—Union nationale
- 10.50—Sport
- 11.00—Danse à Montréal
- 11.50—Nouvelles

p.m. CKAC

- 5.00—Actualité
- 5.05—Rythmes
- 5.45—Mon a connaître
- 6.00—Bonnes nouvelles
- 6.15—Sports
- 6.30—Nouvelles chez nous
- 6.45—Concert
- 7.00—Le rosaire
- 7.15—L'humour
- 7.30—Ch. françaises
- 7.45—Colette et Roland
- 8.00—La jouv.
- 8.15—A l'ombre
- 8.30—Rendez-vous
- 8.55—Nouvelles
- 9.00—Bing Crosby
- 9.30—Esquisses musicales
- 10.00—Nv. & danse à Madrid
- 10.30—Nos gouvernements
- 10.45—Nouvelles
- 11.00—Sports
- 11.15—Sérénades
- 11.30—Orchestre
- 12.00—Divers

p.m. CBF

- 5.00—Les malades

CHLP

- a.m. (1410)
- 6.50—Ouverture
- 7.00—Revue métropolitaine
- 7.45—Nouvelles
- 8.00—Radio Sacré-Coeur
- 8.15—Revue métropolitaine
- 8.55—Nouvelles
- 9.00—Madame, bonjour
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Au bal musette
- 10.15—Canzone
- 10.30—Vedettes
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Heure féminine
- 11.55—Nouvelles
- p.m.
- 12.00—Heure féminine
- 1.00—Radio-journal
- 1.05—Heure féminine
- 1.55—Nouvelles
- 2.00—Mélodies
- 2.55—Nouvelles
- 3.00—Mélodies magiques
- 3.55—Nouvelles
- 4.00—Radio Notre-Dame
- 4.15—Intermède
- 4.30—The dancing
- 5.00—Nouvelles
- 5.05—Carrefour de la ch.
- 6.00—Nouvelles et sports
- 6.15—Carrefour de la ch.
- 6.55—Nouvelles
- 7.00—Le rosaire
- 7.15—Heure grecque
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Bonne humeur
- 8.30—Ronde d'amour
- 8.55—Nouvelles
- 9.00—Mus. pour diététiques
- 10.15—Nouvelles
- 10.30—Votre vedette
- 10.50—Sports
- 11.00—\$50 a day
- 11.00—Danse à Montréal
- 11.55—Nouvelles

CKAC

- a.m. (730)
- 6.00—Messe du jour
- 6.30—Nouvelles
- 6.35—Reveil
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Guy Darcy
- 7.30—Marche du jour
- 7.45—Oratoire St-Joseph
- 8.00—Nouvelles
- 8.15—Louis Bélanger
- 9.00—Actualités
- 9.10—Emile Genest
- 9.45—Cherchez, vous trouvez
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Bons voisins
- 10.35—Casino de la ch.
- 11.00—Casino de CKAC
- p.m.
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Table tournante
- 12.30—Orgue et piano
- 1.00—Nouvelles
- 1.15—Fleurs musicales
- 1.30—Rythme du jour
- 2.00—Nv. & Airs de Paris
- 2.20—Vedettes
- 2.45—Chansons d'amour
- 3.00—Actualités
- 3.05—Quizz
- 3.15—Mot de la fin
- 3.45—Cordes qui chantent
- 4.00—Journal parlé
- 4.15—Événement social
- 4.30—\$50 par jour
- 4.40—Mélodies
- 5.00—Nouvelles
- 5.05—Mélodies
- 5.45—Les Letondal
- 6.00—Bonnes nouvelles
- 6.15—Sports
- 6.30—Nouv. de chez nous
- 6.45—Concert
- 7.00—Croisade du rosaire
- 7.15—L'humour
- 7.30—Chansons françaises
- 7.45—Nouvelles à musique
- 8.00—La Louve
- 8.15—A l'ombre du clocher
- 8.30—Ens. Louis Bédard
- 8.55—Nouvelles
- 9.00—Faites-moi rire
- 9.30—Paul Weston
- 10.00—Nv. & Danse à Paris
- 10.30—Concert
- 10.45—Nouvelles
- 11.00—Sport
- 11.15—Sérénade
- 11.30—Orchestre
- 12.00—Divers

CKVL

- a.m. (980)
- 6.00—Réveil
- 6.15—Aux fermiers
- 6.30—Le café-Bailly
- 6.55—Nouvelles
- 7.00—Le café
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Messieurs-dames
- 8.55—Nouvelles
- 9.00—Vive la gaieté
- 9.15—Roger Bailly
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Qui chante?
- 10.15—Chantez avec moi
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Parade chans franc.
- 11.55—Nouvelles
- p.m.
- 12.00—Parade chans franc.
- 12.55—Nouvelles
- 1.00—Parade chans franc.
- 1.55—Nouvelles
- 2.00—Hits on parade
- 2.55—Nouvelles
- 3.00—For the asking
- 3.55—Vie sociale
- 4.00—Music hall
- 4.30—Chansonnets
- 4.55—Nouvelles
- 5.00—Chansons françaises
- 5.55—Nouvelles
- 6.00—Piano quizz
- 6.30—Journal d'ow
- 6.55—Parade chans franc.
- 7.00—Chansonnets
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Dr Lambert
- 8.30—Jesabel
- 8.55—Nouvelles

CBF

- a.m. (690)
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Opéra de 4 sous
- 8.00—Nouvelles
- 8.15—Elevations
- 8.30—Rythme et mélodies
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Comptoir du disque
- 10.00—Cabaret des ondes
- 10.30—Entre nous
- 10.45—Je vous ai tant aimé
- 11.00—Francine Louvain
- 11.15—Vie de femmes
- 11.30—Joyeux troubadours

p.m. CBM

- 5.30—Yvan l'inséparable
- 5.45—Sur nos ondes
- 6.00—Nouvelles - Sports
- 6.15—Dans la coulisse
- 6.30—Le Survivant
- 6.45—Un homme et son p.
- 7.00—Actualité
- 7.15—Métropole
- 7.30—Chansons
- 7.45—Les Plouffe
- 8.30—Histoires extraord...
- 9.00—Trio lyrique
- 9.30—Idées en marche
- 10.00—Nouvelles
- 10.15—Causerie
- 10.30—Pêle-mêle
- 11.00—Adagio
- 11.30—Fin du jour

p.m. CFCF

- 5.00—News
- 5.05—Western Swing
- 6.00—Here's Charlie
- 6.30—News
- 6.45—Here's Charlie
- 7.30—Tarran
- 8.00—Frank Sinatra
- 8.30—Great Gildersleeve
- 9.00—Frontier town
- 9.30—Mystery theatre
- 10.00—The world we live in
- 10.30—Incredible out
- 10.45—Sports
- 11.00—Nouvelles - Sports
- 11.15—Deegan's diary
- 11.30—Bud's Place

p.m. CKVL

- 5.00—Chansonnets
- 5.55—Nouvelles
- 6.00—Piano quizz
- 7.00—Chansonnets
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Ceux qu'on aime
- 8.30—Étoiles de demain
- 8.55—Nouvelles
- 9.00—Heure du Coke

p.m. CFCF

- a.m. (600)
- 6.00—Nouvelles
- 6.15—Sinclair Show
- 7.00—Morning News
- 7.15—Sinclair Show
- 8.00—Nouvelles - Sports
- 8.15—Sinclair Show
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—\$50 a day
- 9.15—Breakfast Club
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—C. Fair
- 10.45—Good neighbor
- 11.15—Red Skelton
- 11.45—Town crier
- p.m.
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Musique
- 12.15—When a girl...
- 12.30—Brightest day
- 12.45—Perry Mason
- 1.00—News - Musique
- 1.15—Ted Malone
- 1.30—Guiding light
- 1.45—Dr Malone
- 2.00—News & music
- 2.15—Ted Malone
- 2.30—Martin Block
- 4.00—Nouvelles
- 4.05—Playhouse
- 4.30—High Time
- 5.00—Nouvelles
- 5.05—Western swing
- 5.30—Don Cameron
- 6.00—Here's Charlie
- 6.30—Nouvelles
- 6.45—Here's Charlie
- 7.30—Stars of space
- 8.00—Music hall
- 8.30—Cross Section
- 9.00—Suspense
- 9.30—Music hall
- 10.00—Santé-Finagan
- 10.45—Sports
- 11.00—Nouvelles
- 11.05—Deegan's diary
- 11.30—Bud's place

p.m. CKVL

- a.m. (980)
- 6.00—Réveil
- 6.15—Aux fermiers
- 6.30—Le café-Bailly
- 6.55—Nouvelles
- 7.00—Le café
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Messieurs-dames
- 8.55—Nouvelles
- 9.00—Vive la gaieté
- 9.15—Roger Bailly
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Qui chante?
- 10.15—Chantez avec moi
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Parade chans franc.
- 11.55—Nouvelles
- p.m.
- 12.00—Parade chans franc.
- 12.55—Nouvelles
- 1.00—Parade chans franc.
- 1.55—Nouvelles
- 2.00—Hits on parade
- 2.55—Nouvelles
- 3.00—For the asking
- 3.55—Vie sociale
- 4.00—Music hall
- 4.30—Chansonnets
- 4.55—Nouvelles
- 5.00—Chansons françaises
- 5.55—Nouvelles
- 6.00—Piano quizz
- 6.30—Journal d'ow
- 6.55—Parade chans franc.
- 7.00—Chansonnets
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Dr Lambert
- 8.30—Jesabel
- 8.55—Nouvelles

CBF

- a.m. (690)
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Opéra de 4 sous
- 8.00—Nouvelles
- 8.15—Elevations
- 8.30—Rythme et mélodies
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Comptoir du disque
- 10.00—Cabaret des ondes
- 10.30—Entre nous
- 10.45—Je vous ai tant aimé
- 11.00—Francine Louvain
- 11.15—Vie de femmes
- 11.30—Joyeux troubadours

p.m. CBM

- 5.30—Paris Swing
- 5.55—Nouvelles
- 10.00—Paris Swing
- 10.30—Dernière édition
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Manchettes
- 11.05—Hit Parade
- 11.55—Nouvelles
- 12.00—Musique

p.m. CBM

- 5.00—Little concert
- 5.15—Howdy Doody
- 5.30—Jubilee road
- 5.45—Under the ice
- 6.00—Nouvelles - Sports
- 6.15—Interlude
- 6.35—Carrousel
- 7.00—Roundup
- 7.15—Wednesday night
- 7.30—Life of a butler
- 8.00—Monsieur Beaucaire
- 10.00—News
- 10.15—Life of poets
- 11.00—Musique de Mozart
- 12.00—Nouvelles

p.m. CJAD

- 5.00—News
- 5.05—Hallroom
- 6.00—News
- 6.05—Hallroom
- 6.45—Denny Vaughan
- 7.00—G. Stars
- 7.15—Hallroom
- 7.30—Curt Massey
- 7.45—Sports
- 8.00—Gangbuster
- 8.30—Make mine memories
- 9.00—Turnabout
- 9.30—Escape
- 10.00—News
- 10.05—Tunes & talent
- 10.30—The way I see it
- 10.45—Glen Miller
- 11.00—News - Sports
- 11.15—Prélude

p.m. CBM

- 9.00—Willie Lamothe
- 9.15—Detective Ladouceur
- 9.30—Paris Swing
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Paris Swing
- 10.30—Dernière édition
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Manchettes
- 11.05—Hit parade
- 11.55—

Deux couples perdent la vie à un passage à niveau

MARATHON, Ont., 28 — (Pcf) — Quatre personnes, deux femmes et leurs maris, ont trouvé la mort dans une collision survenue entre une automobile de tourisme et un train du Pacifique Canadien à un passage à niveau, non loin de Marathon, Ontario.

Les victimes, qui s'en allaient en vacances, avaient fait demi-tour afin de retourner chercher quelque chose qu'elles avaient oublié.

La voiture des victimes, Mme et M. G.-T. Nicoll, de Coldwell, âgés tous deux de 40 ans, ainsi que Mme et M. R.-H. Whitely, 35 ans environ, de Marathon, a été happée à un passage à niveau privé situé à l'entrée de Port Coldwell, à une dizaine de milles de Marathon et à 180 milles à l'est de Port-Arthur.

Sept enfants sont ainsi privés de

leurs parents. La famille Nicoll compte 3 enfants et les Whitely quatre.

Les victimes, qui se rendaient en vacances à Lakehead, étaient retournées chercher quelque chose à Marathon et avaient traversé le passage à niveau pour la seconde fois au moment de l'accident. Mme et M. Nicoll ainsi que Mme Whitely ont été projetés sur la route au moment de la collision et tout porte à croire qu'ils ont été tués sur le coup.

L'appel du lieutenant Balcombe est rejeté

TORONTO, 28 — (Pcf) — La cour d'Appel de l'Ontario a rejeté hier l'appel du lieutenant Peter Balcombe, 24 ans, de London, Ontario, contre la sentence de mort qui pèse contre lui depuis qu'il a été trouvé coupable du meurtre d'Anne-Marie Carrier, de Bienville, près de Québec. Balcombe doit monter sur l'échafaud le 25 mai.

Le procureur de la défense a immédiatement annoncé qu'il en appellerait de nouveau de la sentence, cette fois devant la Cour Suprême du Canada.

On avait retrouvé le corps nu d'Anne-Marie Carrier dans un fossé, le 16 octobre dernier, à Dixon's Corner, environ sept milles au nord d'Iroquois. Son corps était percé de coups de couteau et on a cru que la jeune fille était morte environ 24 heures avant d'être trouvée dans un fossé en bordure de la route.

Balcombe, un homme marié et père de deux enfants, a été trouvé coupable de meurtre en février dernier, devant un tribunal de la Cour Suprême de l'Ontario.

Me J. P. Kelly, avocat de la défense, a déclaré hier à la séance pour une requête d'appel que l'on a pas prouvé hors de tout doute raisonnable, que le meurtre a été commis en Ontario. Il a déclaré que la cour de Cornwall n'avait aucune juridiction dans la cause à moins que l'on ait pu établir au préalable que le crime a été commis en Ontario.

Le juge en chef J. W. Pickup, en refusant l'appel, a déclaré qu'il n'y avait rien pour prouver que le crime n'a pas été commis en Ontario. Il a ajouté que les preuves soumise justifient pleinement le verdict rendu par le jury, et que Balcombe a subi un procès juste.

Me Kelly a également prétendu que le juge J. C. McRuer, qui a officié au procès, a donné de mauvaises directives au jury, et il a ajouté que la publication d'articles en marge du meurtre avant le début du procès avaient empêché Balcombe d'avoir un procès juste. Le juge Pickup a déclaré qu'il n'y a rien pour indiquer que ces articles ont mis des préjugés dans l'esprit des jurés.

Me W.-B. Common, avocat spécial du procureur-général, parlant au nom de la Couronne, a déclaré qu'il aurait été "physiquement impossible" pour Balcombe d'assassiner la jeune fille dans la province de Québec et d'aller déposer son corps près d'Iroquois, 65 milles plus loin, en l'espace de 45 minutes. Le coronar a établi que le cadavre de Mlle Carrier avait été déposé dans le fossé moins de 45 minutes après sa mort.

Carabinade Lacordaire

Une grande "Carabinade Lacordaire" sera offerte aux jeunes et aux amis de la jeunesse universitaire, par le Cercle Lacordaire de l'Université de Montréal, le samedi soir, 1er mai, à 8 h., au gymnase des Loisirs de St-Jean-Baptiste, 485, est, rue Rachel.

C'est la première soirée du genre

organisée par les étudiants. Elle comprendra des numéros de chants, de folklore, de magie et de danses paysannes, des rafraîchissements, le tout à un prix très populaire, (0.50).

Billets en vente au Secrétariat diocésain Lacordaire (Centre des Loisirs St-Jean-Baptiste), 485, est, Rachel — Tél.: HA. 4251, ou chez M. Julien Perron, 5362, rue Louis-Colin — Tél.: RE. 8-2931.

Démonstration à l'auditorium de Verdun

Mardi soir, le 4 mai, à 8 heures, dans l'auditorium de Verdun, le public est invité à voir non seulement comment s'effectue le traitement des blessés dans un poste de premiers secours de la Défense civile, tel qu'annoncé précédemment, mais aussi comment des équipes de moniteurs procèdent pour dépister les radiations atomiques.

Les moniteurs, protégés par des vêtements spéciaux et ressemblant à des hommes d'une autre planète, mettront des compteurs Geiger en présence d'aliments et d'endroits contaminés par les radiations atomiques.

Nouvelle émission de timbres-poste

Le ministre des Postes, M. Alcide Côté, annonce pour le 10 juin prochain la parution d'une nouvelle série de timbres-poste de 1c, 2c, 3c, 4c et 6c. Pour cette nouvelle série à l'effigie de la reine Elisabeth II, on s'est servi du même portrait que pour le timbre de 5 cents mis en vente pour la première fois le 1er avril dernier.

C'est dire que seules la couleur et la valeur seront différentes du timbre de 5c. La couleur, toutefois, sera celle du timbre de valeur correspondante de la série en cours, soit brun, vert, rouge, pourpre et, pour le timbre de 6c, orange.

Il faut remonter à 1898 pour retrouver un timbre de 6c émis à l'effigie d'un souverain. Il n'y aura probablement pas de forte demande pour ce timbre de 6c; n'empêche qu'il sera commode pour l'affranchissement des objets de première classe que les usagers expédieront aux pays en dehors du Commonwealth britannique, de la France, de l'Espagne et des Amériques du Nord et du Sud.

Il faudra encore plusieurs mois, croit-on, avant que le nouveau portrait de la reine figure sur les timbres qui se vendent sous forme de livrets et de roulettes. C'est la Canadian Bank Note Company, à Ottawa, qui a été chargée de la gravure et de l'impression des nouveaux timbres.

Assemblée des manufacturiers

L'assemblée annuelle conjointe de la Division de Québec et de la Section de Montréal de l'Association des manufacturiers canadiens aura lieu en l'hôtel Mont-Royal, le vendredi 30 avril, à 11 h. a.m.

Au cours du déjeuner qui sera servi à 12 h. 15, immédiatement après cette assemblée, le lieutenant-général A.-C. Wedemeyer, vice-



M. L. F. LONG

président et directeur de Avco Manufacturing Corporation, New-York, prononcera une causerie intitulée "The New Look — Militarily — The Outlook — Economically".

L'élection des officiers de ces deux groupements de l'Association pour l'année 1954-55 sera tenue lors de l'assemblée annuelle. Suit une liste des candidats dont la mise en nomination s'est close aujourd'hui:

DIVISION DE QUÉBEC

Comité exécutif: président: L.-F. Long; vice-président: J.-M. Boulard; membres: A.-C. Abbott; J.-J.-F. Bancroft; J.-M. Breen; E.-J. Brunning; J.-A. Calder; G.-H. Carr; L.-H.-T. Clegg; Hugh Crombie; J.-C. Cushing; C.-W. Dempsey; P.-H. Desrochers; L.-W. Duncan; F.-G. Ferrabee; G.-Blair Gordon; C.-E. Gravel; J.-Hastie Holden; J.-C. Lessard; M.-C. Lowe; T.-R. McLagan; J.-G. Notman; L.-B. Ramsey; Jean Raymond; Lucien Rolland; G.-D. Schroeder; J.-E. Simard; H. McD. Sparks; G.-R. Taylor; E.-S. Trudeau; J.-R. Wallace; Paul-S. White.

SECTION DE MONTRÉAL

Comité exécutif: président: D.-G. Currie; vice-président: H. McD. Sparks; membres: R.-W. Atkinson; K.-G.-K. Baker; Geo.-F. Benson, Jr.; Gerald-L. Bruck; J. Brunet; H.-Roy Crabtree; G.-A. Cruickshank; J.-H. Davey; Jas.



M. D. G. CURRIE

Fergus; J.-H. Ferrie; R.-Y. Gault, Sr.; S. Irwin; C.-H. Jackson; P.-C. Kelly; W.-P. MacDougall; E.-A. Mahon; R. Parent; J.-E. Pelouquin; L.-R. Philie; R.-B. Rolland; C.-W. Rudge; Bernard Sarrazin, c.r.; Léon Simard; P.-S. Vézina, c.r.; R.-K. Thoman; L.-W. Vézina; D.-A. Whittaker; P.-E.-F. Wiele.

Conseil exécutif national: membres: R.-W. Atkinson; J.-J.-F. Bancroft; J.-M. Boulard; J.-M. Breen; G.-H. Carr; L.-H.-T.

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER du 21 mars au 20 avril

Journée fort active convenant aux initiatives assez audacieuses exigeant un effort mental et physique un peu inhabituel à ce temps-ci de l'année.

Le TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Vous vous jouez souvent de mauvais tours. Succès, charme, éclat. Une éclaircie va se produire dans les nuages qui planent sur vous. Le soleil luira enfin.

Les GÉMEAUX du 21 mai au 20 juin

Quelques tracasseries encore, mais qui vont en régressant. L'après-midi sera favorable aux affaires et aux affections. Gardez tout votre calme.

Le CANCER du 21 juin au 22 juillet

Par un optimisme prudent, mettez-vous en position de profiter des occasions qui se présenteront aujourd'hui. Le développement de votre carrière en dépend.

Le LION du 23 juillet au 22 août

Vous êtes assez intransigent, cassant et sujet à défiance. Vous devriez montrer plus d'habileté, de fermeté et de résistance.

La VIERGE du 23 août au 22 septembre

Agréable échange de visites ou de correspondance. Beaucoup d'entrain. La journée, surtout l'après-midi, est éminemment favorable aux affaires.

La BALANCE du 23 septembre au 22 octobre

Bonnes perspectives dans l'exercice de votre profession. Vos chances sont plus grandes et votre activité mieux conditionnée et plus productive.

Le SCORPION du 23 octobre au 22 novembre

Si vous êtes brouillé avec un parent âgé, n'attendez pas plus longtemps pour vous réconcilier. Autrement, cet héritage attendu pourrait bien vous échapper.

Le SAGITTAIRE du 23 novembre au 22 décembre

Demeurez calme, prudent et objectif. Vos ennuis seront ainsi de moins en moins aigus. Avant toujours du cran, de l'allant et vous aurez du succès.

Le CAPRICORNE du 23 décembre au 19 janvier

La légère brume de la semaine dernière s'est entièrement dissipée. Mais vous éprouvez encore des difficultés d'ordre sentimental ou budgétaire.

Le VERSEAU du 20 janvier au 18 février

Ne vous lancez pas dans des improvisations, des affaires aventureuses ou à trop long terme. Surveillez bien votre santé et aussi vos réflexes.

Les POISSONS du 19 février au 20 mars

La journée est meilleure que celle d'hier. Il y a cependant encore certaines complications pour vous, surtout si vous faites affaire avec le public.

Clegg; D.-G. Currie; F.-G. Ferrabee; E.-S. Frosst; J.-A. Fuller; C.-E. Gravel; R.-C. Holbrook; J.-H. Holden; P.-C. Kelly; K.-V. Lindell; L.-F. Long; W.-P. MacDougall; T.-R. McLagan; Jean Raymond; E.-Howard Smith; P.-S. Smith, c.r.; H. McD. Sparks; P.-S. White; D.-A. Whittaker.

A QUÉBEC

Le problème des services aériens

QUÉBEC, 28. (DNC). — Une délégation de la Chambre de commerce de Québec se rendra à Ottawa, lundi, le 3 mai, afin de présenter aux autorités fédérales un mémoire sur les services aériens à Québec.

Le mémoire a été adopté par le conseil d'administration de la Chambre, lors d'une réunion spéciale tenue le 20 avril. La délégation rencontrera les honorables C.-D. Howe et Lionel Chevrier, respectivement ministre du commerce et de l'industrie et ministre des transports.

Comprenant une trentaine de pages, le mémoire étudie en détails "tous les aspects du problème; il contient des recommandations précises sur les mesures à prendre pour

accorder à Québec les services aériens susceptibles de répondre à ses besoins réels".

On précise que la région économique de Québec, dont la population est estimée à environ 375,000 âmes, est une capitale politique, un des centres commerciaux et industriels les plus importants du pays, une des villes les plus achalandées par les touristes et un endroit idéal pour tenir des congrès.

Jusqu'à présent, dit-on, Québec n'a été desservi que par un service aérien régional établi surtout en fonction des besoins de la Côte Nord et du Saguenay. "Cette situation nous place sur le même pied que des petites villes dont la population est inférieure à 5,000 citoyens".

Dans son mémoire, la Chambre de Commerce de Québec demande aux autorités fédérales de permettre aux avions transcontinentaux d'Air Canada de faire escale à Québec, d'établir un service international régulier entre Québec, Boston et New-York et un service transatlantique entre Québec et Paris. Elle demande également au gouvernement d'apporter certaines améliorations à l'aéroport de l'Anctienne-Lorette, dont la construction d'une aéro-gare et d'une longue piste d'atterrissage de 6,000 pieds de longueur.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Adit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 181, rue Ste-Catherine, Montréal par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire-Trésorier Téléphone LANCHESTER 3121. Échange correspondant avec tous les différents services Autorisés comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS
Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS
TORONTO, Ont. Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 15 rue Melinda; Téléphone EMPIRE 4-1010.
ÉTATS-UNIS, Ralph R. Mulligan, 141 East 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3046 Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 28 AVRIL 1954

Instruction ou sagesse ?

par Roger DUHAMEL

C'est un grand ami de notre pays que le collègue Jean-de-Brébeuf a reçu dimanche dernier dans la personne de M. Étienne Gilson. Cet excellent philosophe contemporain partage son temps depuis une vingtaine d'années entre la France et le Canada. Il a eu l'occasion de fonder et d'animer à Toronto un centre de recherches thomistes dont la réputation a déjà dépassé nos frontières. M. Gilson a trouvé chez nous un climat de sérénité intellectuelle qui convenait tout à fait à ses travaux. Nul n'était mieux qualifié que lui pour venir apporter une conclusion à une foule d'initiatives du plus vif intérêt que le collègue Jean-de-Brébeuf a mises sur pied pour commémorer son premier quart de siècle d'existence.

En choisissant de traiter de « l'école à la croisée des chemins », M. Gilson abordait un problème passionnément discuté dans nos milieux pédagogiques et sur lequel les opinions demeurent très divergentes. Au demeurant, nous ne regrettons pas tellement la variété de ces opinions; c'est plutôt un signe de santé. Si l'on s'interroge avec autant de curiosité, avec un pareil désir d'en arriver à des résultats pratiques et à des formules concrètes, c'est que nous avons la conviction qu'il y va de l'avenir de toute la nation.

M. Gilson a raison de relier étroitement l'instruction à la forme du gouvernement. Les écoles ont en effet pour but essentiel de former les générations montantes des citoyens qui assureront la relève des aînés. Il est naturel qu'une démocratie vise surtout à dispenser le savoir au plus grand nombre, plutôt qu'à former une élite peu nombreuse et raffinée, comme il arrive dans une aristocratie. C'est dans cette voie que nous sommes engagés et rien ne servirait de penser qu'il est possible ou même souhaitable de renverser la vapeur. Encore importe-t-il d'agir avec prudence et de ne pas ruiner les fondements de notre culture. Si le sel de la terre venait à s'affadir, avec quoi le salerait-on ?

C'est un fait évident que les maisons d'enseignement sont à peu près unanimes à se plaindre de la qualité des sujets qu'elles reçoivent: les collègues classiques estiment peu ou mal préparés les élèves qui viennent des écoles primaires et les facultés universitaires n'ont pas que des éloges à adresser aux bacheliers. « Mais d'autres plaintes, de poursuivre M. Gilson, se font entendre du côté des usagers de l'école, car on les entend regretter de ne pas savoir ce qu'ils ont passé si longtemps à apprendre ou de savoir ce qui leur est inutile alors qu'ils ignorent ce qu'ils auraient besoin de savoir. On a partout substitué l'instruction à la sagesse comme fin des études. En termes plus concrets, on a substitué l'enseignement à la formation des esprits, la pratique au théorique et l'action à la spéculation. »

On ne saurait mieux décrire la tendance capitale de notre temps. Malgré les difficultés que personne ne s'applique à dissimuler, il nous semble qu'il

serait possible et avantageux d'en arriver à une saine diversité dans le domaine de l'enseignement. On rêve d'accroître les effectifs de certaines professions où nous demeurons encore insuffisamment représentés. Pour y parvenir, d'aucuns sont prêts à abaisser les exigences académiques, ce qui risque de rabaisser le niveau intellectuel de ces professions pour les prochaines générations. Il serait grand temps que l'on comprenne que les conditions de l'action pratique ne s'opposent pas à une formation en profondeur. M. Gilson aura eu le mérite de le rappeler opportunément, avec autant de tact que de modération.

L'art et la politique

par Alonzo CINQ-MARS

Six artistes russes arrivés récemment au Canada pour y donner une série de représentations sous les auspices de la Société de l'Amitié Canado-Soviétique. Ce sont un pianiste, un violoniste, un ténor, une soprano, un danseur et une danseuse, tous artistes de très grand mérite qui ont été triés sur le volet parmi les meilleurs de Russie. Le passage de ces artistes russes dans notre pays y soulève un intérêt considérable, non seulement dans notre monde artistique, mais dans tout le public en général.

Il s'agit évidemment d'une initiative de la propagande soviétique qui veut nous montrer l'importance du rôle que les beaux-arts, dans le domaine de la musique, du chant et de la chorégraphie, jouent en Russie sous le régime communiste, mais c'est aussi un geste qu'il nous faut apprécier avec tact, en faisant la distinction qui s'impose entre l'art et la politique.

L'arrivée de ces artistes russes au Canada a été diversement appréciée dans notre presse. Quelques rares journalistes les ont accueillis avec beaucoup d'enthousiasme; d'autres l'ont fait avec une certaine réserve; d'autres enfin ont manifesté une appréhension non dissimulée. Il y en a même qui ont conseillé le boycottage de ces artistes, demandant aux propriétaires des salles de concert de leur en refuser l'accès et suggérant au public de s'abstenir d'assister aux représentations que ces étrangers pourraient donner là où ils seraient admis à le faire.

La tournée canadienne de ces artistes a débuté à Toronto, où l'association qui les patronne n'a éprouvé aucune difficulté à louer pour leur première représentation l'immense salle de concert qu'est le Massey Hall, et à le remplir d'une foule qui les a acclamés chaleureusement. Il faut dire que les chaiseurs de ce concert avaient fait un appel tout particulier aux communistes de Toronto, et l'on sait qu'il y en a beaucoup dans la Ville-Reine. Lorsque le maître de cérémonie prononça, au début du concert, une allocution en langue russe, les passages où il prônait l'amitié canado-soviétique furent hachés par des applaudissements frénétiques. C'est dire qu'un très grand nombre des assistants comprenaient le russe. Voilà qui donne à réfléchir sur les sentiments politiques des nombreux réfugiés russes qui habitent Toronto.

Il paraît que les organisateurs de cette tournée éprouvent des difficultés à trouver à Montréal une salle pour la représentation qu'ils projettent. Il serait malheureux que ces artistes ne pussent se faire entendre dans notre ville. Quel que soit le régime politique de leur pays, ce sont, s'il faut en croire les critiques des journaux de Toronto, des artistes de premier ordre. Il est certain qu'un grand nombre de Montréalais amateurs de musique, de chant et de chorégraphie aimeraient à assister à la représentation que ces ambassadeurs de l'art soviétique veulent donner ici.

Il importe de ne pas mêler la politique à l'art. Il ne faut pas manifester d'antipathie à ces artistes russes. Qui sait si quelques-uns d'entre eux n'ont

pas dans leur for intérieur le secret désir de profiter de l'occasion exceptionnelle qui leur est offerte de fausser compagnie à leurs collègues et de demander asile au pays libre qu'ils visitent? Il n'y aurait nullement à s'en étonner.

Juste hommage au Dr L.-P. Roy

L'honneur que le gouvernement français vient de décerner au Docteur Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef de *L'Action Catholique*, à l'occasion du 25^e anniversaire de son entrée dans le journalisme, était des plus mérités. Il n'est guère de Canadiens français capables de tenir une plume qui ne soient profondément attachés à l'ancienne mère patrie, mais Louis-Philippe Roy s'y est intéressé de façon spéciale. M. François de Vial, consul de France à Québec, en lui remettant la « Médaille d'argent de la Reconnaissance et du Souvenir », rappelait à monsieur Roy le rôle important que lui et son journal ont tenu en adoptant une attitude sympathique à l'endroit de la France au moment de ses plus dures épreuves. Il n'est pas toujours facile, non plus, ajoutait-il, de signaler au grand public le sens du réveil religieux de la France, du problème des prêtres-ouvriers ou encore de l'évolution de l'Union française, mais les journalistes bien disposés cherchent à traiter ces questions avec impartialité et exactitude. Le Dr Roy, de son côté, a rappelé combien il lui était douloureux de commenter les événements de 1940, puis le bonheur qu'il avait ressenti à constater, dix ans plus tard, le merveilleux relèvement d'après-guerre. Il n'y a aucun doute que cette restauration fut rendue possible, dans une certaine mesure, grâce aux journalistes qui, comme le Dr Roy, n'ont jamais voulu croire à la défaite définitive de la France et ont continué à lui faire une publicité sympathique. Le fait que le gouvernement français ait reconnu officiellement ce rôle en montre l'importance. Ce n'est là, d'ailleurs, qu'un des aspects de l'influence exercée par le Dr Roy depuis vingt-cinq ans. Nous nous réjouissons du juste hommage qu'on vient de rendre à notre confrère.

Les assiégés de Dien Bien Phu

Dès le début des entretiens de Genève dont personne n'augure très favorablement, le ministre français des Affaires étrangères a lancé un appel pathétique à la conscience du monde civilisé, en réclamant une trêve pour retirer un millier de blessés de la forteresse de Dien Bien Phu. « Il serait inconcevable, a déclaré M. Georges Bidault, qu'une conférence à Genève ne s'ouvrit pas par un geste pour sauver des dangers du combat les hommes qui ne peuvent plus y participer parce qu'ils ont déjà versé leur sang. Que mon appel, lancé d'un haut lieu de paix, soit entendu. »

Il appartenait au représentant de la France de faire entendre sa voix. S'il existe un terrain commun où il soit impossible de ne pas tomber d'accord, c'est bien sur l'héroïsme déployé depuis de nombreuses années par les troupes françaises et vietnamiennes. Dans des conditions qui ont toujours été difficiles, elles ont tenu tête à tous les assauts. Elles ont même été à l'occasion les victimes de préjugés et de potins injurieux, surtout au moment où l'intérêt général se portait sur ce qui se déroulait en Corée. On peut sans doute reprocher au gouvernement de Paris de n'avoir pas tout mis en œuvre pour obtenir des résultats décisifs en Indochine, encore que dans une matière aussi délicate, la critique risque toujours d'être injuste et mal fondée. Ce qu'aucun esprit impartial ne peut nier, c'est que des milliers d'officiers et de soldats se sont rendus là-bas et qu'ils ont courageusement accepté le sacrifice suprême.

Depuis quelques semaines, les événements ont pris une tournure encore plus détestable. Les communistes ont

voulu faire coïncider leur offensive actuelle avec les conversations de Genève, afin de se trouver dans une meilleure posture pour orienter les négociations dans le sens qui leur agréait. Avec une poignée de braves, le général de Castries se défend pied à pied contre l'envahisseur et fait honneur aux plus nobles traditions de l'héroïsme français. Le monde libre suit avec une admiration passionnée les épisodes de cette geste contemporaine.

Ce que M. Bidault demande instamment, ce n'est pas de modifier en quoi que ce soit la position respective des belligérants. C'est tout simplement de faire droit à cette exigence élémentaire de l'évacuation des blessés. On pleint mal qu'un gouvernement, en plein vingtième siècle, s'oppose à cette mesure de rigoureuse humanité. Avons-nous réussi à faire reculer péniblement les frontières de la barbarie ou sommes-nous revenus à la sauvagerie de l'homme des cavernes?

M. René Finkelstein, secrétaire général des Oeuvres Catholiques de France, nous adresse le communiqué suivant: — Les statistiques de librairie et d'édition, les innombrables revues spécialisées et jusqu'aux faits-divers disent assez la place que vient de prendre dans notre société, au cours des dernières années, la littérature enfantine et de jeunesse. De tous côtés, on attache au livre pour enfant la même importance qu'à sa nourriture, la compréhension de sa psychologie, ses loisirs, ses occupations, le cadre de sa vie, les milieux où il évolue. Et c'est justice. La lecture joue un rôle de première importance dans sa formation, et surtout dans ce qu'elle a de moins contrôlable: la vie mentale, les rêves. Que font les chrétiens dans ce domaine? Beaucoup, mais si c'est obscurément. Mais il faut bien avouer qu'ils ne sont pas encore parvenus à sortir de cette accusation où tant de gens les enferment: l'accusation de n'être capables que de « bonheuseries ». A l'heure du magnifique renouveau chrétien dans la liturgie, la pédagogie, le terrain social, l'activité missionnaire, l'art sacré, n'est-ce pas le moment de réunir nos exigences chrétiennes et nos volontés éducatives pour promouvoir une littérature de jeunesse renouvelée? Nous pouvons, si nous le voulons, par plus de sévérité et plus d'intérêt, déclencher une sorte de renaissance dans le livre pour enfants, un livre qui serait véritablement chrétien et réellement valable. Si c'est là beaucoup d'ambition, quel est le chrétien qui n'approuverait ce désir, cette volonté? Par ailleurs, n'est-ce pas l'affaire de tous les chrétiens et non pas de quelques-uns seulement? Dans cette perspective, le Journal « COEURS VAILLANTS », à l'occasion de son XXV^e anniversaire, fonde un Prix de littérature enfantine et de jeunesse, dont le jury, à la fois littéraire et pédagogique, espère susciter un mouvement vers la qualité et procurer un intérêt accru pour le livre qui soit en même temps une oeuvre d'art et d'éducation. Ce prix, destiné à provoquer un regain d'intérêt en faveur du roman pour enfants de 9 à 14 ans et, si possible, un renouveau, comporte un premier prix de 100.000 francs et un second prix de 80.000 francs. Il s'adresse aux auteurs de France comme de Suisse, de Belgique comme du Canada, c'est-à-dire à tout écrivain de langue française. Les manuscrits primés seront publiés par les Editions FLEURUS, en coédition avec les Editions GAUTHIER-LANGUEREAU et la Maison MAME. Les Editions FLEURUS s'engagent, en outre, à publier autant de manuscrits que le jury, composé de personnalités littéraires et d'éducateurs, en estimera de valables au double point de vue littéraire et pédagogique. Les manuscrits seront reçus au Secrétariat du Prix littéraire du Journal « COEURS VAILLANTS », entre le 30 avril 1954 et le 31 décembre 1954. Pour toute demande de renseignements, s'adresser au Secrétariat du Prix Littéraire, 31, rue de Fleurus, Paris, VIème.

Les mots qui vivent

— En toute action il faut que la gloire soit pour Dieu, l'utilité pour le prochain et la peine pour nous. PERE VARIN, S.J.

En marge de l'actualité

Le musicien ne vit pas que d'inspiration

(par Maurice HUOT)

Le débat qui veut que l'Art puisse s'épanouir librement, sans que les contingences matérielles ne viennent



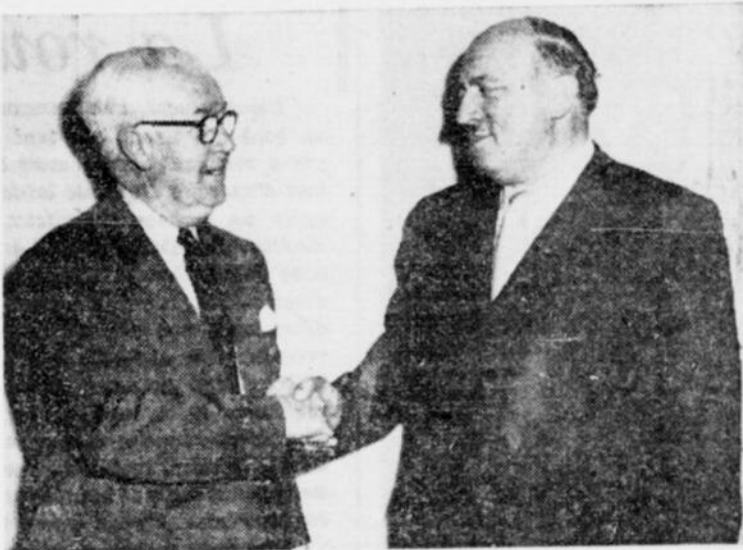
l'étouffer n'est pas d'hier. Un musicographe l'a repris dans ses notes personnelles qu'il a confiées à un ami. Il y dit notamment, que le musicien doit vivre, car le musicien est un homme comme les autres, soumis aux mêmes obligations terrestres que les autres.

L'histoire de l'homme dans les nuages, vivant d'idéal, déjeunant de thym et soupant d'étoiles à la vie dure. L'inspiration dit en substance ce musicographe, n'empêche pas que le musicien doive payer comme les autres son propriétaire, son boucher, son épicière et son tailleur. Ce n'est pas à eux qu'on paiera avec des sérénades, des chansons sans paroles et même des valses brillantes. Ces marchands préfèrent, et si on se place à leur point de vue, ils ont raison, l'agréable sonorité des espèces sonnantes dans leur tiroir-caisse. Le musicien tombe malade parfois comme le commun des mortels et ce n'est avec des airs d'opéras qu'il paie ses traitements bien que parmi la gent médicale le musicien puisse trouver de fort belles sympathies qui lui accordent des délais intéressants pour payer ou qui accusent même en garantie un Guarnerius ou un Amati. La plupart du temps toutefois, le médecin comme l'épicier et le boucher, préfèrent une liasse de billets de banque allant en crescendo à un quatuor bien senti.

Autrefois, les musiciens, du moins les plus remarquables, trouvaient des protecteurs qui se faisaient une gloire de leur garantir la subsistance soit en les abritant et en les nourrissant dans leurs châteaux, ou encore, en leur donnant des bourses et des pensions. Aujourd'hui la plupart des musiciens vivent comme tout le monde du salaire qu'ils gagnent assez durement, et de la protection non pas des seigneurs mais des unions, ainsi le veut la vie moderne. Les musiciens comme n'importe qui remplissent une fonction utile et ont le droit de vivre. Ceux qui les traitent de paresseux, ne voudraient probablement pas faire la moitié d'une journée normale d'un musicien professionnel.

Les musiciens ne demandent qu'une chose, vivre convenablement, selon leur rang qui est aussi respectable que celui des autres professions libérales. Devant un musicien consciencieux j'ai autant de respect que devant un médecin consciencieux ou un notaire digne de la confiance de ses clients, car j'estime que le musicien remplit une fonction utile, voire nécessaire. Et, ce n'est pas tant ce que l'on fait dans la vie qui compte que la façon dont on remplit ses fonctions.

Le temps n'en est plus de savoir si les musiciens doivent vivre sans trop de tracasseries, ni même s'il faut convenablement les rémunérer. Tout cela est acquis du moins dans les milieux éclairés. Cet article vise surtout ceux pour lesquels les musiciens sont des parasites qu'on tolère et qu'on veut réduire à la petite misère. Il y en a malheureusement encore.



IL FELICITE SON SUCCESSEUR. — M. George-C. Biggers (à gauche), président du journal "Constitution", d'Atlanta, et ex-président de l'Association des éditeurs américains, félicite le nouveau président-élu, M. Richard-W. Slocum, gérant-général du "Bulletin de Philadelphie". L'Association des éditeurs américains vient de tenir son assemblée annuelle à New-York.

Lettre de Paris

Les jours du gouvernement Laniel paraissent comptés

(par DOSTALER O'LEARY)

PARIS, 27 — Il devient de plus en plus évident que c'est la Conférence de Genève qui a maintenu et maintient en place le gouvernement Laniel. Les partis qui soutiennent le ministère, profondément divisés sur l'armée européenne, n'ont accepté un compromis de dernière heure qu'en vue d'éviter une crise qui aurait considérablement affaibli les positions de la France à Genève.

Mais déjà à la fin de la semaine dernière, les gaullistes (devenu le parti de l'U.R.A.S.) ont nettement déclaré que deux au moins des conditions de l'entente qui avait accordé un sursis au gouvernement n'étaient pas remplies. Les partisans du général de Gaulle jugent, en effet, insuffisantes les garanties anglaises et américaines à la formation de la C.E.D.

On en est donc, aujourd'hui, à se demander si les ministres gaullistes ne se retireront pas du cabinet dès le retour de Genève de M. Bidault, précipitant ainsi cette crise que, dans l'ensemble, on juge maintenant inévitable. Cependant, certains pensent encore que M. Laniel, qui a fait jusqu'ici preuve d'une habileté consommée et d'une finesse toute normande pour conserver la cohésion de son ministère, parviendra à franchir ce cap dangereux.

Mais l'épineuse question de la ratification de la C.E.D., par le Parlement n'en serait pas pour cela résolue. Il est flagrant que les gaullistes craignent qu'un débat immédiat sur l'armée européenne n'enlève le vote de l'Assemblée nationale en faveur de sa ratification. On ne voit pas quel autre sentiment pourrait inspirer leur irréductible opposition à la fixation d'une date pour l'ouverture de ce débat. Ils espèrent, en gagnant du temps, gagner des partisans. Un échec de la Conférence de Genève, par exemple, qui maintiendrait entier sur les épaules de la France le lourd fardeau de la guerre d'Indochine, pourrait amener plus d'un député hésitant sur son vote envers la C.E.D., à raidir ses positions et à en devenir un adversaire. Une crise ministérielle permettrait, en effet, aux gaullistes de jouer toutes leurs cartes, d'autant plus qu'une crise dans les circonstances présentes risquerait d'être longue et, peut-être, amènerait-elle une dissolution des Chambres et des élections générales.

Vus d'Amérique, les démêlés politiques français peuvent nous paraître futiles; mais il faut se placer au cœur de la question avant de tenter de porter un jugement. Il faut accepter de faire l'effort suffisant pour comprendre tout le tragique de la situation dans laquelle se débat la France, prise entre, d'un côté, le spectre de la renaissance de cette armée allemande qui l'a envahie trois fois en moins de trois quarts de siècle et, de l'autre, cette épuisante guerre

Le trésor de la SANTÉ

par le Dr. C.-A. DEAN

Les verres de contact

Nos idées au sujet de la bonne manière de nourrir les bébés deviennent de plus en plus pratiques. Autant que possible, la mère devrait toujours nourrir son enfant. On ne devrait avoir recours à l'alimentation artificielle que lorsque le bébé ne fait pas. Le bébé déterminera lui-même l'heure qui sera bon pour lui. Il devrait être alimenté lorsqu'il a faim et laissé tranquille lorsqu'il dort. Une horloge ne connaît pas le moment où un bébé a faim.

Q. — Pourriez-vous me donner des conseils au sujet des verres de contact? Un opticien m'a dit que je pourrais en porter, mais mon médecin me les a déconseillés. Je dois porter des lunettes constamment, mais cela m'ennuie et je ne les porte pas aussi souvent que je le devrais.

R. — Les verres de contact constituent un progrès réel, mais certaines gens ne peuvent en porter. Ils coûtent cher et sont très compliqués lorsqu'il s'agit de les mettre ou de les enlever. Voyez votre spécialiste de nouveau. Dites-lui que vous voulez des lunettes moins voyantes. Il en existe sans cadre. Et puisqu'il le faut, portez vos lunettes en tout temps.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Douleurs abdominales", paraîtra dans la "Patrie" de jeudi, 29 avril.

Protestation des réfugiés russes

Le Comité unifié des réfugiés russes à Montréal s'est réuni en assemblée le 21 avril. Ayant pris connaissance des circonstances de l'enlèvement du président du Comité d'aide aux nouveaux réfugiés à Berlin, le Dr Alexandre Trouchnovitch, le 13 avril dernier, le Comité unifié vota à l'unanimité la résolution suivante:

"La déclaration que les communistes ont fait faire au Dr Trouchnovitch à Berlin est le 20 avril dernier ne peut pas être prise au sérieux plus que les "aveux" du cardinal Mindzenty au procès de Budapest. Il faut remarquer qu'il a fallu aux bourreaux communistes plus de huit jours pour parvenir à briser la force de volonté du Dr Trouchnovitch et pour transformer cet homme en un automate qui répète les mensonges dictés par ses bourreaux.

"Les Canadiens et Néo-Canadiens d'origine russe de Montréal dénoncent violemment l'acte de force effectué une fois de plus par les dirigeants communistes de Berlin et protestent énergiquement contre pareils actes de banditisme dans notre monde civilisé.

Ils s'adressent par lettre spéciale au chef de la délégation canadienne aux Nations Unies, le ministre des Affaires étrangères, l'hon. Lester Pearson, avec la pressante demande d'élever la voix afin de protester contre les kidnappings soviétiques et exiger la libération immédiate du Dr Trouchnovitch.

"Ils appellent tous les représentants du public et les autorités du

Canada à exprimer, par tous les moyens, leurs protestations contre les méthodes sauvages, brutales et arbitraires employées par les autorités communistes pour se débarrasser de leurs adversaires politiques, que ce soit en territoires placés sous le joug communiste, ou en territoires libres des pays démocratiques.

"Ils attirent l'attention du public canadien sur le fait que les dirigeants communistes concentrent une importante partie de leurs activités et moyens contre les personnalités et organisations anti-communistes russes trahissant par cela même leur crainte devant ceux-ci. Le monde occidental ne doit pas négliger cet aveu et doit considérer les anti-communistes russes comme des alliés de valeur.

"Dans le cadre de ce fait, les Canadiens et Néo-Canadiens d'origine russe tiennent à répéter une fois de plus leur parfait loyalisme envers le Canada et expriment leur volonté de continuer leur lutte active contre le communisme par le renforcement et la mise en valeur des richesses de la civilisation chrétienne."

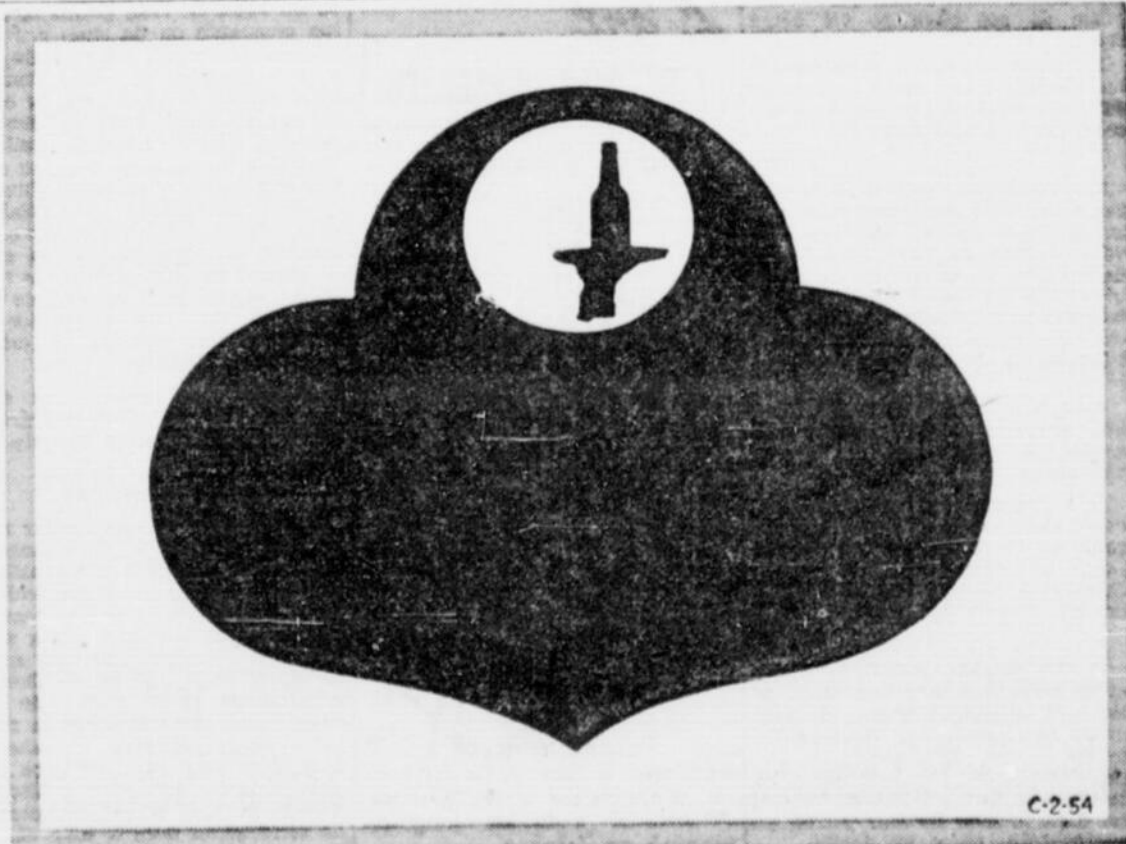
Forum protestant

Le Forum protestant français organise pour jeudi, le 29 avril, au Cercle universitaire de Montréal, 501 est, rue rue Sherbrooke, son dîner annuel des dames.

Le conférencier invité sera M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la Province.

La partie artistique du programme a été confiée à Mme Jean-Louis Audet et M. Maurice-Lacasse-Morenoff.

M. Guy Bouillon a accepté de répondre à la santé des visiteurs.



Le Courrier d'Annie

Q.—Mariée depuis sept ans, maman de quatre enfants, j'ai toléré jusqu'ici les infidélités de mon époux, espérant le voir s'amender. Mais il persiste à me tromper, sans même sauver les apparences.

Mes reproches, ceux de ma famille, rien ne réussit à lui faire comprendre ses torts et à le faire rentrer dans le chemin du devoir. Je songe sérieusement à le quitter, mais j'hésite à cause des enfants.

Croyez-vous qu'il me soit possible d'obtenir une séparation et de me faire verser une pension propre à assurer ma subsistance et celle de mes chers petits?

Désolée

R.—Bien que très graves, les motifs que vous avez de vouloir quitter votre époux ne constituent pas toujours, légalement parlant, un grief pouvant permettre d'obtenir une séparation.

Dans un cas de "refus de pourvoir", l'épouse peut exercer un recours contre son conjoint, mais il ne lui est pas loisible de quitter le domicile conjugal tant que la Justice ne s'est pas prononcée.

Peut-être votre mari n'a-t-il pas été suffisamment renseigné avant son mariage sur les devoirs et obligations d'un époux chrétien? En ce cas, il serait bon de faire intervenir un personnage autorisé—membre du clergé ou laïc—qui se chargera de l'éclairer sur ses responsabilités et de lui faire comprendre l'indignité de sa conduite.

Aux bureaux de l'Assistance Sociale aux familles, 81 ouest, rue Sherbrooke, on sera, je crois, en mesure de vous fournir des renseignements d'ordre légal et de vous aider à régler si possible de façon satisfaisante votre angoissant problème. Ne perdez pas, courage. C'est l'essentiel.

Fiancée de Georges :

Un deux-pièces en tartin écossais, avec blouses et tricots appropriés; une ou deux robes habillées pour les diners à l'hôtel, un long pantalon et un chaud manteau ou un coupe-vent, vous fourniront une mise élégante et confortable pour ce séjour dans les montagnes au début de juin.

Vous aimerez peut-être vous munir en plus d'une robe en dacron, tissu synthétique imitant le jersey et d'une jupe circulaire en matorassé avec blousettes et pullovers de fantaisie.

Q.—Dans ma chambre, de style moderne, tout un pan est affecté à des placards aux portes coulissantes. J'aimerais faire peindre les murs de la pièce, d'une couleur bleu turquoise, mais je me demande s'il vaudrait mieux apposer la même nuance aux portes des armoires et aux boîtiers ou les recouvrir d'email blanc, étant donné que le mobilier de ma chambre est blanc craie.

Me suggérez-vous de faire peindre les meubles d'une autre couleur ou de les remplacer par un ameublement pâle au fini naturel?

Sylvie

R.—Votre mobilier tout blanc produira bel effet dans une pièce aux murs bleu turquoise. Mais même si vous décidez de faire l'acquisition de meubles en érable ou en chêne blond, ce qui serait également de très bon goût, il vaudrait mieux peindre les portes coulissantes et les boîtiers de la même couleur que le mur.

Cela fera paraître votre chambre plus vaste et rendra moins apparentes les portes des armoires à vêtements.

Q.—Mon mari et moi avons accepté d'agir comme parrain et marraine de confirmation pour les enfants de notre école paroissiale. Quelles formalités aurons-nous à remplir à cette occasion?

Mme B. R.

R.—Le parrain, pour les garçons et la marraine, pour les filles, se tiennent debout et posent la main droite non gantée, sur l'épaule droite de chaque confirmant; les enfants s'avancent sur deux rangs, les mains jointes, le billet sur lequel est écrit le nom de leur patron de confirmation entre les doigts.



VOICI L'UNE DES PLUS RECENTES PHOTOS des enfants de nos Souverains, en compagnie de la reine-mère Elisabeth, dans le magnifique jardin royal de Windsor. La princesse Anne et son frère, le prince Charles avaient grand hâte, lorsque cet instantané fut pris, de s'embarquer à bord du yacht royal Britannia, pour aller rejoindre leurs parents en Afrique du Nord.

Froid ou chaud le veau du printemps est toujours bon

Madame, vous avez préparé et servi un magnifique cuisseau ou une superbe épaule de veau... dorés, tendres et succulents. Naturellement, vous aviez de la sauce en abondance... il vous est resté de tout et vous vous demandez ce que vous allez en faire. Que pensez-vous des suggestions suivantes pour mets froids et mets chauds présentées par les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada?

Vous plairait-il de servir le veau froid tranché mince, accompagné d'une purée de pommes de terre, d'une salade verte condimentée de sauce tartare ou vinaigrette à l'estragon? Voici une façon de préparer la sauce tartare: écraser des jaunes d'œufs cuits dur, leur ajouter de l'huile et du vinaigre pour

délayer; compléter de jus d'oignon, de cornichons finement hachés et enfin de mayonnaise.

EN SALADE

Que diriez-vous d'une salade composée de veau, de céleri, d'olives tranchées, de persil haché et agrémentée de crème sure? Votre famille n'apprécierait-elle pas une gelée ou un aspic de veau garnis de laitue croquante ou de chou cru accompagnés d'œufs cuits et de salade de pommes de terre? Comme mets délicat et léger pour le souper ou un buffet froid que penseriez-vous d'une mousse? Celle-ci peut être un mélange de veau cuit finement haché et de sauce blanche épaisse additionnée de gélatine pour faire prendre. Cette fine combinaison est condimentée au goût de piment vert, de paprika, de sauce de viande, de moutarde, de jus d'oignon. On peut remplacer la sauce blanche par de la crème fouettée ou épaisse.

Aimeriez-vous présenter la dessert de veau en sandwichs grillés servis avec la sauce épaisse au goût?

EN SANDWICHES

Si vous avez un congélateur rien ne vous empêche de faire congeler ces sandwichs quitta à les utiliser plus tard pour le lunch des écoliers ou le souper d'un jour très occupé.

Servez-vous parfois le veau à la royale c'est-à-dire taillé en cubes réchauffés dans une sauce blanche enrichie de champignons, de piment rouge et servi sur pain rôti? Cette sauce crémeuse et veloutée peut aussi être enfermée dans une pâte à tarte, une pâte à biscuits chauds ou une purée de pommes de terre qu'on dore à four chaud. Vous n'oubliez pas le ragout de veau

La roue tourne

Dernièrement, une personne amie me confiait, un sourire amer au bord des lèvres, que tant de choses différentes ne marchaient pas à son goût, qu'elle avait l'impression d'avoir vieilli de dix ans tout d'un coup. Sa santé laissait à désirer et pourtant son médecin, après un examen minutieux, déclara qu'elle était en excellente condition physique, et que seul le moral était atteint. Ensemble, nous avons cherché vainement ce qui pouvait occasionner un tel désarroi. Elle, si gaie d'habitude, faisait pitié à voir, pourtant aucune déception "extraordinaire" ne l'avait atteinte. Sa vie normale, bien remplie, riche et fertile à souhait, n'avait pas changé... Elle habitait toujours au même endroit, ses enfants étaient bien portants, ses livres et sa musique toujours aussi fidèles, et pourtant une dépression nerveuse la guettait. Elle multiplia donc les occasions de se distraire, mais sans succès. Concerts, pièces de théâtre, etc., ne la laissaient pas indifférente, mais elle retombait dans un cafard toujours plus profond aussitôt le spectacle terminé...

J'ai revu cette même amie la semaine dernière et, croyez-le ou non, elle avait rajeuni d'au moins quinze ans cette fois-là. Un beau sourire semblait installé en permanence sur toute sa physionomie. Et savez-vous à quoi elle devait attribuer le changement radical qui s'opérait en elle? Son propriétaire l'avait tout simplement mise à la porte; sa fille avait besoin du logement qu'elle habitait, et on la pria de bien vouloir évacuer les lieux le plus tôt possible. Alors commença la chasse aux logements... Au bout de quelques jours, elle a la chance vraiment extraordinaire d'en trouver un de son goût, un petit coin comme elle et toute sa famille en désiraient un depuis longtemps. Finies les lectures faites à la lueur d'une lampe électrique allumée en plein jour... son logement respire le soleil. Finies les causeries à voix basse, le soir, de peur d'éveiller les enfants qui dorment dans la pièce voisine du salon, car maintenant ses enfants ont leur propre chambre. Et la belle musique dont elle devait se priver après dix heures le soir... fini tout cela! De nouveau la vie est belle grâce à un propriétaire grognon, à ce coup de vent dont je parlais tout à l'heure. Le vent a soufflé du bon côté, et de nouveau une chanson fleurit dans le cœur de mon amie X. La roue tourne, Madame, et bientôt elle tournera pour vous...

Suzanne Pige

auquel la sauce brune du rôti donne couleur et saveur non plus que le hachis aux petits pois et aux carottes garni de croûtons au fromage.

Les croquettes de veau façonnées en boulettes ou en boudins puis panées et dorées soit à la grande friture, à la poêle ou au four sont toujours fort appréciées. On les sert comme entrée ou comme mets principal.

EN CASSEROLE

Un rapide coup d'oeil sur les tablettes du frigidaire vous permettra peut-être d'y découvrir en plus d'une petite dessert de veau des pommes de terre et des carottes cuites, un reste de blé d'Inde. C'est tout ce qu'il faut pour préparer une excellente casserole: dans un plat beurré, disposer un rang de veau, de pommes de terre, de carottes, de blé d'Inde; saler, poivrer et continuer ainsi jusqu'à ce que le plat soit rempli à un pouce du bord; ajouter du lait à l'égalité; couvrir et pousser à four modéré. Après une vingtaine de minutes, découvrir et continuer la cuisson un autre vingt minutes ou jusqu'à ce que le dessus soit légèrement doré. Servir brûlant! Vous n'aurez pas de restes!

EN SOUPE

Lorsque du rôti il ne reste plus que les os et les parures (peau, cartilages) on en prépare une bonne soupe: recouvrir la viande d'eau froide, ajouter un oignon haché, saler et poivrer; laisser mijoter une heure; ajouter quelques cuillères de pois verts cassés, des carottes et du céleri taillés en gros dés, du persil haché et continuer la cuisson à feu lent, une heure environ. Vérifier l'assaisonnement et servir brûlant.

La préparation et la présentation de tous ces plats cuisinés à base de desserts de viande exigent un minimum de soins si on veut qu'ils soient appétissants et succulents. C'est pourquoi on a la précaution de parer la viande c'est-à-dire enlever les peaux, les cartilages et le gras. Relever la saveur à l'aide de condiments appropriés (fines herbes et épices). Servir accompagné suivant le cas d'une salade bien croquante, de croûtons dorés ou de sauce un peu piquante.

Et c'est ainsi que les restes en sont bons jusqu'au dernier morceau!

Tablier ou robe



PATRON No 520 — Ce patron vous permettra de tailler un tablier qui vous servira aussi de robe bain de soleil pour l'été. Il vous en coûtera peu, car vous pouvez utiliser des coupons. Ce modèle, peut servir pour un tablier de longueur à la taille ou cinq-huitièmes. Quelques motifs de broderie enjoliveront davantage sur un tissu de teinte uni. Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail, et vous est offert dans les grandeurs suivantes: petite, 10-12, moyenne, 14-16 et grande, 18-20. Le décalque du motif à broder est aussi inclus. Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents

plus 3 cents pour la taxe, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modèles, la "Patrie", 189 est. rue Ste-Catherine, Montréal.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Forte silhouette?



Amenez avec un long col terminé en écharpe.

Mondanités

Au Cercle des Femmes Journalistes

Ce soir, à huit heures, au Cercle universitaire de Montréal, aura lieu la réunion annuelle du Cercle des femmes journalistes. Il y aura élection du comité de direction pour la prochaine année.

Fiançailles

M. et Mme Jude-A. Le Blanc, de St-Joseph de Sorel, font part des fiançailles de leur fille, Anne-Louise, à M. Guy Bérubé, fils de M. et de Mme Emmanuel Bérubé, aussi de St-Joseph de Sorel.

M. et Mme Joseph Rivest font part des fiançailles de leur fille, Marie-Paulette à M. John Cooshek, fils de M. et de Mme P. Cooshek, de Vancouver, autrefois de Port-William. Le mariage aura lieu en septembre.

Prochains mariages

Samedi le 8 mai, dans l'intimité, sera béni en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame le mariage de Mlle Lucille Archambault, fille de M. Urgel Archambault, de Montréal et de Mme Archambault, décédée avec M. André Dussault, fils de M. J.-C.-H. Dussault, C.R., d'Outremont, et de Mme Dussault, décédée.

Le mariage de Mlle Janine Leduc, fille de M. Hector Leduc, décédé, et de Mme Leduc, d'Outremont, avec M. Claude Séguin, notaire, fils du notaire et de Mme G.-H. Séguin, de la Côte-des-Neiges, sera béni le samedi 15 mai, à dix heures, en l'église Notre-Dame-des-Neiges.

Le 15 mai à dix heures, dans l'intimité, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame sera béni le mariage de Mlle Suzanne Beaubien, fille de M. et de Mme Andrew-S. Beaubien, d'Outremont, avec M. Yvan Balla, fils de M. Lazlo Balla, décédé et de Mme Balla, de Budapest, Hongrie.

Dans l'intimité, le 15 mai, en l'église St-Alphonse d'Ouville sera béni le mariage de Mlle Denyse Laperrière, fille de M. et de Mme E. Laperrière avec M. Gerald McManus, B.A., fils de M. John McManus, décédé et de Mme McManus.

Parties de cartes

Ce soir le 28 avril, aura lieu dans la Salle des Franciscaines Missionnaires de Marie 120 est rue Laurier, la partie de cartes du Cercle Missionnaire. Liturgique, "Marie Reine des Missions". Les recettes de cette réunion de charité sont consacrées à l'entretien des pauvres chapelles des missions lointaines. C'est à cette partie de cartes que se fera le tirage de la souscription que le Cercle a organisée depuis quelques semaines.



M. et Mme ROLAND BARBEAU photographiés à l'issue de la cérémonie de leur mariage célébré samedi 24 avril, en l'église Sainte-Madeleine d'Outremont. Mme Barbeau, née Yvette Théorêt, est la fille de M. et de Mme Joseph-D. Théorêt. Le marié est le fils de M. Donat Barbeau, décédé et de Mme Barbeau, de Montréal.

(Photo Marin Portraits)

Bienvenue aux amis de L'Oeuvre et aux personnes intéressées.

Il y aura partie de cartes, à l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes, avenue du Bois de Boulogne, cet après-midi, à deux heures, la présidence de Mme Andrée Vennat. Cette réunion de bienfaisance est organisée par Mmes J.-Armand Hamelin, présidente, et F.-A. Routhier, conseillère.

Varin-Levasseur

Le lundi 19 avril dernier, à dix heures, en l'église Sainte-Jeanne d'Arc, M. l'abbé Jean-Marie Levasseur bénissait le mariage de sa cousine, Mlle Raymonde Levasseur, fille de Mme Thomas Levasseur, avec M. Claude Varin, fils de M. et de Mme Marcel Varin. Des fleurs de Pâques ornaient le choeur et la nef. Accompagnée de son frère, M. Gilles Levasseur, la mariée portait une robe de taffetas blanc avec incrustations de guipure et de perles et dont l'ampleur de la jupe formait une voile de tulle illusion retenu sous un bandeau de taffetas et de perles et une écharpe de vison. Elle tenait un livre d'heures recouvert d'orchidées et de jacinthes.

Mme William Berladyn, sœur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de nylon brodée, vert pâle, un béguin de même tissu et une cascade de roses jaunes. Mlles Francine et Marjolaine Varin, sœurs du marié, demoiselles d'honneur, portaient des robes identiques à celle de la dame d'honneur, de nuance jonquille, des béguins assortis et des cascades de roses rouges. M. W. Berladyn, beau-frère de la mariée, était garçon d'honneur. M. Guy Varin, frère du marié, et André Varin, cousin du marié, plaçaient les invités.

Mme Thomas Levasseur, mère de la mariée, portait sur un fourreau de taffetas, une robe d'organza turquoise avec ceinturon de satin rose, un chapeau de milan et des accessoires assortis, une cape de vison bleu et des roses roses à l'épaule. Mme Marcel Varin, mère du marié, portait une robe de chantilly beige rosé sur fourreau de poulx de soie, un chapeau et des accessoires de même teinte, une écharpe de vison bleu et un bouquet de roses ambré.

Après une réception, M. et Mme Varin partirent en auto pour New-York d'où ils s'embarqueront pour les Bermudes. Pour voyager, Mme Varin portait une robe de nylon imprimé rouge et blanc, un manteau de lainage rouge double du même tissu que sa robe, un chapeau de paille blanc avec noeud de ruban rouge, des accessoires de cuir verni noir et à l'épaule, des stéphanois.

M. et Mme J.-Eugène Bonardelli, de Rio-de-Janeiro, Brésil, et son fils, Albert, sont actuellement à Montréal.

Déplacements

Le juge et Mme Emile Morin ainsi que Mme Arthur Lapointe, de passage à Montréal, ont assisté dimanche en la cathédrale St-Jacques, au baptême de leur petite-fille Louise, enfant de M. et de Mme Gabriel Lapointe.

Mme J.-Eugène Bonardelli, de Rio-de-Janeiro, Brésil, et son fils, Albert, sont actuellement à Montréal.

Mme J.-Arthur Macpherson est revenue de New-York où elle a passé trois semaines.

M. et Mme Guy Dumais et leur famille sont de retour de Québec où ils ont été les invités de Mmes Edouard Taschereau et A.-D. Dumais.

Mme T.-A. Morin, Mlle Agathe Morin, ainsi que le docteur et Mme Yves-Benoit, d'Outremont, étaient de passage à Québec, la semaine

dernière, à l'occasion du mariage Dutil-Bédard.

Mme Diane Bolduc, M. Réal Guillemette et Mlle Carmen Bolduc, de Sherbrooke, ont passé la fin de semaine dernière à Montréal.

Mme G. Lusignan, Mlle Marcelle Lusignan et M. Henri Cormier, ainsi que M. et Mme Camille Lusignan, Pierre, Louis et Francine Lusignan, de Montréal, étaient les invités de M. et Mme Arthur Dubois, de Sherbrooke, ces jours derniers.

QUEBEC

Le ministre de l'Air de France, M. Louis Christiaens était de passage à Québec, dimanche. Son Excellence l'ambassadeur de France à Ottawa, M. Hubert Guérin accompagnait le distingué visiteur pendant son bref séjour dans notre ville.

Son Excellence l'honorable Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, assista au dîner annuel de l'Association des Manufacturiers Canadiens, section de la Cité de Québec, qui aura lieu au Château Frontenac, ce soir, vingt-huit avril, à six heures et trente.

Le sénateur et Mme P.-H. Bouffard de passage à Montréal ont assisté au mariage Henderson-Bell qui a été célébré samedi.

Le major et Mme Marc Langelier ont reçu à dîner la semaine dernière, en l'honneur de lady Langelier, à l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire de naissance.

M. et Mme Raphaël Dery ont reçu à dîner, en l'honneur de Mlle Lucille Hurtubise et de son fiancé M. Fernand Blouin.

Les élèves de Mlle Lucille Hurtubise ont reçu à l'heure du thé, en son honneur, en la salle de St-François d'Assise, à l'occasion de son mariage.

M. et Mme Bill Frigault ont reçu de sept à onze heures lundi dernier, à l'occasion du mariage de Mlle Madeleine Lachance avec M. Roland Frigault.

Mme Fernand Dion a reçu à un shower de porcelaine dernièrement, en l'honneur de Mlle Lucille Hurtubise, à l'occasion de son mariage avec M. Fernand Blouin.

Mme Alfred Terreau a reçu son cercle de couture lundi après-midi à sa résidence au profit de l'Assistance Maternelle.

Le docteur et Mme Louis Royer se sont embarqués à bord de l'Atlantique, pour un séjour en Europe.

M. et Mme Guy Dumais et leurs enfants sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec, les invités de Mme Edouard Taschereau.

Mlle Jeannine de Fabry, de France, est arrivée à Québec en fin de semaine dernière, à bord du Samaria.

Turgeon-Peikel

A dix heures le lundi dix-neuf avril, en l'église de Giffard, Mgr J.-A. Gauthier, curé de la paroisse bénissait le mariage de Mlle Hilda Peikel, d'Ottawa, fille de M. et de Mme J. Peikel, décédée, avec M. Yvan Turgeon, constable de la Gendarmerie Royale du Canada, fils de Mme Wilfrid Turgeon, de Giffard. Pour la circonstance, le choeur avait été décoré de corbeilles de lis, de jonquilles, d'oeillets blancs et autres fleurs de saison. Pendant la messe, M. Gérard Mathieu interpréta: "Panis Angelicus", de César Franck et "Benediction", de Haendel; M. Gilbert Darisse exécuta au violon Arioso de Bach et Agnus Dei de Bizet; M. Robert Dupuis toucha l'orgue.

MM. Jean Côté et René Veilleux plaçaient les invités. La mariée, accompagnée de M. Georges Thomas, d'Ottawa, portait, sur un fourreau de satin blanc, une robe au corsage de chantilly et à jupe plissée soleil de tulle de nylon et de chantilly. Son court voile de tulle illusion était maintenu sous un halo de satin brodé de pierres du rhin et son bouquet était composé de roses rouges sweetheart. Mlle Gertrude Turgeon, sœur du marié, demoiselle d'honneur, portait sur un fourreau de taffetas champagne, une robe sept-huitièmes en dentelle française et tulle. Elle était coiffée d'un béguin de dentelle de même ton que sa robe et tenait un bouquet colonial blanc et jaune.

M. Célestin Paradis servait de témoin à son beau-frère, M. Ian Taylor, constable de la Gendar-

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4665 — L'ensemble robe et boléro s'avère toujours pratique pour l'été. Ce modèle au style princesse est fort joli et facile à confectionner. Le boléro est enjolivé d'un col relevé à l'arrière et de poignets d'un tissu contrastant. Le PATRON No 4665 vous est offert dans les tailles suivantes: 12, 14, 16, 18 et 20 ans. La grandeur 16 ans requiert pour la robe et le boléro 4 1/2 yds d'un tissu de 35 po. de largeur et 3/4 yd. d'un contrastant. Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe.

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes la "Patrie" 150 est. rue Ste-Catherine, Montréal.

merie Royale du Canada, était garçon d'honneur. Mme Thomas portait, sous une jaquette d'écureuil, une robe de faille cordée bleu marine et blanc, elle avait un chapeau de même teinte et des roses rouges à l'épaule. Mme Turgeon, mère du marié, portait une robe de crêpe brun, un chapeau de paille de Milan de même ton, une écharpe de taupe et des roses rouges à l'épaule. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception à la Dame Blanche. M. et Mme Yvan Turgeon partirent ensuite pour Washington et autres villes américaines. A son départ, la mariée portait un costume de tweed beige et brun sous un manteau orange brûlée et elle avait des accessoires bruns.

OTTAWA

Le gouverneur général a reçu à dîner, samedi dernier.

Son Excellence, assistée du Lieutenant d'escadre Arthur Titus, aide-de-camp, a assisté dimanche après-midi, au cinéma Odéon, à la présentation du film de l'Office national du film "Stratford Adventure".

Le gouverneur général a reçu le major F.-J. Ney, la semaine dernière.

L'hon. Duncan Sandys, ministre de l'Approvisionnement en Grande-Bretagne, accompagné de son secrétaire privé, M. E.-G. Gass, est arrivé, vendredi, à Rideau Hall.

L'ambassadeur de France et Mme Hubert Guérin ont reçu, à l'ambassade, à l'occasion du séjour à Ottawa de M. Louis Christiaens, ministre de l'Air en France. On remarquait la présence du ministre de la Défense nationale et de Mme Brooke Claxton, du général et de Mme MacNaughton, du sous-ministre de la Défense nationale et de Mme C.-M. Drury, ainsi que celle de plusieurs autres personnalités canadiennes, civiles et militaires.

Le colonel Pierre Faure, attaché militaire, naval et de l'air de l'ambassade de France, a reçu, à un cocktail, en l'honneur de M. Louis Christiaens, ministre de l'Air en France.



Mlle HUGUETTE CLOUTIER, fille de M. et de Mme Gérard Cloutier, de Rimouski et M. ANDRÉ LAURENT GILBERT, B.Sc., B. Eng., fils du docteur et de Mme Jules Gilbert, de Notre-Dame-de-Grâce, dont on annonce les fiançailles. Le mariage sera béni dans l'intimité, le 15 mai, en la cathédrale de Rimouski.

(Photo de M. Gilbert, Studio Garcia)

L'hon. Duplessis commente la décision du Conseil Privé

QUEBEC, 28 — (PCF) — Le premier ministre Duplessis a déclaré hier soir que la loi du Québec qui prévoit que toute union dont les dirigeants font ou menacent de faire la grève peut être décertifiée, confirme la décision de la Cour d'Appel du Québec dans la dispute entre la Commission des relations ouvrières et un groupe d'instituteurs de Montréal.

M. Duplessis a fait cette déclaration à la suite d'une nouvelle de Londres, Angleterre, disant qu'un comité judiciaire du Conseil Privé a refusé d'entendre un appel de la Commission des relations ouvrières, parce que la loi du Québec a été amendée depuis le début du différend, en 1949.

L'union, l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, a été décertifiée par la Commission des relations ouvrières, après avoir fait la grève, en 1949.

La décision de la Commission a été soumise à la Cour Supérieure du Québec et les professeurs ont été de nouveau reconnus comme agents négociateurs.

La Commission des relations ouvrières a alors soumis la cause à la Cour d'Appel du Québec, dont les juges ont décidé que la loi ouvrière du Québec autorisait la Commission à décertifier les professeurs pour avoir fait une grève défendue par la loi des services publics.

M. Duplessis a dit hier soir que la législation adoptée à la dernière session de la Législature est conforme à la décision de la Cour d'Appel du Québec.

Cependant, l'Alliance a soumis la cause à la Cour Supérieure du Canada, où la décision de la Cour d'Appel du Québec a été renversée.

Le gouvernement de Québec a alors décidé de se présenter devant le Conseil Privé, en Angleterre. Cependant, ce haut tribunal a décidé que la récente législation adoptée a changé la loi du Québec et il a refusé d'entendre la cause.

La nouvelle loi, rétroactive à 1944, stipule que toute union dont les dirigeants font ou menacent de faire la grève dans les services publics peut être décertifiée.

M. Duplessis a dit hier que "les droits de négociation confèrent d'importants privilèges".

"La Commission des relations ouvrières a jugé juste de révoquer la certification dans le cas d'un groupe de professeurs qui ont fait une grève contraire à la loi, à la décence et à la propriété."

"De plus, les professeurs sont chargés du devoir d'enseigner le respect des lois et ils ont manifesté dans ce cas un mépris des lois."

"La Commission a décidé que l'Alliance n'a pas le droit de bénéficier du privilège de la certification. Quand quelqu'un veut invoquer un privilège, il doit se conformer à la loi."

"De plus, l'Alliance a eu l'audace de publier dans son journal des remerciements d'organisations communistes notoires qui ont approuvé sa décision de faire la grève", a ajouté Duplessis.

DECLARATION DE M. GUINDON

L'exécutif de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal s'est réuni hier soir pour examiner avec son procureur, Me Roger Thibault, le jugement du Conseil privé de Londres qui vient de rejeter l'appel de la Commission des relations ouvrières au sujet de son certificat de reconnaissance syndicale et décider des gestes que ce jugement appelle.

Un communiqué qui nous est transmis par le président même de l'Alliance, M. Léo Guindon, résume ainsi les délibérations et décisions de cette réunion.

COMMUNIQUE DE L'ALLIANCE

1 — "Le jugement du Conseil privé de Londres a réjoui l'exécutif parce qu'il commande l'application immédiate du jugement rendu par la Cour suprême le 8 juin 1953, et confirme l'Alliance des professeurs dans tous ses droits d'agent négociateur représentant des instituteurs et institutrices à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal."

2 — "Le Conseil privé vient de clore de façon définitive un débat juridique qui a duré exactement cinq

ans, puisque c'est le 27 avril 1949 que l'Alliance obtenait de la Cour supérieure un bref de prohibition contre la Commission des relations ouvrières, qui avait décidé de supprimer le "certificat de reconnaissance" de l'Alliance.

3 — "L'Alliance espère que ce jugement final constituera le début d'une ère de collaboration entre la Commission scolaire et l'Alliance. En d'autres mots, l'Alliance croit pouvoir espérer très bientôt un règlement définitif des problèmes scolaires catholiques métropolitains pour la satisfaction de tous et le plus grand bien des enfants, comme de l'enseignement en général."

4 — "Fort de cette conviction, l'exécutif a fait parvenir à la Commission une demande d'entrevue pour la semaine prochaine. La demande spécifie: "Jeudi le 6 mai, ou un jour précédant cette date".

5 — "Les membres de l'Alliance prendront officiellement connaissance du jugement du Conseil privé au cours de l'assemblée générale à laquelle ils sont convoqués pour jeudi soir le 6 mai, en l'auditorium du Plateau."

6 — "Au nom de l'Alliance et des professeurs, l'exécutif remercie les journaux, les associations, les parents et toutes les personnes qui par leur appui constant et patient ont soutenu les professeurs dans cette longue difficulté judiciaire."

"L'Alliance espère que la décision finale juridique sera acceptée par tous comme elle se doit de l'être par un peuple à sens démocratique."

Décès de M. Emile Gratton, à 68 ans

Nous apprenons le décès de M. J.-Emile Gratton, époux en 1ères noces de Donald Audette et, en 2e noces, de Louise Guimond, survenu à son domicile, dimanche dernier, à l'âge de 68 ans.

Ancien président de la Québec Drug Salesmen Association et de la Richards Glass Co., le défunt était aussi membre des Chevaliers de Colomb, conseil Lafontaine.

Outre son épouse, il laisse son fils et sa bru, M. et Mme J.-Paul Gratton (Madeleine Langevin); sa fille et son gendre, M. et Mme Maurice Gaudet (Rolande); une soeur, Mme Eugène Alexandre (Anita); ses petits-enfants, Francine et Jean Gratton, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 5310, avenue du Parc; les funérailles auront lieu jeudi matin, en l'église St-Viateur d'Outremont.

Battaglia inhumé aujourd'hui

Aux frais de la Cité, on procédera aujourd'hui dans la plus grande discrétion et dans un lieu que les autorités policières n'ont pas semblé vouloir dévoiler, à l'inhumation du cadavre de Frank Battaglia, l'un des présumés chefs de la pègre ontarienne, originaire de Oakville, dans la province voisine, trouvé étranglé, dans un lot vacant de l'est de la métropole, il y a deux semaines.

Le corps de Battaglia fut découvert quelques heures après qu'il eut été acquitté, en Cour d'assises, du meurtre de Charles (The Kid) Wagner, autre membre de la pègre, assassiné lui aussi, il y a quelques mois, dans des circonstances que la police n'a pas encore réussi à élucider.

Funérailles de M. Guillaume Dupuis

Ce matin ont eu lieu les funérailles de M. Guillaume Dupuis, professeur de solfège et maître de chapelle bien connu, décédé le 25 avril 1954 à l'âge de 66 ans.

La dépouille mortelle, précédée d'un landau de fleurs, est partie des salons funéraires pour se rendre à l'angle des rues Jean-Talon et Papineau, où le cortège fut formé pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service fut chanté par M. l'abbé Laurier Leclaire, curé de Lanthier, assisté de M. Roland Cloutier, comme diacre et du R.P. P. Trépanier, C.S.C., comme sous-diacre. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Antoine St-Pierre, curé de la paroisse.

Dans le sanctuaire on remarquait: M. Maximilien Lacombe, P.S.S. RR. PP. D. Langellier, Guillaume Dupuis, fils du défunt, Albert Brien, Marcel Lalonde, Laurent Parent, A. Courtemanche, Jean-Paul Tremblay, André Legault, Honoré Lapointe et Léon Brisebois, tous C.S.C., R. F. Placide Vermandère, C.S.C.

La chorale, sous la direction de M. Paul Beaudoin, exécuta la messe de Perosi et Gounod. Voici ceux qui ont bien voulu prêter leur concours: MM. Edouard Pharon, Georges Sedaway, Marcel Parent, Romain Crépault, Camille Duquet, J.-R. Archambault, Marcel Prud'homme, O. Bourret, B. Verdickt, Fernand Ouellet, L. Ouellet, Emile Gour, Arthur Leduc, Paul-E. Chaput, Adrien Lauzon, J.-H. Lapointe, A. Legault, Paul Corbeil, Jos Reddy, M. Sanscartier, Léo Dupuis, Paul Valade, Adrien Goulet et Arthur Langlois; M. Paul Doyon touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: R. P. Guillaume Dupuis, C.S.C., MM. Léo-Paul Dupuis, Ladislav, Jean, Herménégilde et Hubert Dupuis; ses gendres: Dr G. Leclaire, et M. N. Viens; ses petits-fils: MM. Pierre, Jean et Michel Dupuis; ses frères: MM. Hector Dupuis; ses frères: MM. Hector Dupuis, M.P., Stanislas Dupuis; son beau-frère: M. Gérard Lapière; ses neveux: MM. Yvon Dupuis, M.A.L., Léo Dupuis, Jean Lapière, Roger et Jean St-Amour, P. St-Amour, G. Dupuis, Hubert Dupuis, Raymond et Jacques Dupuis.

Dans le cortège, on remarquait:

R. F. Cyprien, F.E.C., Drs J. A. Martel, Raymond Labrecque, MM. Emile Dubreuil et J. A. Tardif, conseillers municipaux; Jos Meilleur, A. V. Lauzon, O. Papineau, Edgar McGown, Hughes Gariépy, André Lévesque, Conrad Gauthier, Hercule Lavoie, Jean Dubois, Camille Duquette, A. Lafond, G. Lachapelle, Armand Boucher, Fernand St-Germain, Emile Gilbert, G. Laverdure, Arthur Landry, Claude Champagne, représentant Son Excellence M. Jean Désy, J. P. Gauthier, O. Guertin, Georges Pelletier, Gérard Bertrand, Arthur Aubry, Gustave Bellefleur, Gérard de Angélis, J. A. Vallée, Camille Côté, Jean Vincent, C. A. Masson, S. J. Young, Jacques Masson, Bernard Tailleux, Paul Barette, Adrien Goulet, André Chometon, A. Lefebvre, Me Gaston Dubreuil, MM. F. Bourgeault, J. P. Paquette, J. A. Hétu, A. Tessier, Jos Hétu, Aimé Dufort, Gérard Laberge, Jean Lachance, A. Chartrand, Paul Trudel, Bernard St-Onge, A. Roy, A. Ledoux et une foule d'autres.

Causes d'assistance publique entendues en Cour municipale

La Cour municipale a acquis, hier après-midi, une nouvelle juridiction, alors que le juge Emmett J. McManamy a entendu les premières causes d'assistance publique produites devant ce tribunal. Le juge en chef Roland Paquette, qui a présidé la brève cérémonie d'ouverture, a exprimé l'espoir que cette initiative s'avèrera un "succès complet".

Les causes d'assistance publique étaient anciennement entendues devant la Cour du bien-être social mais, en vertu d'un amendement à la loi, la Cour municipale a été chargée d'agir comme "tribunal d'appel" pour les causes, dont plusieurs traitent de notes d'hôpital.

"Je tiens à souligner, dit le juge Paquette, le travail magnifique accompli par les organisations qui travaillent la main dans la main avec la Cour, dans ces causes."

Le juge Paquette a remercié le bureau d'assistance sociale aux familles, qui s'occupe des adultes et des enfants; la société d'orientation et de réhabilitation sociale catholique canadienne-française, qui s'occupe des catholiques de langue française, ainsi que des néo-canadiens catholiques; le Catholic Rehabilitation Service de la Fédération of Catholic Charities, pour les catholiques de langue anglaise, et enfin, l'Armée du salut, pour les protestants.

Le juge Paquette a tenu également à souligner le travail de M. Conrad St-Amant, directeur du service du bien-être social de la ville de Montréal, dont l'aide est des plus précieuses aux tribunaux, en matière d'assistance publique.

"Maintenant, continua le juge Paquette, la Cour municipale pourra s'occuper de tous les domaines de la charité publique, et je suis assuré que les résultats seront excellents."

La Cour d'assistance publique siégera trois fois la semaine, l'après-midi. Si une personne dans l'indigence reçoit des comptes ou si la ville l'oblige à payer certaines notes, elle peut présenter sa cause au tri-

Protêt de l'Union des Journalistes

L'Union canadienne des journalistes de langue française, groupant environ 300 journalistes syndiqués de 10 quotidiens canadiens-français, a émis, à la suite d'une réunion spéciale tenue à Québec, un communiqué dans lequel elle qualifie d'antisyndicale l'attitude de la compagnie "Le Soleil Limitée", de Québec.

"L'Union considère, dit le communiqué, que l'attitude du "Soleil" constitue aussi bien une entrave au développement du journalisme canadien qu'un refus des libertés élémentaires, reconnues depuis longtemps aux travailleurs de tous les métiers."

"Devant cet état de chose, le bureau de direction de l'Union a résolu à l'unanimité d'utiliser tous les moyens en son pouvoir pour corriger une situation inadmissible. Elle agira notamment sur le plan national, par le truchement des divers syndicats et des centrales syndicales, et sur le plan international, par l'intermédiaire de la Fédération internationale des journalistes, dont elle est membre."

"De plus, continue le communiqué, les divers syndicats de journalistes, membres de l'Union, ont décidé d'apporter tout l'appui moral et matériel possible à leurs confrères de Québec. Cette lutte, qui au-delà des journalistes eux-mêmes intéresse tous les éléments soucieux de la liberté et de la dignité humaines, sera poursuivie jusqu'à la victoire finale."

Décès en Floride de Mme David Fredette

Nous apprenons le décès, survenu à St-Petersburg, Floride, le 23 avril dernier, à l'âge de 75 ans, de Mme David-D. Fredette, née Allaire (Délia V.) et femme de M. D.-D. Fredette, ex-président de l'Association des blanchisseurs et nettoyeurs de la province et ex-bouvier bien connu de Montréal.

Outre son mari, Mme Fredette laisse: sa nièce et fille adoptive, Mme J.-P. Beauchamp (Yvette Lachance); son gendre, M. J.-P. Beauchamp; cinq petits-enfants; deux soeurs et un frère, des Etats-Unis, Mme William Wellen (Anna), de Marlboro, Mass., Mme François Girard (Agnès) et M. Wilfrid Allaire, de Brockton, Mass.; ses beaux-frères et belles-soeurs, dont Mme Francis Allaire, de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux autres parents.

La dépouille mortelle a été transportée à Montréal et est exposée à 10802, boulevard Lajeunesse. Les funérailles auront lieu jeudi, en l'église St-Nicolas d'Achamps. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

bunal d'assistance publique, qui jugera si véritablement elle est dans l'indigence.

"Dorénavant, dit le juge Paquette en terminant, il nous sera possible de placer des enfants et des vieillards qu'il nous fallait parfois envoyer en prison parce que nous n'avions d'autre endroit où les envoyer se reposer".



"LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ART sera dissoute, au cours de 1955, pour être remplacée par la "Fondation des Amis de l'Art", dont le capital se chiffrera à \$100,000. Cet argent sera distribué annuellement — sous forme de bourses d'étude, par voie de concours ou dons — et sera destiné à la formation intellectuelle et artistique de nos jeunes talents." C'est ce qu'a annoncé hier soir Mme Hector Perrier, présidente-fondatrice de la Société, à l'occasion du lancement de sa campagne annuelle de souscription. Sur cette photo, prise pendant cette manifestation qui eut lieu au Club Canadien de Montréal, on

reconnait: Mme A.-D. Archambault, co-présidente de la section féminine de la société, Son Honneur le maire de Montréal, M. Camilien Houde, Mme Benoît Charlebois (Marthe Lapointe) co-présidente section féminine, M. Roland Bock, membre du comité de Fiducie des Amis de l'Art, Mme Hector Perrier, présidente, M. Paul Trudel, co-président de la section masculine et au micro, M. Fernand Séguin, directeur des recherches bio-chimiques à l'hôpital St-Jean-de-Dieu.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

Progrès considérables des Hommes d'Affaires du Nord

M. Ovila Fortier, président de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord de Montréal, a déclaré que les progrès accomplis par cette organisation au cours de l'année dernière, sans être "spectaculaires" ont été "considérables et en profondeur", lors de l'Assemblée générale qui avait lieu lundi soir, en la Casa d'Italia.

Lors de cette même assemblée eut lieu la mise en nomination des candidats en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

"L'année qui vient de s'écouler marque un point tournant dans l'histoire de notre association", a déclaré M. Fortier. Il a dit que les activités de l'Association avaient été orientées de façon à consolider l'union déjà existante parmi les membres.

"Nous avons augmenté le nombre et l'efficacité de nos services. Nous avons organisé notre secrétariat dans de nouveaux locaux, spacieux et modernes. Nous avons considérablement enrichi notre bibliothèque, qui deviendra notre orgueil dans très peu de temps. Notre service de renseignements a pris de l'ampleur. Bientôt, nous serons en mesure d'aider nos importateurs et exportateurs, sphère dans laquelle les nôtres semblent hésiter à se lancer. A notre secrétariat, nous avons inauguré une exposition permanente de peintures ouverte aux artistes de chez nous. Notre secrétariat servira aussi, à l'occasion, à lancer les œuvres des écrivains de notre territoire."

Quant à l'activité commerciale, le président souligne qu'elle a été excellente, cette année. Mais il précise: "Il est à prévoir, cependant, une plus forte concurrence et des difficultés accrues. Par ailleurs, notre Association s'est résolument attaquée à tous les problèmes qu'ont fait naître les progrès considérables de la partie Nord".

EVALUATION

Passant en revue le travail ac-

compli par les comités, M. Fortier dit que c'est grâce aux démarches du comité de l'urbanisme que les propriétaires de Montréal doivent d'avoir été avisés de l'augmentation de l'évaluation de la propriété foncière. Le comité d'initiative s'est particulièrement occupé du développement commercial du nord de Montréal en organisant un cours de vente auquel ont pris part plus de 75 membres.

Au sujet de l'hôpital du Nord, un projet promu depuis plus de 10 ans par l'Association, le président Fortier a déclaré: "Ce projet a fait un pas de plus vers sa réalisation. Les Soeurs de la Miséricorde sont maintenant propriétaires du terrain où, d'ici quelques années, le Nord possèdera une grande institution devenue indispensable".

En octobre dernier, l'Association organisait une campagne de recrutement qui a atteint son objectif de 250 nouveaux membres, portant son effectif total à 1,200 membres.

SECRETARIAT

L'Association possède encore un secrétariat fort actif, dirigé par M. P.-E. Payette. Au cours de l'année, il a publié un annuaire, 12 numéros du bulletin mensuel, 25,200 circulaires, etc. Il a organisé 4 assemblées générales, 2 émissions radiophoniques, le banquet annuel, 10 réunions de l'exécutif, 11 réunions du conseil d'administration, 51 réunions de comités et 6 assemblées du Conseil consultatif, l'inauguration du nouveau local, etc. Il prépare une journée d'étude qui se tiendra à la fin de mai, afin d'orienter le travail de l'an prochain.

L'appel des Noirs au gouvernement fédéral

OTTAWA, 28 — (PCF) — L'Association Civique des Noirs a lancé hier un appel au gouvernement fédéral pour qu'il ouvre toutes grandes les portes du Canada aux immigrants de couleur de toutes les parties du Commonwealth.

Dans une entrevue avec M. Harris, ministre de l'immigration, les porte-parole de l'Association ont dit que le Canada pratique des discriminations contre l'entrée des noirs, ce qui semble être diamétralement opposé aux principes énoncés des Canadiens et aux idéaux du Canada.

L'Association a demandé que les lois soient amendées et définissent comme "sujet britannique" toute personne, qu'elle soit blanche ou noire, vivant dans les pays du Commonwealth.

Elle a demandé également que les ressortissants des Indes Occidentales Britanniques, quelle que soit leur origine raciale, soient admis au Canada pourvu qu'ils aient un métier et les moyens de subvenir à leurs besoins pécuniaires.

"Le code de l'immigration refuse l'égalité de statut aux parties du Commonwealth où les gens de couleur constituent une partie importante de la population", affirme l'Association.

Celle-ci soutient que la définition canadienne du "sujet britannique" exclut les personnes qui viennent des Indes Occidentales Britanniques, des Bermudes, de la Guyane Britannique, de Ceylan, de l'Inde, du Pakistan et de l'Afrique.

Une telle définition est "discriminatoire et dangereuse, car elle crée deux catégories de sujets de Sa Majesté et fait naître une animosité entre personnes nées dans diverses régions du globe."

M. Harris a déclaré à la suite aux journalistes qu'il avait promis d'accorder toute son attention à la pétition de l'Association et de voir s'il serait possible d'élargir la ca-

tégorie des noirs admissibles au Canada. Cette catégorie comprend actuellement les pères, mères, femmes et enfants de personnes résidant au Canada.

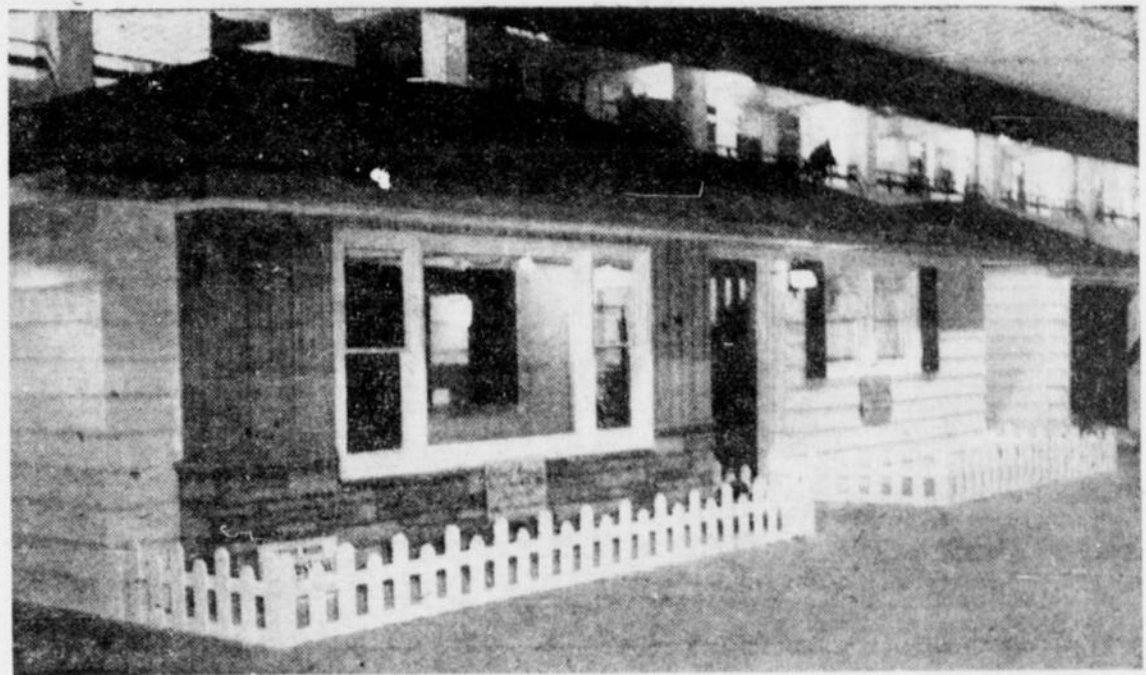
Il a toutefois ajouté que la délégation n'avait pas été en mesure de fournir une réponse quand il lui a demandé de suggérer dans quelle proportion les quelque 100,000 immigrants admis chaque année devraient être des noirs. Les admissions sont limitées chaque année au nombre qui, selon les estimations du gouvernement, peut être absorbé sans bouleverser l'économie du pays.

M. Harris a dit que le Canada a conclu avec l'Inde, le Pakistan et Ceylan des conventions permettant d'admettre chaque année des ressortissants de ces pays, en plus des proches parents. Le nombre de ces admissions est fixé à 150 pour l'Inde, 100 pour le Pakistan et 50 pour Ceylan.

Depuis la seconde guerre mondiale, ces quotas n'ont pas été entièrement utilisés, en grande partie parce qu'il était impossible de faire subir aux candidats à l'immigration des examens médicaux et autres.

Service anniversaire de Mgr A. Sylvestre

Le service anniversaire de feu Mgr Adolphe Sylvestre, P.D., chanoine de la cathédrale de Montréal a eu lieu aujourd'hui, à la basilique de la cathédrale de Montréal.



(Photo J.-P. Laliberté-La Patrie)

AU CENTRE DE LA GRANDE SALLE D'EXPOSITION du Palais du commerce, les visiteurs peuvent voir cette maison-modèle aux proportions gracieuses, à l'allure coquette qui comprend trois chambres à coucher, une cuisine bien éclairée, une salle de bain dernier-cri et un salon-vivier agrémenté par une grande fenêtre. La disposition intérieure est aussi attrayante que l'extérieure.

Surplus record de la Commission des ports

OTTAWA, 28 — (PCF) — La Commission des ports nationaux a enregistré un surplus de \$2,406,514 en 1953, le plus considérable depuis sa formation il y a 18 ans.

Le rapport annuel de la commission, déposé hier aux Communes, souligne que les revenus d'exploitation se sont élevés à \$21,032,018, alors qu'ils avaient été de \$20,298,693 l'année précédente.

Le surplus de 1952 s'était chiffré à \$1,065,829.

L'augmentation des revenus provient presque exclusivement des 14 éleveurs de grain de la commission.

Chicoutimi: Le tonnage des marchandises a été de 281,000 tonnes en 1953. Aucun changement avec 1952. Les recettes d'exploitation se sont élevées à \$94,000 à comparer à \$86,000 pour l'année précédente. Les frais d'exploitation et d'entretien ont été de \$50,000. Ils avaient atteint \$26,000 en 1952. Déduction faite de tous les frais, le déficit net s'est établi à \$84,000 à comparer à \$73,000 en 1952.

Québec: Dans le port de Québec, le tonnage des marchandises a été de huit pour cent supérieur à celui de 1952, soit 3,256,000 tonnes en 1953 à comparer à 3,020,000 tonnes en 1952.

Les recettes d'exploitation se sont élevées à \$1,830,000 (\$1,722,000 en 1952), soit une augmentation de \$108,000. Les frais d'exploitation et d'entretien ont été de \$1,446,600, à comparer à \$2,131,000 en 1952, une baisse de \$683,000, causée par une réduction des dépenses de dragage. Après déduction de tous les frais, le déficit net s'est chiffré à \$708,000 à comparer à \$1,498,000 en 1952.

Trois-Rivières: Le tonnage des marchandises au port de Trois-Rivières a accusé une baisse de 294,000 tonnes, ou neuf pour cent en 1953 (3,044,000 tonnes à comparer à 3,338,000 tonnes en 1952). Les recettes d'exploitation se sont élevées à \$321,000 à comparer à \$337,000 en 1952, une baisse de \$16,000. Les frais d'exploitation et d'entretien ont été de \$83,000 à comparer à \$64,000 en 1952. Après déduction de tous les frais, le surplus net s'est établi à \$102,000 à comparer à \$135,000 en 1952.

Montréal: Dans le port de Montréal, le tonnage des marchandises transportées par voie fluviale en 1953 a augmenté de 800,000 tonnes ou de cinq pour cent sur les chiffres de l'année précédente. Le montant de 16,900,000 tonnes n'a été dépassé qu'en 1928 seulement.

Les cargaisons destinées à l'étranger ont été sensiblement les mêmes qu'en 1952 cependant que les importations ont marqué une hausse de 600,000 tonnes. Les recettes d'exploitation se sont chiffrées à \$9,065,000 à comparer à

\$8,693,000 en 1952, soit une augmentation de \$372,000. Les frais d'exploitation et d'entretien ont été de \$4,945,000 à comparer à \$4,568,000 en 1952, une hausse de \$377,000. Après déduction de tous les frais, le surplus net s'est établi à \$1,801,000 à comparer à \$1,798,000 en 1952. Ces chiffres ne comprennent pas l'exploitation du pont Jacques-Cartier.

Pont Jacques-Cartier, Montréal: Le trafic et les recettes du pont Jacques-Cartier en 1953 constituent encore une fois un record. Les recettes se sont élevées à \$1,734,000, soit \$314,000 de plus que l'année précédente. Les frais d'exploitation et d'entretien ont été de \$207,000 (\$197,000 en 1952). Après déduction de tous les frais, le surplus net s'est établi à \$447,000 à comparer à \$300,000 en 1952. La dette a été réduite de \$950,000 par suite des excédents.

Caissière qui n'a certes pas froid aux yeux

Il arrive souvent que des individus solitaires ou accompagnés commettent des hold-up dans des succursales de banque, mais pour réussir ce même hold-up, il y a la manière... "la touche", comme dirait l'autre.

Deux jeunes gens ont appris cela à leurs "frères", vers une heure, hier après-midi, et ce, grâce à l'ignorance totale du français d'une caissière et au sang-froid d'un autre qui n'a certes pas l'intimidation facile.

En effet, vers l'heure précitée, deux jeunes gens entraient dans la succursale de la Banque de Montréal, angle des rues Windsor et Saint-Antoine. Ils se dirigèrent vers une caissière, Mme Evi Williams, avec un billet sur lequel était écrit en français: "Remettez-nous \$2,000 d'argent." Comme Mme Williams ne comprend rien à la langue de l'Académie française, elle indiqua du doigt tout bonnement aux deux jeunes gens de se diriger vers l'autre guichet, où se trouvait Mme Antonine Blanchette.

Mme Blanchette prit la note, la lut, leva les yeux et dit froidement aux deux jeunes voyous: "On n'opère pas comme cela ici. Vous faites mieux de partir au plus vite."

Les deux lascars en restèrent complètement éberlués et ne firent

ni une ni deux pour prendre la poudre d'escampette, pendant qu'une autre employée de la banque, qui avait vu le manège, Mlle Andrée Meilleur, déclenchait la sonnerie d'alarme... mais trop tard.

Les sergents-détectives Pat Melançon et Paul Carpentier, agissant sous les ordres du lieutenant-détective Adrien Poulin, chef de l'escouade municipale des vols à main armée, font enquête dans cette affaire.

Un nouveau mandat au maire Sallette et à 4 échevins

Le maire Marcel Sallette ainsi que quatre des six conseillers municipaux sortant de charge ont été réélus par acclamation, à Montréal-Sud, et deux autres candidats, mis en nomination, à la place de deux conseillers sortant qui ont décidé de ne pas se porter de nouveau candidats, ont aussi été élus par acclamation.

Les échevins réélus sont: MM. R. Lord, L. Gaumond, L. Beauregard et A. Lambert. Quant aux nouveaux élus, ce sont: MM. A.-G. Russell et G.-M. Chalmers qui ont succédé à MM. Jacques Thibodeau et Alex Southart.

Le maire Sallette en est à son second mandat, et il a déclaré, après sa réélection, qu'il entendait continuer à faire progresser la municipalité dont il a la direction, avec l'aide du nouveau conseil.

M. Sallette a annoncé que l'accroissement de la population, à Montréal-Sud, enregistré en ces dernières années, allait se continuer grâce à des développements domiciliaires considérables qui seront réalisés dans un avenir prochain.

A VILLE LEMOYNE

La mise en nomination en prévision de l'élection municipale qui doit avoir lieu le 1er mai, s'est déroulée avec le résultat suivant à ville LeMoine.

Il n'y a eu que deux élections par acclamation. Dans le district No 4, Charlemagne Lamerre a été élu sans opposition tandis que dans le district No 6, M. Albert Brière était réélu par acclamation.

Il y aura élection à la mairie et pour les autres sièges du conseil le premier mai.

A la mairie, le maire sortant, M. Albert Bélanger, aura comme adversaire M. Jean Bariteau.

A l'échevinage, dans le district No 1, M. Antoine Sicotte affrontera M. Isidore Giroux et dans le district No 2, M. Emile Bélanger fera face à M. Marcel Beauvais.

En outre, les candidats Paul Asselin et Jean-Paul St-Pierre se feront la lutte dans le district No 3, de même que MM. Maximin Ducharme et Edouard Sylvestre dans le district No 5.

MUSIQUE CINÉMA

Théâtre

TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

TELEVISION — Gratien Gélinas a plongé dans la grande mare de la télévision. Lundi soir il présentait un prélude à une série d'émissions qui débiteront l'automne prochain et qui se poursuivront pendant dit-on 22 semaines. Evidemment, Gratien Gélinas est un personnage important. Il n'a pas eu de difficulté lundi soir à meubler l'écran, à le remplir. La concurrence sur nos jeunes ondes visuelles n'est pas grande. Les téléspectateurs, qui sont à la recherche de talents qui tranchent, sont d'autant plus avides d'en trouver que bien peu nombreux sont ceux qui peuvent prétendre à les intéresser de façon un peu suivie. Gélinas peut, croyons-nous, prétendre à jouer ce rôle.

LA VEDETTE — Toute comparaison gardée, Gélinas est, au Canada, une aussi grosse vedette que Bob Hope, Milton Berle ou Jackie Gleason aux Etats-Unis. Avec lui, un commanditaire peut être assuré d'un gros auditoire. Tout cela, chacun le sait. Gratien Gélinas est populaire. Ses "fridolinades" resteront célèbres. Gélinas a le don d'observation et d'imitation, c'est ce qui en fait un revuiste idéal. Ses programmes de télévision, dans la veine de la revue, devront donc s'inspirer fortement de l'actualité; et c'est, croyons-nous, ce qui se produira. Le programme de lundi soir était, dit-on, un essai, un coup de sonde pour Gélinas et ses commanditaires. Cependant, bien avant l'émission, on publiait dans les journaux la nouvelle que Gélinas avait signé son contrat de l'automne prochain. Curieux? Donc, avant l'émission de lundi, tous étaient convaincus que cela marcherait.

LES SPECIALITES GELINAS — Dans ce programme, on a eu une espèce d'étalage de la marchandise qui nous sera offerte l'automne prochain. Ce sont les spécialités Gélinas. Humour et langage en manches de chemise en faisaient le fond, selon la tradition établie. Pour l'humour nous en sommes, pour le langage en manches de chemise nous nous demandons sérieusement si l'usage d'un tel langage à jet continu, est une leçon d'éducation pour la jeune génération? Nous posons la question tout simplement. Car M. Gélinas est devenu un personnage important, son influence est grande et n'oublions pas qu'il a reçu de l'université de Montréal un parchemin en lettres "honoris causa" cela doit obliger à quelque chose. Quant à nous langage en manches de chemise et humour ne sont pas nécessairement liés. On peut être comique avec une langue correcte, mais enfin cela est une autre histoire.

STATIQUE — Le sketch satirique sur la France, en a fait rire plusieurs mais il ne conduira pas Gélinas à la Légion d'Honneur. Ce texte contenait des observations parfois justes tandis que d'autres étaient exagérées mais dans la caricature, l'exagération est de mise. Ce texte aurait été plus drôle s'il eût été plus court. On y a appuyé trop fortement. Au lieu d'être récitée comme les psaumes par trois personnages il aurait pu être illustré par deux personnages, la France et le petit Canadien cela aurait permis du mouvement et un dialogue vif et incisif et cela aurait été de la meilleure télévision. Tel que présenté cela était trop statique... Au point de vue fond, ce sont les réflexions sur l'actualité par un Gélinas revenu à Fridolin qui ont été les plus drôles, et c'est dans cette veine de l'actualité suivie et commentée humoristiquement que les programmes futurs devront être fabriqués. Des esquisses courtes, de petits tableaux finement finement à deux ou trois personnages devant des décors légers et stylisés, et le tout traité de l'ACTUALITE voilà selon nous le salut de Gélinas à la TV.

UNE FACETTE — Le personnage du veuf était une satire très enlevée des mœurs souvent ridicules des funérailles et comme acteur, Gélinas nous a donné ici un bon "morceau", mais c'était là un Gélinas inusité. Ce n'était pas typiquement du Gélinas, un autre acteur de talent aurait pu produire ce numéro. Mais nous ne reprocherons pas à Gélinas de se renouveler, au contraire. Nous faisons ici une simple constatation — Ce fut une belle tranche de théâtre.

ENCORE "TI-COQ" — Cela devait fatalement arriver, l'émission s'est terminée sur une évocation de "Ti-Coq". Il ne faut plus revenir avec cela. "Ti-Coq" a été largement exploité. Gélinas pourra-t-il enfin en sortir? Nous l'espérons pour lui. Nous avons un peu trop tiré la manie au Canada, d'exploiter la même veine éternellement. Un créateur doit créer sans cesse du nouveau et non pas demeurer sur les positions acquises. Que dirait-on d'un Sacha Guitry qui exploiterait depuis des années la même pièce? La même chose est vraie pour tout autre auteur. Le reste du programme n'offrait pas grand inconvénient. L'idée de présenter des musiciens de renom dans la revue est excellente.

L'AUTOMNE PROCHAIN — Enfin nous verrons l'automne prochain comment tout cela tournera. Pour l'instant, disons que la revue de M. Gélinas à la TV est pleine de promesses si nous en jugeons par le demi-succès de lundi. M. Gélinas a tout l'été pour réfléchir: il peut faire un grand succès de son affaire ou se couler à pic. C'est le risque que prennent tous ceux qui touchent systématiquement à la jeune TV, un art qui débute chez-nous et qui offre de vastes possibilités, pour les uns et un tombeau pour les autres... Rappelons à M. Gélinas que son auditoire habituel se grossira d'un grand nombre d'adolescents? Une philosophie pessimiste de la vie sous le couvert de la blague, du désenchantement, du cynisme ou bien de l'enthousiasme sain, de justes observations, un idéal quoi? Par la TV, M. Gélinas se fera-t-il éducateur dans le sens large et souriant du mot? Quand on occupe un poste influent comme le sien on peut faire de la bonne besogne, de la besogne utile... on peut instruire en amusant. Quel beau rôle! M. Gélinas y a-t-il songé?

VERGOR

10,000 immigrants devenus fermiers

Le colonel Laval Fortier, sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, a déclaré, hier, à Montréal, que le Canada a besoin d'immigrants pour prendre la place des fermiers canadiens qui émigrent dans les régions urbaines au rythme de 60,000 par année depuis 1948. Depuis la fin de la guerre, 125,000 immigrants sont arrivés au pays pour travailler sur les fermes. A l'heure actuelle, 10,000 de ces immigrants sont devenus propriétaires ou locataires de fermes.

La peinture

La Matière Chante

En deça du niveau trompeur des apparences, la reconstruction des éléments grâce à une démarche picturale fondée sur la liberté de la couleur et l'intuition se révèle un puissant moyen d'appréhension et d'investigation. Il n'existe pas d'accord préalable entre l'univers et l'homme. L'artiste comme le savant découvre à nouveau la pesanteur et le mouvement. L'oeil doit se rééduquer pour entendre le chant secret de l'harmonie universelle derrière les reliefs brisés. Les contours, les plans, les taches lumineuses s'organisent d'après un rythme qui n'a rien de traditionnel dans la plupart des compositions de l'exposition "la matière chante" qui se tient à la galerie Antoine.

Un grand souffle épique traverse les créations brûlantes habitées par une lumière intérieure. On ne peut pas toujours parler d'homogénéité: quelquefois le chaos pur et simple ou une timidité qui noie la vision découragent toute tentative de communion. Rita Legendre témoigne d'un talent original. Son Jardin d'étoiles s'abreuve d'un maquis dense comme des sapins consumés d'éclairs tumultueux. Ses toiles ont toutes un caractère explosif. (Il fallait faire chanter le chaos ou l'harmonie universelle). Ses "Métamorphoses, personnelles" se prêtent mal à l'analyse et l'on pourrait trouver qu'elles suggèrent une chute en escaliers à gauche de la toile et des cascades féériques piquées de minuscules triangles, ainsi que des petits pavillons dansant au-dessous d'une irisation orangée qui pourrait bien être une aurore boréale. Le "Paon-poète" de Denyse Guilbeault, la sœur de Murielle, a beaucoup de relief. L'écriture en est savante. Au premier coup d'oeil, sur un horizon violet quelques yeux de paon, une structure déhanchée traversent la scène. Plus on s'éloigne à droite en contemplant le tableau, plus la vision se modifie: de la matière complexe surgit une tête qui émerge pour ainsi dire de la pâte. Claus Spiecker calcule drolément les verticales et les tourbillons qui peuplent ses eaux-fortes.

Une structure générale largement indiquée assure la mise en page des interprétations vigoureuses de Leduc qui superpose et imbrique en stries horizontales les volumes jaunes et bleus dont les contours sont soulignés par un trait noir. C'est Quiétude. Printemps 1954 propose au sein d'une tendre floraison quelques jonquilles et des tulipes renversées. La voie et les embûches suivent un rythme de délire. Presque épique où l'on verra confondues dans un fracas mouvementé une proue de frégate, une gueule de locomotive, une chevelure de fusée. Pierre Gauvreau atteint à une acuité surprenante. Les perspectives dans la nuit cernent une sorte de ronde ou de sabbat de silhouettes étiolées coiffées d'orange. Une huile sinieuse évoque une fusée et une gerbe multiple. Mais le tableau le plus savoureux ne porte pas de nom. Dans une atmosphère de carnaval danse un squelette à face jaune percé d'yeux verts et précédé d'un cortège funambulesque de silhouettes brandissant des lances.

Les contingences nucléaires inspirent Marcel Barbeau qui délaisse les encre et découvre une image insolite des scissions atomiques. Une série d'arabesques, de lances, d'algues croisées s'enchevêtrent autour d'un noyau désespéré. Les symboles de la physique suffisent à identifier ces combustions à l'huile: U 233 à U 239.

Claude Vermette organise la céramique suivant les plans chers aux cubistes. Un piano désaccordé vibre au sommet d'une de ses plaquettes de terre cuite, des mâchoires de mammoth et un harmonica aux tons feutrés font succéder des harmonies très décoratives. Philippe Emond présente quatre dessins fantastiques. Jaillissement propose la ferveur d'un jardin tropical et l'ingénuité irritée bouscule une ferraille sonore. Jean-Paul Mousseau a exécuté une grande gouache très mouvementée où, sur un fond écarlate, des formes noires et blanches au milieu d'arabesques recréent une fresque à la



AU FESTIVAL. — Mlle Frances Hyland qui, il y a plus de cinq ans, quittait sa ville natale de Regina pour aller étudier l'art dramatique en Angleterre, est revenue au pays, samedi, pour prendre part au Festival shakespearien qui se déroulera prochainement à Stratford, Ont. On voit ici la jeune vedette canadienne photographiée en Gare Centrale. Elle est en route pour Regina où elle compte se reposer deux semaines avant de jouer le rôle principal avec James Mason dans "Measure for Measure" au festival de Stratford.

(Photo Canadien National)

manière des Assyriens. Ulysse Comtois décrit l'ivresse d'une hyperbole et la mouche qui se venge de l'araignée. Hans Eckers, avec un graphisme subtil — veines et nervures marbrées — prouve que la surréalisme peut être une autre réalité.

La matière chante a permis à beaucoup de jeunes artistes (vingt-cinq en tout) d'exposer en toute liberté des travaux exécutés dans tous les genres de matériaux. Borduas est venu spécialement de New-York pour décider la sélection. L'exposition en cours se poursuit à la galerie Antoine, 939, square Victoria, tous les jours de 10 heures du matin à dix heures du soir jusqu'au 30 avril inclusivement.

Pierre SAUCIER

L'HORAIRE DU FILM

LOEW'S — "Rhapsody": 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.
PALACE — "King of the Khyber Rifles": 10.20, 12.35, 2.55, 5.10, 7.30, 9.45.
CAPITOL — "Money from Home": 10.25, 12.40, 2.55, 5.10, 7.30, 9.45.
PRINCESS — "The Naked Jungle": 10.40, 12.55, 3.05, 5.20, 7.35, 9.45.
ORPHEUM — "Quo Vadis": 10.00, 11.30, 2.30, 5.30, 8.30.
IMPERIAL — "Public Enemy": 10.15, 1.10, 4.05, 7.00, 9.50. "Little Caesar": 11.45, 2.35, 5.30, 8.25.
ALOUETTE — "Le Retour de Don Camillo": 10.20, 12.35, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.
SAINT-DENIS — "La Danseuse": 12.30, 3.20, 10.00. "Le don d'Adèle": 1.44, 5.03, 8.22.

AVANT PREMIERE
Samedi et Dimanche
Mai 1 et 2
LE JOLI PARC BELMONT
 Toujours croissant et plus attrayant

DANSE 50
 AU SON DE LA MUSIQUE DE **STAN WOOD**
OUVERTURE OFFICIELLE
SAMEDI, le 8 MAI

Un échevin qui en a plein le dos des témoins de Jéhovah

QUEBEC, 28 (PCF) — L'échevin Joseph Matte a déclaré au conseil municipal qu'il se servira de sa propre organisation s'il est, encore ennuyé à son domicile par les Témoins de Jéhovah.

M. Matte a dit, que des membres de la secte se sont rendus chez lui, dimanche. Il a demandé s'il n'existait pas un règlement pour mettre fin aux visites de porte en porte, particulièrement le dimanche.

"Je suis pour la liberté de religion," dit-il, "mais je ne tolérerai pas qu'ils (des Témoins) viennent inquiéter des gens, surtout des femmes demeurées seules dans leur logis pendant que les hommes sont à la messe. Je me demande s'il n'y a pas un règlement pour arrêter ces gens-là."

Il a déclaré que lorsqu'il a répondu à la porte, l'un des Témoins, une femme, lui a dit: "Viens nous sortir pour voir. On a gagné déjà."

La femme a fait ainsi allusion à une décision de la cour Suprême, rendue en février dernier, et déclarant ultra vires un règlement de la cité interdisant la distribution de pamphlets dans les rues de la ville sans la permission de la police. Ce règlement avait été utilisé pour mettre fin à la distribution des pamphlets de la secte.

IMPERIAL A l'affiche
"PUBLIC ENEMY"
 aussi
"LITTLE CAESAR"

PALACE
 2e semaine
"King of the Khyber Rifles"
 (en technicouleur)
 Tyrone POWER — Terry MOORE

PRINCESS A l'affiche
"THE NAKED JUNGLE"
 (en technicouleur)
 Eleanor PARKER — Chorton HESTON

A l'affiche **ORPHEUM**
"QUO VADIS"
 (en technicouleur)
 Robert TAYLOR — Deborah KERR

LOEW'S A l'affiche
"RHAPSODY"
 (en technicouleur)
 Elizabeth Taylor — Vittorio Gassman

2e semaine **CAPITOL**
"MONEY FROM HOME"
 Dean MARTIN — Jerry LEWIS

ALOUETTE 3e semaine
"LE RETOUR DE DON CAMILLO"
 FERNANDEZ — Gino CERVI
 aussi
"L'Inde des Maharajas"

Cinéma de Paris 5e semaine
 L'étrange vengeance d'une fille sauvage
MANON DES SOURCES
 JACQUILINE PAGNOL
 RELLYS — RAYMOND PELLEGRIN — HENRI VILBERT
 L'oeuvre la plus définitive de Marcel PAGNOL

ST-DENIS A l'affiche
 2e semaine
 George MARCHAL et BOURVIL
Les 3 Mousquetaires
 EN PROGRAMME DOUBLE avec
 ROBERT BERRI — DANIELE ROY
LES AMANTS MAUDITS

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Qu'y a-t-il de plus tragique au bridge que de laisser ses adversaires, vulnérables réaliser un contrat de 5-cœurs, contrat qui pouvait chuter et que vous avez énergiquement contré, quand vous avez vous-même un grand chelem vulnérable dans vos cartes? C'est précisément ce qui arriva quand la donne d'aujourd'hui fut jouée au cours d'un roubré disputé entre amis.

Donneur : Ouest
Tous vulnérables

Nord		Sud	
8 7 5	4	10 9 8 4	3
R 6 5 3	2	10	2
8	1	D 8 5 3 2	1
A V 7 6 4			
Ouest		Est	
A R V 10 6	9	A 4 3 2	1
10 7 2	8	—	1
R D 7 6 5	7	A V 9 4 3 2	1
—	6	R 10 9	1

Les déclarations :

Ouest	Nord	Est	Sud
1-▲	pas	4-▲	5-♥
contre	pas	pas	pas

Est chercha à bloquer ses adversaires en demandant la manche d'emblée à la "couleur déclarée d'entrée par son partenaire, mais Sud ne se laissa pas démonter et, très courageusement, il dit 5-cœurs. Sans songer à la distribution déséquilibrée de son jeu, Ouest contra. Ouest remporta la première levée avec le roi de carreau puis quand il vit le mort, il se prit à se creuser les méninges pour deviner de quelle couleur il pourrait renvoyer afin de donner la main à son partenaire, car il désirait couper un trèfle afin de faire chuter le contrat. Ayant été vigoureusement soutenu à pique, il retourna un petit pique, dans l'espoir que son partenaire prendrait la main et retournerait trèfle. Mais, ce fut le déclarant, évidemment très surpris, qui prit la main. Alors, après avoir fait tomber les atouts, Sud ne perdit qu'une autre levée au roi de trèfle d'Est.

A pique, Ouest remporta treize levées : six levées à carreau, cinq à pique et deux coupes à cœur.

Claude Plante, violoniste, 1er prix du Rotary

QUEBEC, 27 (DNC).—M. Claude Plante, violoniste, est le lauréat du 9e concours de talents annuel "A la recherche de talents nouveaux", organisé par le club Rotary de Québec et reçoit le grand prix de \$500 qui lui permettra de poursuivre ses études musicales.

Comme les années précédentes, cette compétition artistique a remporté un vif succès tant auprès de notre jeunesse musicale que du public, venu nombreux encourager les jeunes talents, dont l'âge est en moyenne de 21 ans. Ce concours permet, grâce à la générosité des rotariens, qui depuis 1945, année où a été instituée cette joute, ont déboursé \$12,500, permettant à nos jeunes chanteurs et musiciens d'affronter un large public et de débiter ainsi quelquefois dans la carrière artistique.

Les autres prix, d'une valeur globale de \$1,000 comportent une bourse de \$100 au premier de chaque catégorie et une bourse de \$50 aux seconds classés.

Les gagnants sont : instrumentistes : 1er prix, Mlle Lucille Tanguay, harpiste; 2e prix, Roland Desjardins, contrebasse; piano, 1er prix, Mlle Claudette Denys; 2e prix, Mlle Cécile Petit; chant : (hommes), 3e prix, M. Jacques Belle-Isle; 2e prix, M. Claude Gosselin, ténor; 2e prix (mes) : 1er prix, Mlle Marcelle Couture, soprano; 2e prix, Mlle Monique Savard, soprano.

Ont reçu une bourse de \$25, les autres candidats qui ont participé à l'épreuve finale : Mlle Suzanne Hart, contralto; Mlle Nicole Laberge, violon; Mlle Huguette Boutin, mezzo soprano; -M. Jean-Guy Ba-



KHOKHLOV ET L'HOMME QU'IL DEVAIT TUER. — Le capitaine Nikolai Khokhlov (à droite) et l'homme qu'il devait assassiner, le Dr Okolovich, chef des NTS, une organisation russe anticomuniste en exil, font face aux journalistes à Bonn, Allemagne après que le capitaine Khokhlov se fut rendu volontairement aux autorités américaines. Khokhlov, capitaine dans la police secrète russe, était, ont déclaré les porte-parole américains, le chef d'un groupe envoyé en Allemagne avec mission d'assassiner les dirigeants russes anticomunistes en exil. Khokhlov s'est rendu avec deux autres membres de son groupe déclarant qu'il avait dit à sa femme, à Moscou, qu'il avait l'intention de se rendre aux alliés, mais qu'il avait pris des mesures pour empêcher toutes représailles.

Clôture des fêtes au Collège Brébeuf

L'Etat démocratique moderne qui met de l'avant l'idée d'un enseignement pour tous présente de graves dangers, selon M. Etienne Gilson, de l'Académie française, qui prononçait, au collège Jean-de-Brébeuf, une importante conférence intitulée : "L'école à la croisée des chemins".

"Du côté des écoles, précisait le distingué conférencier parlant devant plusieurs centaines d'éducateurs et de professeurs, on entend monter en plusieurs grands pays de très ancienne culture, la plainte que les écoles secondaires reçoivent des élèves incapables de suivre l'enseignement qu'on leur donne, pendant que les universités se lamentent sur l'insuffisance des étudiants que leur envoient les écoles secondaires. Il va de soi que, dans la mesure où cette plainte est justifiée, elle annonce un effondrement du système scolaire".

"C'est la démocratie qui, faute de pouvoir élever le peuple au niveau des études supérieures, abaisse les études supérieures au niveau du peuple. Le malaise n'est que trop réel et la cause en est plus grave qu'on ne l'imagine. On a partout substitué l'instruction à la sagesse comme fin des études. En termes plus concrets, on a substitué l'enseignement à la formation des esprits, à la pratique au théorique et à l'action à la spéculation".

La conférence de M. Gilson clôture les fêtes du 25e anniversaire du collège Jean-de-Brébeuf. Ces fêtes se sont déroulées durant l'année académique autour du thème "Humanités au carrefour". Au cours des récents mois, le collège a tenu maints symposiums publics sur des sujets d'éducation. A l'automne, l'institution publiera sur le problème des humanités un volume

ker, baryton; M. Henri Dorion, piano.

M. Claude Verret, ténor, n'a pu participer à cette finale.

Les résultats ont été proclamés par M. Hector Faber, promoteur de ce concours depuis sa fondation en 1945, à qui le "lauréat 1945", M. Jean Letourneau, a remis un "Oscar", en l'occurrence une statuette, sur l'initiative de M. Emile Robitaille, président du club Rotary de Québec.

Les membres du jury étaient le Dr Charles O'Neill, D.M., membre de la faculté de musique du conservatoire Royal de Toronto; M. Jacques Gérard, ancien ténor de l'opéra comique de Paris et du Metropolitan de New-York et M. Antonio Thompson, D.M., organiste, pianiste et compositeur, de Trois-Rivières.

M. Réal Rondeau, C.A., agissait comme vérificateur du concours et M. Lucien Vézina comme secrétaire.

d'études qui contiendra le texte complet de la conférence de M. Gilson.

L'éminent académicien a été présenté par le R. P. Paul Vanier, S.J., recteur. M. Gilson a d'abord insisté sur l'importance d'une élite dans une société : "En éliminant les aristocraties, les démocraties semblent avoir cru devoir éliminer aussi les élites. Nous demandons, avant toute chose, que l'on distingue ces deux problèmes et ces deux notions. Plus il est démocrate, moins il tolère l'aristocratie, plus un pays a besoin d'une élite. Or cette élite, seulement les Humanités peuvent la former."

LES ETUDES CLASSIQUES

"En parlant des études classiques, comme bonnes pour le passé, a déclaré M. Gilson, on oublie qu'elles ont créé la littérature, l'art, la science des temps modernes, et généralement parlant leur civilisation."

"Nous ne savons pas du tout ce que sera le fruit de l'enseignement dit moderne, mais nous savons que les grands créateurs, dans tous les ordres des choses de l'esprit, ont été formés à l'école des humanités. Nous l'avons dit des sciences, mais Hugo et Berlioz furent pleins de Virgile, Delacroix, habitait l'Olympée des Grecs autant que David et Ingres."

"Le fait que nous désirons souligner est que bien loin de produire par millions des esprits enlaidés dans la routine des grammaires, l'enseignement classique n'a cessé de susciter des esprits hardis, originaux et créateurs dans tous les domaines. N'allons pas chercher loin le secret, car, l'enseignement classique ne s'est jamais proposé de produire de grands savants, ni même de grands écrivains ou de grands artistes : simplement, il se contentait de former des esprits capables de devenir, un jour, s'ils en avaient le talent ou le génie, de grands savants, de grands écrivains, etc."

PEAU NEUVE

Traitant de l'école moderne qui, en présence d'un monde nouveau, doit faire face à des tâches nouvelles et conclut, parfois, qu'elle doit elle aussi faire peau neuve, renoncer à demeurer ce qu'elle fut et devenir tout autre. M. Gilson a tiré les conclusions suivantes : "Si l'on persiste à vouloir que la notion de démocratie soit identique à celle d'égalité, ou du moins à les tenir pour inséparables, attendons-nous à voir les démocraties disparaître tôt ou tard de la carte poli-

tique du monde, car on ne construit rien de durable sur l'erreur, et il est simplement faux que les hommes soient égaux. Ils ne le sont ni en taille, ni en force, ni en beauté, ni en santé, ni en fibre morale, et ils ne le sont pas davantage en intelligence. Tout système scolaire, toute méthode d'enseignement fondée sur l'hypothèse d'une égalité qui n'existe pas, est destinée à périr et, bien entendu, elle périra par la tête, dont vit le reste".

"L'enseignement des universités, rappelle M. Gilson, vit de l'œuvre des créateurs en tous domaines; l'enseignement des écoles secondaires vit de celui des universités et l'enseignement des écoles primaires vit de celui des écoles secondaires. Sous un régime politique quelconque le recrutement d'une élite politique n'est possible que si quelque chose de l'esprit créateur auquel tout savoir doit sa naissance continue de l'animer du sommet le plus étroit de l'enseignement jusqu'à sa base la plus large. Toute matière d'enseignement, d'où, par la faute des programmes, des méthodes pédagogiques ou de l'insuffisance des maîtres, la pensée créatrice est absente, est très exactement une matière morte. Cette manne qui se corrompt dès qu'elle cesse de pleuvoir n'est pas une nourriture dont puissent s'alimenter le talent ni le génie. Quand la démocratie se laisse sombrer dans la médiocrité scolaire, elle n'a plus de quoi en sortir".

MAINTENIR L'ELITE

"Il est donc bien vrai que conséquence du développement des démocraties modernes l'école se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, mais ce ne sont pas ceux qu'elle croit. Elle hésite entre sacrifier la démocratie ou renoncer à former des élites. Il s'agit d'autre chose. Une aristocratie se charge elle-même de recruter les élites dont elle a besoin, mais il n'y a plus de Charlemagne pour assurer l'étude de la théologie, plus de Louis XIV pour pensionner les lettrés et les savants, plus de Napoléon Ier pour financer les fouilles d'Egypte. Sans doute, l'initiative et la générosité privées remplissent aujourd'hui partiellement le même rôle, mais n'est-ce pas que l'argent lui aussi, est une aristocratie? Et d'ailleurs, vous le savez, la première question que l'on vous posera, si vous cherchez quelque subside pour une recherche quelconque, c'est : à quoi servira-t-elle? Si vous répondez : peut-être à trouver la vérité, votre projet sera classé parmi ceux qui n'offrent aucun intérêt prati-

Mots Croisés de la "Patrie"

HORIZONTALEMENT

- 1-Avoir le cap à l'entrée d'un détroit et donner dedans.
- 2-Symbole chimique du sodium - Dégradation très grave.
- 3-Inflammation de la muqueuse des gencives - Equerre.
- 4-Symbole chimique du calcium - Aussi de même - Propre.

Solution du problème d'hier

C	H	E	V	A	U	C	H	A	N	T
H	I	V	E	R	N	E	U	R		
R	E	E	L	S		L	E	S	T	E
V		I	T	E	R	A	T	I	O	N
S	I	L	E	N	E		T	S	A	R
O	I	L		A	V	R	E		S	A
P		E	O	L	E		E	T	C	
R	A	R	E		R	I	V	E		I
A	S		I	L		T	I	S	O	N
S	E	U	L	E	T		E	T	R	E
E	S	T		S	A	S		I		R

- 5-Ruban fort étroit dont on borde une étoffe - Négation.
- 6-En les - Outil à l'aide duquel l'orfèvre redresse les objets bossués.
- 7-Poète-chanteur du Moyen Age - Nom du soleil, chez les Egyptiens.
- 8-Entrelaçait les fils de la trame.
- 9-Séparée - Péninsule de l'Asie méridionale.
- 10-Ancienne forme de oui - Du verbe résir.
- 11-Genre de palmiers - Epoque

VERTICALEMENT

- 1-Extirpation d'un organe qu'on fait sortir à travers une plaie.
- 2-Sensation d'un trouble physiologique - Note de la gamme.
- 3-Plaisant, gai, amusant.
- 4-Complète.
- 5-Exister - Partie supérieure du corps humain.
- 6-Genre d'insectes diptères parasites des bêtes de somme.
- 7-Ville de Chaldée - Charpente du corps humain.
- 8-Posséder - Année - Note de la gamme.
- 9-Quel est à toi - Bâtiment où l'on serre les céréales en gerbes.
- 10-Dans - Rendre laid.
- 11-Demeurer - Partie supérieure du corps humain.

Et en effet, comme tout ce qui est nécessaire, la vérité ne sert rien ni personne; elle est ce qui doit être servi."

"L'esprit vit de son service, et si l'Etat démocratique n'assure pas lui-même la relève de ceux qui peuvent entretenir cette recherche désintéressée, il ne manquera pas pour autant de manuels scolaires ni de maîtres, mais il n'aura bientôt plus rien à enseigner. Le seul choix qui s'offre désormais à l'école, a dit M. Gilson en terminant, est donc de préparer un enseignement favorable au recrutement de l'élite sans laquelle aucune société ne peut vivre, ou de sacrifier le bien commun de tous les citoyens indistinctement."

Nécrologie

Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Laurent Riendeau, née Bernadette Tessier, décédée à l'âge de 44 ans et 4 mois.

Elle laisse dans le deuil son époux, le sergent-détective Laurent Riendeau, de la police de Montréal; deux fils : MM. Roger et Jean; son père et sa mère, M. et Mme Médéric Tessier; un frère, M. Médéric Tessier, jr.; ses beaux-frères et belles-sœurs : MM. et Mmes Camille, Dollard et Frédéric Riendeau, et M. Bourdais.

Le cortège funéraire partit du Saint-Mortuaire pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où un service fut chanté par M. l'abbé H.-E. Grégoire, curé de la paroisse, assisté, comme diacre et sous-diacre, par MM. les abbés Sansfaçon et Lemay.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Laurent Riendeau, ses fils : MM. Roger et Jean; son père; M. Médéric Tessier; ses beaux-frères : MM. Léon Gauthier, Adélard Riendeau, Camille Riendeau, Frédéric Riendeau; ses oncles : MM. Donat et Cléophas Tessier, E. Secour; ses neveux : MM. René, André, Toussaint, Floriant et Roger Riendeau, Maurice Prévost; ses cousins : MM. Guy Gauthier, Laurent Dufresne, Laurent Faucher, Georges Zélias, Jacques Dufresne, Florio Desjardis, Edgar Parisien.

On remarquait aussi MM. John Brière, ex-chef au département des incendies, Lt Léopold Guérin, Lt S. LaCroix, l'assistant inspecteur R. Longpré, les sergents-détectives L. Lamarca, A. Legoff, Gérard Guimond, A. Desjardins, J. Caron, Hervé Lorian, G. Chariand, J. Ethier, G. Bougie, Henri Paquin, J. P. Raymond, Roger Filion, E. Tremblay, P. Yurkowski, A. Harvey, Alfred Emond, R. Ouellette, M. Duro, Alfred H. Robert, J. Beaulieu, Edouard Vacher, Georges Holt, R. Brisebois, P. Piquette, E. Zizes et aussi MM. Raymond Beaulieu, Michel Beaulieu, R. Desparois, E. G. Marquis, M. Desjardins, Maurice Marneau, Paul Prévost, Maurice Brassard, Roland St-Germain, Antonio DiPietro, Gaston Raymond, Georges Lalonde, Ernest Lalonde, S. Zizes et Jenny Papadukas, le notaire J. P. Lalonde, A. Noël et une foule d'autres.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
2860 Abitibi P. P.	21 1/2	21	21 1/2
560 Abitibi P. P.	25	25	25
50 Acadia At. S.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
375 Acadia At. S.	20	20	20
175 Algoma Steel	44 1/2	44 1/2	44 1/2
783 Alumin Ltd.	56 1/2	56	56 1/2
89 Alum 5 1/2 pr.	106 1/2	106	106 1/2
100 Alumin Co pr	26	26	26
135 Ang Can P pr	52 1/2	52	52 1/2
155 Ang Can P pr	45	45	45
2800 Argus Corp.	15	14 1/2	14 1/2
142 Argus Corp pr	91	91	91
1393 Asbestos Corp	29 1/2	29	29 1/2
310 Atlas Steels	12 1/2	12 1/2	12 1/2
25 Bathurst P. A.	46 1/2	46 1/2	46 1/2
75 Bathurst P. B.	22	22	22
2545 Bell Tel. Co.	42 1/2	42 1/2	42 1/2
1124 Brazillan Tr.	8	8	8
3161 B. A. Oil Co.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
190 B. C. El. 5 pr.	52	52	52
2906 B. C. Forest	6 1/2	6 1/2	6 1/2
130 B. C. Power	21	21	21
332 B. C. Tel. Co.	39 1/2	39	39 1/2
300 Bldg Prod Ltd	38 1/2	38 1/2	38 1/2
150 Buiole Gold	610	610	610
100 Can Cement	94 1/2	94 1/2	94 1/2
683 C. Cement pr	30	30	30
200 Can Iron Fdr	21	21	21
25 C. Wire Cable	65 1/2	65 1/2	65 1/2
1436 Can Breweries	25	24 1/2	24 1/2
25 Can Bronze	33	33	33
100 Can Cannery	24	23 1/2	23 1/2
2625 Can Car Fdr	18 1/2	18	18 1/2
1228 Can Celan Ltd	20 1/2	20	20 1/2
25 Can Chemical	7 1/2	7 1/2	7 1/2
50 Can Conv. A.	400	400	400
350 Can Oil Co.	16	16	16
2622 Can Pac Rly.	24	23 1/2	23 1/2
3105 Can Pac Rly.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
250 Can Petro pr	17 1/2	17 1/2	17 1/2
25 Cook Farm E.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
1125 Cons M. Smelt	26 1/2	26 1/2	26 1/2
100 Cons Glass	28 1/2	28 1/2	28 1/2
19 Crown Cork	42	42	42
1415 Dist Seag	29	28 1/2	28 1/2
330 Dom Bridge	16	15 1/2	15 1/2
75 Dom Coal pr.	7	7	7
580 Dom Steel C.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
280 Dom Tar Ch.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
105 Dom Textile	23	23	23
750 Dom Textile	18 1/2	18 1/2	18 1/2
300 Domohue Bros.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
262 Dom Brew	400	400	400
5 East Koot	11 1/2	11	11 1/2
1350 Electroly Cor	23 1/2	23 1/2	23 1/2
140 Farm Players	14 1/2	14 1/2	14 1/2
190 Foundation	14 1/2	14 1/2	14 1/2
100 Fraser Cos	18	18	18
11 Fraser Cos pr	102	102	102
235 Gattineau Pwr.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
70 Gattineau 5 pr	110	109 1/2	110
935 Gen Dynamics	45	44	45
425 Gen Steel Wr	15 1/2	15 1/2	15 1/2
995 Gypsum L. Al	40 1/2	40	40 1/2
100 Holt Renfrew	95 1/2	95 1/2	95 1/2
200 H. Smith Pwr.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
150 H. Smith pr.	50	50	50
760 Hudson Bay	43 1/2	43 1/2	43 1/2
1452 Imperial Oil	34 1/2	34 1/2	34 1/2
705 Imp. Tobacco	9 1/2	9 1/2	9 1/2
175 Imp. Tob. 4 pr	25	25	25
4000 Imp. Tob. 6 pr	7 1/2	7 1/2	7 1/2
343 Ind. Accept	39 1/2	39 1/2	39 1/2
245 Ind. Acc. \$40 pr	44	43 1/2	44
1447 Int. Nickel	39 1/2	39	39 1/2
15 Int. Nick \$100	132	132	132
260 Int. Paper	67	66	67
160 Int. Petroleum	24	24	24
210 Int. Pipe Line	25 1/2	25 1/2	25 1/2
25 Int. Power	83	83	83
210 Int. Util. Corp	30	30	30
100 Int. Util. pr.	32	32	32
101 Labatt Co.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
15 Lang Sons	11 1/2	11 1/2	11 1/2
55 Laura Secord	12 1/2	12 1/2	12 1/2
600 Lauren Acc. A.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
10 Lauren Acc. B.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
300 MacMillan B.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
100 Mailman P. pr	18	18	18
1688 M. Harris Ltd	8 1/2	8 1/2	8 1/2
100 McGill Front	33 1/2	33 1/2	33 1/2
160 Mitchell Rtd.	15	15	15
475 Molson's Br. A	25	24	25
100 Molson's Br. B	25	25	25
50 Mtl. Locom.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
350 atN Drug C.	11	11	11
120 Nat. Steel Car	25	25	25
190 Noranda Mines	68 1/2	68	68 1/2
181 Ogilvie Pl. M.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
50 Ont. Steel Prod	25 1/2	25 1/2	25 1/2
25 Pennmans Ltd.	41	41	41
50 Placer Dev.	28 1/2	28 1/2	28 1/2
415 Powell River	30 1/2	30	30 1/2
200 Power Corp.	38	38	38
450 Price Bros. Co	38	38	38
50 Prow Transp	15 1/2	15 1/2	15 1/2
229 Quebec Power	24	24	24
485 St. Law Cor.	48 1/2	47 1/2	48 1/2
461 Shawinigan W.	41	40 1/2	41
85 Shawin 4 pr.	48 1/2	48 1/2	48 1/2
150 Shawin 4 1/2 pr	53	53	53
324 Simpsons Ltd	17 1/2	17 1/2	17 1/2
56 South Can Pw	39	39	39
254 Thrift Stores	31	30 1/2	31
500 Triad Oil Co.	370	370	370
50 United Steel	11 1/2	11 1/2	11 1/2
850 Walker G. W.	56 1/2	56 1/2	56 1/2
10 Weston pr	101	101	101

Prix stables au marché du bétail

Les arrivages offerts hier se composaient surtout de vaches de différentes qualités qui s'échangeaient à des prix à peu près stables à ceux payés avant-hier. Quelques bonnes vaches furent vendues à \$13, moyennes \$11 à \$12, communes \$10 à \$11, très communes (cannons and cutters) \$3 à \$3.50.

Les premières transactions sur les veaux étaient lentes et les prix à peu près stables. Quelques bons veaux de lait ont rapporté \$16.00, communs et moyens \$10.00 à \$15.00.

Le prix des porcs n'est pas établi. Total des offres lundi: 563 bovins, 2,385 veaux, 22 agneaux et moutons, 984 porcs.

Bourse de MONTREAL

Cours mixtes et variations fractionnaires en place locale.

Les cours locaux ont affiché un ton mixte, durant la matinée, dans un marché lent. General Dynamics a avancé de 1/2 à 4 1/2 mais International a baissé d'autant à 66 1/2. Aluminium et Dow Brewery ont gagné 1/4 à 56 1/2 et 2 1/2 respectivement et Industrial a perdu 1/4 à 39 1/2. Bell Telephone a enregistré un léger surplus et Abitibi, Famous Players et Massey-Harris ont accusé de minimes reculs.

Des 236 émissions transigées hier, 58 ont progressé, 92 ont accusé des pertes et 86 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a accusé les reculs suivants: services publics, 0.4 à 103.1; industriels, 0.8 à 195.7; papeteries, 6.91 à 890.45 et mines d'or, 0.42 à 58.17. Les banques ont avancé de 0.05 à 38.14. Le virement a porté sur 84,600 valeurs industrielles et 192,700 actions minières et pétrolières.

Bourse de NEW-YORK

Tendance à la baisse à N.-Y. — Reculs fractionnaires.

NEW-YORK, 28. (P.A.) — Les cours américains ont de nouveau fléchi durant la matinée, mais les reculs n'ont pas dépassé les fractions dans la plupart des cas. Douglas Aircraft, toutefois, a haussé de 1 à 128 1/2. Youngstown Sheet and Tube qui a réalisé des profits beaucoup moindres a baissé de 1 1/4 à 41 1/4. Anaconda Copper, Bethlehem Steel, Standard Oil of N.J. et U.S. Steel ont fléchi. Socony-Vacuum a monté de 1/2 sur la vente d'un bloc de 4,000 actions.

La moyenne de 60 valeurs, compilée par la Presse Associée, a baissé de 20 cents à \$119.30 hier. Les industriels ont perdu 20 cents, les chemins de fer, 10 cents et les services publics, 30 cents. Le virement a compté 1,970,000 actions.

Bourse de Toronto

TORONTO, 28. (P.C.) — Les industriels ont dirigé un mouvement de hausse, à la Bourse de Toronto, durant la matinée. Brazilian Traction a grimpé de \$1 et Consumers Gas a atteint un nouveau sommet. Les services publics, les papeteries, les raffineries de pétrole et les métallurgiques se sont raffermis.

Les pétroles de l'Ouest ont fluctué irrégulièrement dans un marché lent. Les mines ont affiché de la fermeté dans toutes les catégories sous la direction des aurifères. Les métaux non ferreux, ont progressé, de même que les valeurs d'uranium. Les métaux de la région de Manitowadge ont faibli mais les gros métaux étaient fermes.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 28. (P.C.) — Le dollar canadien a baissé de 1-32 de cent à une prime de 15-16 pour cent par rapport à la devise américaine aujourd'hui au marché du change étranger à New-York. La livre sterling cotait \$2.81 7-8. A Montréal, le dollar américain a débuté à un escompte de 19-32 pour cent. à \$0.98 23-32 en fonds canadiens, en hausse de 1-32 de cent avec la fermeté d'hier. La livre sterling a monté de 1-8 de cent à \$2.78 1-4.

Prix de l'or

LONDRES. (P.C.) — L'once d'or, en devises américaines, était cotée de la façon suivante, aujourd'hui, sur le marché libre de l'or en Europe: \$35.10 offert, \$35.15 demandé. L'once, de Troy, sur le marché des lingots de Londres, valait \$34.87 1-16.

Bourse Canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
390 Ang Can Pulp	27 1/2	27 1/2	27 1/2
4160 Ang Nfld Dev	9 1/2	9 1/2	9 1/2
200 Arcan Corp.	180	175	180
20 Beld Cort	10 1/2	10 1/2	10 1/2
125 Beld Cort pr.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
2450 Brown Co.	99	99	99
35 Brown 1st pr.	50 1/2	50 1/2	50 1/2
100 Butterfly Ros.	5 1/2	5 1/2	5 1/2
315 C & D Sugar	19 1/2	19 1/2	19 1/2
450 C Gen Inv Rts	2	2	2
1619 Can Indust.	48 1/2	47 1/2	47 1/2
500 Claude Neon B	375	375	375
958 Cons Paper	49	48	48 1/2
10 Crown Zeller	46	46	46
950 Dom Engin	20 1/2	20	20
150 Dom Oilcloth	34 1/2	34 1/2	34 1/2
50 Dom Struet S	38	38	38
50 F Farmer Can	22	22	22
1100 Fleet Man	165	160	165
230 Ford Motor A	94	90	93 1/2
100 For Pow 5 pr.	24 1/2	24	24 1/2
2770 Gr Lakes P.	27	27	27
5 Inv Found	52 1/2	52 1/2	52 1/2
5 Inv Found pr.	96 1/2	96 1/2	96 1/2
50 McColl Front	400	400	400
25 Melchers Dist.	50	50	50
5 Mer Paper Co	35 1/2	35 1/2	35 1/2
2700 M & O Paper	28 1/2	28 1/2	28 1/2
390 Moore Corp.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
100 Newfield Light	24 1/2	24 1/2	24 1/2
20 Nor. Que Pow	50 1/2	50 1/2	50 1/2
200 Sangamo Co.	16	16	16
20 Sci Can pr.	130	130	130
170 Traders Fin A	35 1/2	35 1/2	35 1/2
85 Tr Mount Oil	27 1/2	27 1/2	27 1/2
250 Watermans	10 1/2	10 1/2	10 1/2
25 Westcel Prod.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
4 West Can Br.	19	19	19

MINES

500 Acacia Mining	350	340	350
2000 Amer Mines	19	18	18
400 Algom Ura	430	420	420
100 Anacon Lead	305	305	305
2000 Arctura Sul	6 1/2	6 1/2	6 1/2
1500 Atlas Sulphur	19	18	18
1000 Barvalde Mines	6 1/2	6 1/2	6 1/2
2000 Belleville Gold	35	34	35
2000 Boreal Rare	220	210	210
4000 Bouzan Gold	125	116	125
10021 Calumet Ura	925	915	915
200 Can Collieries	36	36	36
2000 Celts Dev	10	10	10
2000 Cobalt Cons	88	88	88
3500 Cons Canado	13	13	13
500 Cons Rochette	6 1/2	6 1/2	6 1/2
100 East Smelt	300	300	300
800 East Sullivan	410	410	410
500 East Metals	80	79	80
600 East Metals	23	23	23
200 Frohisher Ltd.	440	440	440
12500 Gui Por Ura	40	36	40
505 Hollinger Cons	15 1/2	15 1/2	15 1/2
600 Inspiration	260	250	255
15000 Isa Uranium	74	68	72
10000 Jacquet Mines	11	11	11
10000 Jarvis Mines	22	21	22
5500 Lafayette Alb	12	12	12
4000 Lavalie Mines	7	6 1/2	7
500 Louvicourt	16	16	16
100 Mining Corp.	13	13	13
16700 Molybdenite	129	121	129
10000 Monpas Mines	3 1/2	3	3 1/2
2000 Ne Form M.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
3500 New Fortune	37 1/2	37 1/2	37 1/2
1200 New Larder U	110	110	110
500 New Pac Coal	20	20	20
500 New Santiago	4 1/2	4 1/2	4 1/2
3500 New Vinay	7 1/2	7 1/2	7 1/2
6100 Rexspar Ura	102	100	102
500 Royran Gold P	9	9	9
200 Sher Gordon	400	400	400
3100 Stand Gold	16	16	16
800 Steep Rock	845	840	840
200 Sullivan Cons.	210	210	210
1000 Tache Lake	8 1/2	8 1/2	8 1/2
1000 Tatin Mines	12	12	12
2000 Trebor Mines	16	16	16
21100 Trans Dom M	138	133	138
100 United Ash	390	390	390
6000 Unit Montau	40	40	40
2500 Weedon Pyrite	31	30	31
1500 Wendell Min	7	7	7

PETROLES

600 Alitex Oils Ltd	55	55	55
1100 Ang Can Oil	510	505	510
200 Antone Petrol	22	22	22
200 Bailey Seiborn	440	440	440
2000 Calata Petrol	30	30	30
400 Can Dev Pete	170	169	169
1600 Cent Explor	505	505	505
1200 Empire Oils	75	73	75
100 Fed Petrol	420	420	420
100 Gaspe Oil Ven	84	84	84
2220 Jasper Oil Cor	180	170	170
1400 Merrill Petrol	775	770	770
100 Ne Br Dom.	229	229	229
200 Pac Petrol	1100	1100	1100
100 Phillips Oil	160	160	160
1750 Pontiac Petrol	158	156	156
100 Quebec Oil D.	40	40	40
3100 Trican Petro	64	64	64
6218 Tri-Tor Oils	68	66	67
1800 Westburne Oil	75	74	74

Mines non inscrites

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO.

Offre Dem.

Absam	60	65
Adnor	10	10
Antonian	33	34
Beaucage	2.90	3.00
Beaupre	81	91
Bellevue	55	60
Belmont	13	13
Bruno	13	13
Burns	5.35	5.50
Calumet	60	70
Clugnet	18	21
Cous Chib.	30	32
Conf. Copper	13	15
Dawson	1.03	1.07
DeSoto	—	60
Dor	25	27
Doris	92	94
Drummond	33	40
Duvon Copper	28	30
Frederic	97	10
Fundy Bay	10	13
Gardner	24	28
Glenora	0.34	0.4
Goldman	22	25
Greenlee	0.4	0.6
Imperial Min.	—	10
Independent	09	11
Int'l Asbestos	07	09
Kambac	13	17
Kenbec	06	08
Kennecott	25	27
Lesage	08	12
Lorrie New	—	11
Lorrie Echo	77	82
Montgomery	07	10
Nat'l Mal	04	08
New Asbur	05	08
New Pen	25	30
Nipigon	20	23
Norbeau	60	70
Normiska	12	15
Oklend	12	14
Open Expt	36	38
Ont Nickel New	17	20
Oreland	55	60
Pascall	06	08
Pasear	13	17
Pershing Amal	—	49
Pershing Man	65	67
Pinnacle U	—	73
Provincial	03	04
Quejo	04	06
Rainville	10	12
Rand Mal	10	12
Reidson	09	12
Reymont	05	07
Rt. Michaels	19	22
St. Simons	19	21
Scott Chib	01	02
Signal Oil	—	60
South Bachelor	—	30
Starlight	09	11
Sudbury N. R.	17	20
Titanium	08	10
Troxaco	06	08
Wesley	04	06
Willow	1.25	1.35
Wm Lays	28	31
Young Dave	10	13

Pétroles de Calgary

Cours fournis par Jas. Richardson & Sons

Offre Dem.

ARCO	57	58
Barona	05	06
Bata	29	33
Blue Crown	31	35
Brit. Petroleum	04	05
Can. Anacostia	08	11
Century	19	20
Com. Minerals	30	1.00
Edoran	13	14
Edoran	11	12
Enjay	04	05
Fortune	32	33
Frederick	04	04
Gateway	12	16
Grease	02	02
Hargal	05	06
Keno	40	41
Lecl. Calmer	23	27
Liberal Pete	1.54	1.58
Mayhill	22	23
Mercury	10	11
Merland	06	06
N. Ranch	06	06
New Spr. Coal	22	24
Nor. Cont.	03	03
Northland	03	04
Realty	03	04
Renfrew	08	10
Roy. Can.	09	10
Runde	16	17
Sage Oil	11	12
Select	29	31
Share	07	08
T. Field	04	05
West. Warner	19	21
West Pot.	30	31
Yankee Prin.	84	87
York	11	14

Neuvaine des "Jeu-dis" de saint Jude, le 29

La deuxième neuvaine des "Jeu-dis" de saint Jude commencera jeudi, le 29 avril. Les exercices de prières de cette manifestation religieuse se dérouleront au sanctuaire de Saint-Jude, que dirigent les RR.PP. Dominicains, à 3976, de la rue Saint-Denis, et dont le R.P. Louis-Marie Gay, O.P., est le directeur.

A tous les jeudis de la neuvaine, il y aura à 3 h. de l'après-midi des exercices en langue française, avec prières et instruction. A 5 h. 30, ces mêmes exercices se dérouleront en langue anglaise.

A 7 h. 30 du soir, d'autres exercices en langue française s'y dérou-

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, Ltd. Chambre 111 Immeuble du Montreal Board of Trade

WINNIPEG

Ouv. Haut Ferm. 10.30

Avoine	71 1/2	69
Maïs	90 3/4	88 1/2
Orge	88 1/2	86 1/2
Seigle	88 1/4	96
Lin	292 1/4	274 1/4
Blé	211	206 1/2
Maïs	152 1/2	152 1/2
Orge	150 1/2	143 1/2
Avoine	75 1/2	70 1/2
Maïs	99 1/2	102 1/4
Seigle	102 1/4	105
Lin	111	111

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 291297 — Belland-Lamy, demanderesse, vs William McBride, défendeur.

Le 7ème jour de mai 1954 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 996, 46ème Avenue, en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 camion portant licence F-23084 P.Q. 1953 et acc., meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Vincent DIODATI, H.C.S.

Montréal, 27 avril 1954. HA. 5830

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 291180 — Dame Margaret Godsmark, demanderesse, vs Robert Leboeuf, défendeur.

Le 7ème jour de mai 1954 à onze heures de l'avant-midi au lieu d'entrepôt du gardien au No 7216, rue Du-rocher, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 Télévision Admiral et accessoires.

Conditions: Argent comptant. Vincent DIODATI, H.C.S.

Montréal, 27 avril 1954. HA. 5830

leront, suivis de prières et d'une instruction. A 8 h. du soir, ces mêmes exercices seront répétés en langue anglaise.

Dividendes déclarés

Brazilian Traction, 50 cents par action, payable le 15 juin, aux actionnaires inscrits le 10 mai.

Ford Motor, 75 cents par action "A" et "B", payables le 15 juin, aux actionnaires inscrits le 7 mai.

Campbell Red Lake, 7 1/2 cents par action, payable le 28 juillet, aux actionnaires inscrits le 28 juin.

Continental Can, 60 cents par action ord., payable le 15 juin, aux actionnaires inscrits le 25 mai.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 349647 — Dame Rose Delima Delasablonnière-Papineau, demanderesse, vs Gérard Bouchard, défendeur.

Le 8ème jour de mai 1954 à deux heures de l'après-midi à la place d'affaires du dit défendeur au No 242, rue Laurier Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 frigidaire à Coca Cola, 1 frigidaire à crème glacée Universal Cooler, comptoir, etc.

Conditions: Argent comptant. Paul-E. LINTEAU, H.C.S.

Montréal, 27 avril 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 347907 — Société d'Administration et de Fiducie, demanderesse, vs Raoul Beaudry, défendeur.

Le 7ème jour de mai 1954 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur aux Nos 940-944, Carré Victoria, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 30,000 porte-feuilles, meubles de bureau, tableaux, etc.

Conditions: Argent comptant. Roméo OUMET, H.C.S.

Montréal, 27 avril 1954. HA. 1513

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 339765 — Dame Emillienne Chamberland-Perrault, demanderesse, vs Aldamas Perrault, défendeur, et Blain & Dagenais, distrayants.

Le 7ème jour de mai 1954 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 4768, rue Cazalais, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, 1 Télévision Westinghouse, 1 glacière, etc.

Conditions: Argent comptant. H. MAYRAND, H.C.S.

Montréal, 27 avril 1954. HA. 1353

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 328971 — Ernest Provost (Provost & Provost), demandeur, vs Sally Moore et Benny Omond, défendeurs.

Le 7ème jour de mai 1954 à onze heures de l'avant-midi au domicile des dits défendeurs au No 4727, Chemin St-Catherine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Ovide DESROCHES, H.C.S.

Montréal, 27 avril 1954. MA. 2300

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 290691 — Wilfrid-Albert Durand et Jean-H. Deslauriers (Durand & Deslauriers), demandeurs, vs Maurice Caron, défendeur.

Le 7ème jour de mai 1954 à deux heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 1982, rue Dubois, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Paul-E. LINTEAU, H.C.S.

Montréal, 27 avril 1954. MA. 7737

Et puis il passa devant la Dame orange, fit un léger salut de la main, comme s'il la reconnaissait. Ses yeux s'élevèrent en face de la Dame jaune, et devant la belle Princesse verte il se redressa fièrement d'un air de triomphe.

Jeannette, toute en bleu, l'arrêta plus longuement. Son cœur battait. Il trembla un peu en tourmentant un mouchoir de soie qu'il tenait à la main; il ouvrit la bouche comme pour parler, il tendit le jarret comme pour s'élançer; mais il n'en fit rien parce que Jeannette, subitement, devint pâle et que deux grosses larmes coulèrent de ses yeux.

Sidi Youssef parut plus ému encore et haussa imperceptiblement les épaules. Mais, arrivé devant le divan indigo, qui était vide:

— Comment! s'écria-t-il d'une voix de tonnerre, il n'y en a que six? Qu'Allah me soit en aide!

Et il avait l'air si terrible que tous ses émués se jetèrent à ses pieds.

XI. — UNE REVENANTE

Nous savons pourquoi il n'y avait personne sur le divan indigo.

Nous savons pourquoi l'arc-en-ciel féminin qu'avait souhaité posséder Sidi Youssef ben Abdallah el Cherif était dépareillé.

Nous avons suivi la pénible odyssée de la septième femme, victime des ardeurs solaires, abandonnée folle et secouée de convulsions en plein désert, condamnée à mourir,

La Patrie

Années classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées, ci-dessous 2 centimes par mois minimum: 15 sous.

Semi-dispay sur semaine, de la ligne le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services annuels, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

AGENTS DEMANDES

A HOMMES indépendants qui préfèrent travailler pour eux-mêmes. JITO offre pour \$15 l'avantage de s'organiser un commerce rémunérateur. Venez pour une compagnie progressive et vous-mêmes le deviendrez rapidement. Un mois d'essai SANS RISQUE. JITO, 5130 St-Hubert, Montréal.

OCCASION D'AFFAIRES

OCCASION MAGNIFIQUE

Site excellent sur route 17 Montréal, 1 mille à l'est d'Ottawa, près de la route 17. L'ensemble comprend 12 unités modernes dont épicerie et restaurant, résidence 7 chambres. Aussi disponible: station de service, le dernier déviant d'essence pour les 21 milles suivants vers l'est, terrain additionnel pour expansion; aussi 100 acres propres à la subdivision. Renseignements sur prix et termes: écrire au: BLUE TOP TOURIST COURT, OTTAWA, R.R. No 1.

MAISON A LOUER

LOGEMENT à louer, 5 appartements, pas chauffé. RE. 8-3135.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que JOYCE HODKIN GILHOOLY, secrétaire privée, de la cité de Verdun, district de Montréal, comté d'Hochelega, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de la présente session ou à la session suivante pour obtenir le divorce de son mari GARTH WILLIAM GILHOOLY, comptable, de la cité et du district de Montréal, pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté dans la cité de Montréal, province de Québec, ce 17e jour de mars 1954.

R. L. BERCOVITCH, procureur de la demanderesse, Ch. 601 Edifice Drummond, 1117 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Québec.

AVIS LEGAUX

Cour d'Échiquier du Canada — No 81015 — La Reine, demanderesse, vs EDE Limitée, défenderesse.

Le 7ème jour de mai 1954 à deux heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1290, rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en pupitres, claviraphes, radio, etc.

Conditions: Argent comptant. J.-A. MARION, H.C.S.

Montréal, 27 avril 1954. HA. 1080

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 348509 — William Cyr, demandeur, vs Jos. Rivard, défendeur.

Le 7ème jour de mai 1954 à deux heures de l'après-midi au No 6632, 25ème Ave. Rosemont, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 Télévision R.C.A. Victor, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Paul-E. LINTEAU, H.C.S.

Montréal, 27 avril 1954. MA. 7737

MEDECINS

A BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR 5252.

EDUCATION

COUES commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuits. Adresse: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

DIVERS

ALTERATIONS, couture, pantalons, habit, paletot, refaites pour enfants. RE 7509, 129 rue Mont-Royal Est, Montréal.

A VENDRE

OPPORTUNITÉ ILLIMITÉE

Franchises disponibles pour machines automatiques de vente de la crème glacée, avec distributeur de tasse Dixie avec cuiller. Le vendeur automatique de crème glacée, à bouton-poussoir, offre la plus belle opportunité d'affaires de notre temps. Il vous est possible d'établir votre propre commerce, un commerce bien vu et comme il porte sur de nouveaux débouchés de distribution. Il ne souffre d'aucune concurrence. Il offre une bonne marge de profit et un bénéfice durable beaucoup plus considérable que le profit réalisé dans tout autre genre de détail. Finalement, c'est le commerce le plus flexible que vous puissiez tenir, parce que vous êtes toujours en mesure de transporter votre équipement, votre commerce d'un lieu à un autre, et vous le désirez, afin de toucher un maximum de bénéfice jusqu'à 100%. Le succès de ce commerce dépend presque entièrement de la performance et de la qualité du vendeur. Le bouton-poussoir vous sert à merveille. Les machines vendeuses automatiques de crème glacée à bouton-poussoir peuvent être placées dans les lieux suivants: parcs d'amusement, arènes, maisons de rapport, terrains de baseball, salons de billard, salles de quilles, terminus d'autobus, magasins de tabac, édifices municipaux, provinciaux et fédéraux, salles de dancas, magasins à rayons, épiceries, pharmacies, clubs sociaux, clubs de golf, usines, salles de "locker", entrepôts, clubs de messieurs, camps militaires, bases navales et institutions, édifices à bureaux, terrains de courses, gares de chemins de fer, salons de récréation, écoles, théâtres, terminus de camions, salles d'attente et autres endroits où les gens travaillent, jouent ou s'assemblent. C'est un commerce à l'année longue, demandant un minimum de capital et permis partout. Écrivez à Pony Boy Ltd., 5257, Chemin de la Reine-Marie, Montréal, P.Q.



SOUMISSIONS

DES soumissions cachetées, adressées au sous-agent et portant sur l'enveloppe la désignation "SOUMISSION POUR SERVICES DE CONCIERGE À L'AÉROPORT DE MONTRÉAL", seront reçues jusqu'à midi, heure avancée de l'Est, le LUNDI 17 MAI 1954, pour élection des services de conciergerie dans certains édifices à l'aéroport de Montréal, Dorval (P.Q.).

Les renseignements détaillés quant au travail à exécuter et les édifices dans lesquels ces services sont requis, de même que les formules de soumission et les enveloppes pour le retour peuvent être obtenus, sur demande, du Contrôleur régional des Services de l'Air, ministère des Transports, édifice de l'Administration transatlantique, aéroport de Montréal, Dorval (P.Q.).

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS, Secrétaire.

Ministère des Transports, Ottawa (Ontario), le 20 avril 1954.

Feuilleton de la "Patrie"

BARBE-BLEUE

par

Maxime LA TOUR

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

141 suite

C'est ainsi que, pendant la guerre, il avait voulu combattre avec nos soldats et les aider à réprimer les troubles suscités par les Turcs et les Allemands aux frontières de la Tunisie et de la Tripolitaine.

Il y avait connu André Méranne. Et la paix faite, il était sorti de sa solitude pour voir Paris. Méranne avait été son cicérone.

Il avait su distinguer en connaissances, durant son séjour à Paris, les beautés des infidèles.

Un tel homme n'avait pas besoin, pour qu'on le distinguât, d'un costume somptueux.

Comme tous les hommes supérieurs, comme Napoléon, il s'habillait avec simplicité au milieu d'une cour chamarrée. Sidi Youssef était

vêtu, de la tête aux pieds, de laine blanche.

Mais quand il apparaissait, très grand, avec sa barbe noire aux reflets bleus et ses yeux fiers comme ceux de l'aigle, on sentait un chef.

Il parut à la porte de la grande salle ronde.

Les femmes accroupies autour de la fontaine rampaient à ses pieds pour baiser la frange de son burnous, mais il ne les regarda point. Il marcha jusque vers son trône, les yeux fixés comme ceux d'une idole.

Et puis, tout à coup, il sourit: il venait de poser son regard sur la charmante frimousse toute en fossettes de la Dame rouge.

Il resta un long moment devant elle, la détaillant avec une certaine insolence.

Et puis il passa devant la Dame orange, fit un léger salut de la main, comme s'il la reconnaissait.

Ses yeux s'élevèrent en face de la Dame jaune, et devant la belle Princesse verte il se redressa fièrement d'un air de triomphe.

Jeannette, toute en bleu, l'arrêta plus longuement. Son cœur battait. Il trembla un peu en tourmentant un mouchoir de soie qu'il tenait à la main; il ouvrit la bouche comme pour parler, il tendit le jarret comme pour s'élançer; mais il n'en fit rien parce que Jeannette, subitement, devint pâle et que deux grosses larmes coulèrent de ses yeux.

Sidi Youssef parut plus ému encore et haussa imperceptiblement les épaules. Mais, arrivé devant le divan indigo, qui était vide:

— Comment! s'écria-t-il d'une voix de tonnerre, il n'y en a que six? Qu'Allah me soit en aide!

Et il avait l'air si terrible que tous ses émués se jetèrent à ses pieds.

XI. — UNE REVENANTE

Nous savons pourquoi il n'y avait personne sur le divan indigo.

Nous savons pourquoi l'arc-en-ciel féminin qu'avait souhaité posséder Sidi Youssef ben Abdallah el Cherif était dépareillé.

Nous avons suivi la pénible odyssée de la septième femme, victime des ardeurs solaires, abandonnée folle et secouée de convulsions en plein désert, condamnée à mourir,

sauvée par miracle, rapatriée à Gabès par une caravane, recueillie par Étienne Lamballe qui la conduisit au docteur Mazuret.

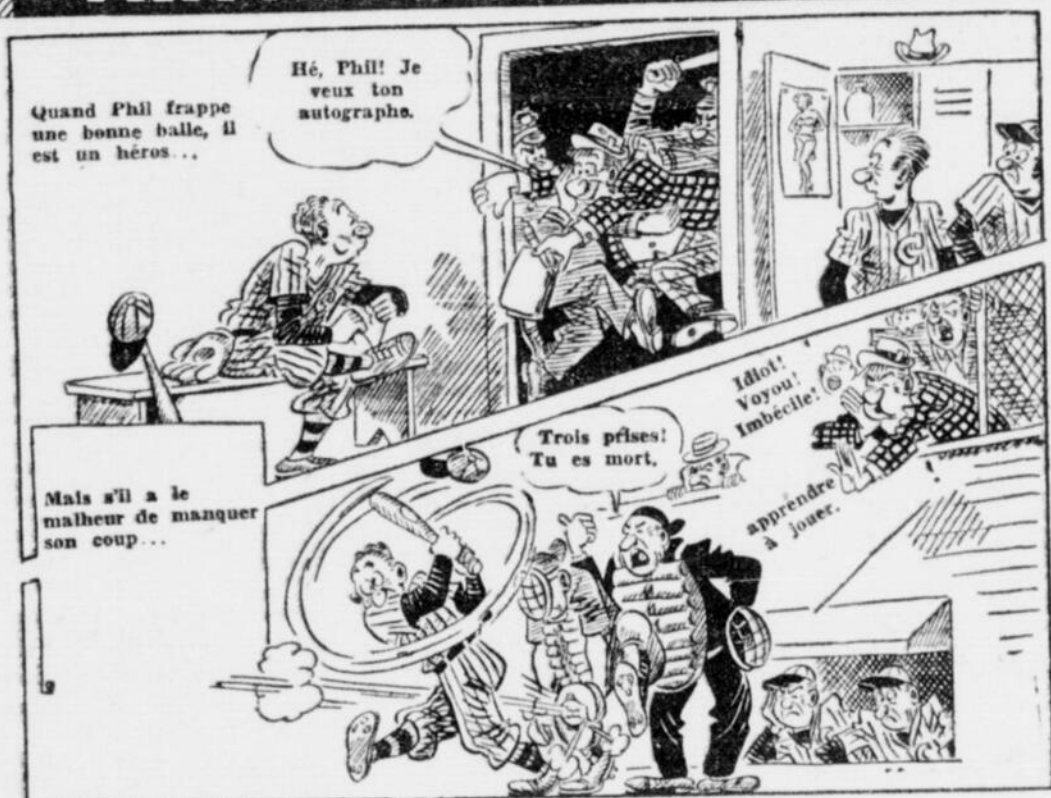
Mais nous n'avons pas encore péné

RIONS UN PEU



—Un seul à la fois, messieurs.

TRAVERS AMUSANTS



TARZAN

Tarzan s'en va

ADIEU



LE FANTÔME

Abandonne-t-il la partie?

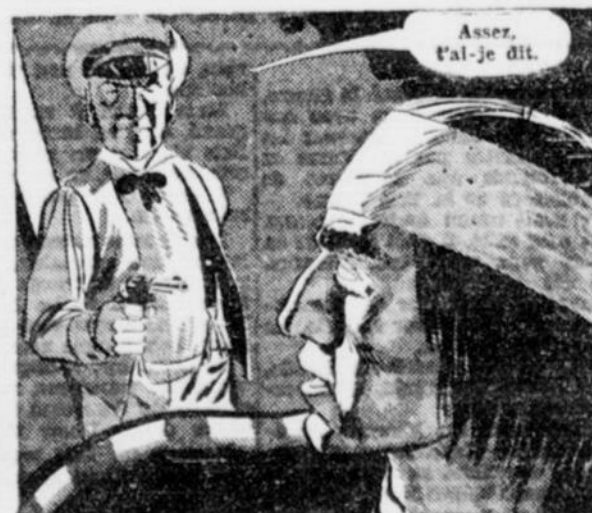
Hésitation



HOPALONG CASSIDY

Quelqu'un lui a parlé

ASSEZ



SHERLOCK HOLMES

Tatouage de Chine

Déduction



— il faut que je perfectionne ma défense. Grand-mère dit que les jeunes filles ne doivent pas recevoir des yeux au beurre noir.

PHILOMÈNE

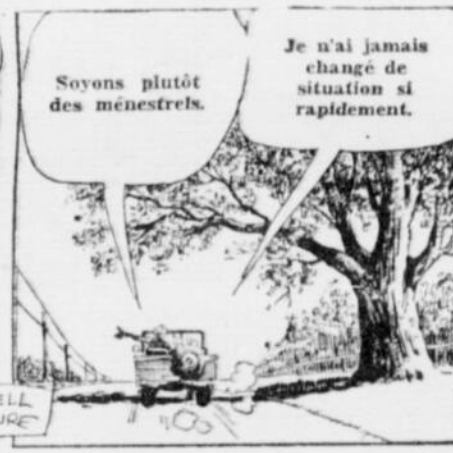
Pour manger du spaghetti

REPONSE

**JEANNINE ET PATAUD**

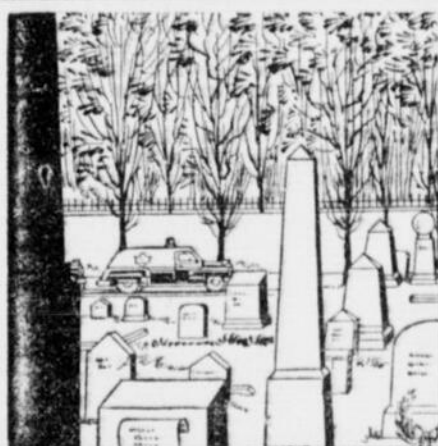
C'est la même chose

MENESTRELS

**ROBERT L'INTREPIDE**

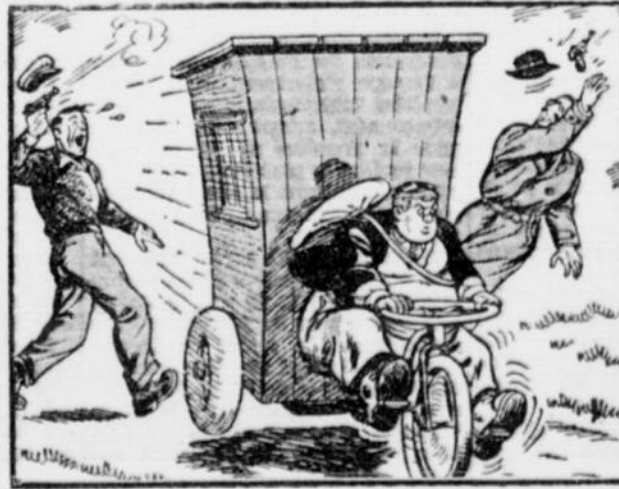
Une nouvelle cause

Au cimetière

**JOS BRAS-DE-FER**

Coups de feu

ALERTE



Québec blanchit Ottawa; partie décisive ce soir

QUEBEC — (PCF) — Les As de Québec, acculés à l'élimination, ont blanchi hier soir les Sénateurs d'Ottawa par 1-0 pour égaliser les chances dans la série finale de cinq-dans-neuf des éliminatoires de la ligue professionnelle du Québec. Chaque équipe a maintenant gagné quatre parties. La joute décisive sera disputée à Ottawa ce soir.

Irwin Grosse a enregistré l'unique but de la journée en la fin de la première période, après un échange de passes avec Rags Raglan, un joueur de défense. Une foule de



Jack GELINEAU

5,138 a assisté à la joute. Grosse a finement déjoué le gardien de buts Ray Frederick une fois arrivé seul devant lui.

Grosse s'était échappé de la zone centrale pour se rendre seul dans la zone outaouaise.

La joute a été disputée à une allure plutôt ralentie. Les deux clubs semblaient fatigués et les Sénateurs ont semblé se ressentir du fait qu'ils ont joué 11 parties en 14 jours. Ils n'ont pas fourni de grands efforts pour effacer l'avance de 1-0 que les As avaient prise à la première période. Les deux équipes ont manqué de belles chances de compter.

Même s'ils n'ont pas été très occupés, les deux gardiens de buts ont affiché une belle tenue. Jack



Irwin GROSSE

Gelineau s'est mérité son blanchissage en bloquant 19 lancers. Frederick en a bloqué 21 dans la cage des Sénateurs.

L'instructeur Turk Broda a retiré Frederick de sa cage 30 secondes avant la fin de la joute pour envoyer un sixième avant sur la glace dans l'espoir d'annuler le compte, mais ce fut peine perdue. L'arbitre Georges Gravel a imposé huit mineures, dont cinq aux Sénateurs.

Première période
1—Québec: Grosse (Raglan) ... 16:33
Punitions: Hudson, 11:51; Brown, 17:14.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Foley, 1:33; Guldolin, 2:45; Raglan, 4:27; Regan, 9:18; Robertson, 9:18.

Troisième période
Aucun point.
Punition: Robertson.

Johnson à Toronto

TORONTO. — Le pilote Frank Clair, des Argonauts de Toronto, a annoncé aujourd'hui qu'il avait mis sous contrat David Johnson, un joueur de champ arrière qui a brillé avec le club de l'Institut Rice et premier choix des Green Bay Packers dans le repêchage.



hier

LIGUE QUEBEC

Québec 1, Ottawa 0.

(Egaleux 4-4, série finale cinq de neuf).

AUJOURD'HUI

LIGUE QUEBEC

(Egaleux 4-4, série finale cinq de neuf).

LIGUE DE L'OUEST

Vancouver à Calgary.

(Vancouver mène 2-1, série finale quatre de sept).

COUPE ALLAN

Ouest du Canada, finale

Winnipeg à Penticton.

(Egaleux 2-2, trois nulles, série quatre de sept).

La ligue Dépression termine sa saison par une victoire, 8-4

Après avoir récemment triomphé des As de St-Jean par 7 à 6, les Étoiles de la L.H.D. ont terminé leur saison par une autre brillante victoire de 8 à 4 sur le Victoriaville dans une joute disputée dimanche dernier au Centre Sportif Laval.

Les meilleurs compteurs du club de l'instructeur Gerry Desparois contre le St-Jean ont été Pierre Plante et André Limoges, avec 2 buts chacun, tandis que Jacques Viau et Jean-Paul Bergeron se sont signalés contre le Victoriaville en comptant également chacun deux buts.

L'équipe d'Étoiles de la L.H.D. a connu une magnifique saison, en remportant 7 victoires, dont deux contre les clubs St-Jérôme, Saint-Rémi et Victoriaville, ainsi qu'un gain contre les As de St-Jean.

Les Étoiles de la ligue Dépression ont annulé contre le Collège Roussin et n'ont par contre, connu la défaite qu'en deux occasions, soit contre le Collège St-Laurent ainsi que lors d'une joute disputée à Grand'Mère, contre un club d'Étoiles de la ligue Intermédiaire "A" de la Mauricie.

Dupas opposé à Pat Brady

NOUVELLE-ORLÉANS. — Ralph Dupas, sensationnel jeune boxeur de la Nouvelle-Orléans, rencontrera l'habile Pat Brady dans un combat de dix rondes, ce soir.

Dupas est un jeune boxeur âgé de seulement 18 ans. Il fera face à un pugiliste âgé de 26 ans. Le match de ce soir sera télévisé dans tout le pays. A son dernier combat devant les caméras, Dupas a perdu une décision serrée contre Paddy DeMarco qui a ensuite gagné le championnat poids léger du monde contre Jimmy Carter.

Dupas, un boxeur très populaire à la Nouvelle-Orléans, est considéré comme le cinquième aspirant au championnat poids léger. C'est un redoutable coéquipier qui est également habile défensivement.

Contre DeMarco, Dupas a affiché une superbe tenue durant les trois dernières rondes, mais son ralliement était trop tardif.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

A LA CHAMBRE DE COMMERCE. — Les joueurs et la direction du club de hockey Canadien étaient les invités d'honneur de la Chambre de Commerce, hier, à l'hôtel Windsor. On voit ci-haut le brigadier Guy Gauvreau, président du comité des déjeuners-causeries, causant avec trois grandes personnalités du sport. On reconnaît, de gauche à droite, Jean Béliveau, le brigadier Gauvreau, Maurice Richard et Elmer Lach.

Stukus engage 4 autres joueurs

VANCOUVER. (PC) — Les Lions de Vancouver ont annoncé qu'ils ont engagé quatre nouveaux joueurs qui se rapporteront avec 45 autres au camp d'entraînement du printemps du club de football, le 3 mai.

Les quatre nouveaux sont: Bayne Henderson, bloqueur de 21 ans de Dartmouth, Nouvelle-Ecosse; Harry Sonny Bray, 24 ans, un colosse de 240 livres de Hawaii qui jouait l'an dernier pour l'université Brigham Young en Utah; Edgar Kondziolka, 19 ans, arrière de Grimsby, Ontario; et Chuck Quilter, 28 ans, bloqueur jadis avec les Eskimos, d'Edmonton.

L'entraînement sera sous la direction du coach Annis Stukus. Neuf des 49 joueurs seront des "importés" américains.

Tournoi de quilles à Drummondville

C'est jeudi prochain, le 29 avril, que les pompiers représentant cinq villes du Québec se disputeront la victoire dans le 8ème tournoi annuel de quilles provincial. Ce tournoi se déroulera dans la salle Drummond, et est organisé conjointement par la Fédération des Pompiers du Québec et le Comité Social des pompiers de Montréal (A.I.P. local 985).

Les sapeurs de Montréal, Québec, Sherbrooke, Hull et Outremont feront l'impossible pour faire honneur à leur ville et revenir chez eux avec la trophée emblématique du championnat détenu depuis 4 ans par les pompiers de la vieille capitale.

En plus du trophée donné par la Fédération des Pompiers du Québec à l'équipe victorieuse, deux autres trophées individuels, dons du local d'Outremont, seront aussi décernés à la première année, au quilleur roulant le plus haut triple et à celui enregistrant le plus haut simple. Le tournoi sera de cinq parties, total des quilles.

Plusieurs sportifs accompagneront leur équipe respective et un souper sera servi à 6 h. 30 p.m. à l'hôtel Normandie pour les joueurs et leurs supporters. Le maire de Drummondville, le chef des départements des Incendies et de Police, M. Maurice Vincent, de même que M. D.-A. Vanasse, président de la Fédération Provinciale des pompiers, seront les patrons d'honneur du tournoi.

Les Alouettes ne joueront aucune partie le dimanche

La cédule de la ligue de football Big-Four a été émise, hier, et les amateurs de Montréal connaissent maintenant les dates des parties des Alouettes, mais ils ne savent pas s'ils iront les voir jouer au stade des Royaux ou au stade de l'Université McGill.

Depuis quelques mois, les Alouettes semblent désireux de déménager au terrain du McGill mais ils n'ont apparemment pas encore décidé officiellement. Le public ne semble pas trop favoriser le changement à cause de la rareté des endroits pour stationner les autos dans le district Park et Pine, du petit nombre de chambres de toilette, etc.

La grande surprise dans la cédule est l'absence totale de parties du dimanche à Montréal. En effet, les Alouettes joueront une partie un vendredi soir, une le lundi de la journée d'Action, de Grâces et cinq le samedi. Une des parties du samedi aura lieu sous les projecteurs lumineux, le soir.

Les Alouettes ouvriront leur saison contre les Tiger-Cats à Hamilton, le 28 août et ils joueront leur première partie à Montréal le vendredi, 3 septembre, contre les Rough Riders d'Ottawa.

Cédule du Big-4

28 août — Montréal à Hamilton, Ottawa à Toronto.

3 septembre — Ottawa à Montréal (soir).

4 septembre — Hamilton à Toronto.

6 septembre — Toronto à Hamilton, Montréal à Ottawa (soir).

11 septembre — Ottawa à Toronto, Hamilton à Montréal (soir).

18 septembre — Montréal à Hamilton, Toronto à Ottawa.

25 septembre — Hamilton à Ottawa, Toronto à Montréal.

2 octobre — Ottawa à Hamilton, Montréal à Toronto.

9 octobre — Toronto à Hamilton, Montréal à Ottawa.

11 octobre — Hamilton à Toronto, Ottawa à Montréal.

16 octobre — Toronto à Ottawa, Hamilton à Montréal.

23 octobre — Ottawa à Hamilton, Montréal à Toronto.

30 octobre — Hamilton à Ottawa, Toronto à Montréal.

6 novembre — Ottawa à Toronto, Hamilton à Montréal.

13 novembre — Toronto à Hamilton, Montréal à Ottawa.

Open Show est vainqueur à N.-Y.

NEW-YORK. — Open Show, un cheval appartenant à l'écurie Lester Mano, le deuxième choix des parieurs, a affiché beaucoup de rapidité dans le dernier détour pour gagner le Handicap Eight Thirty, hier après-midi à la piste de Jamaica.

Open Show a défilé Golden Gloves par un cou au fil de l'arrivée. Open Show était conduit par l'habile Eric Guérin. Jamie K a fini troisième dans cette course d'un mille.

Open Show a couru la distance en 1:37 minute et a rapporté la jolie somme de \$940 pour deux dollars. War Command a pris les débuts dès le départ, mais il a lamentablement failli pour finir dernier.

Straight Face, le favori des parieurs à 13 pour 5, s'est classé quatrième.

★ Afin que les personnes âgées puissent entretenir des relations amicales avec des gens de leur âge et combattre ainsi la solitude, des paroisses, des cercles d'œuvres et d'autres groupes s'efforcent de mettre des aménagements sociaux et récréatifs à la disposition des personnes âgées de la localité.

FORUM

CE SOIR À 8 H. 30

LUTTE

Lou Thesz Vs Wild Bill Longson

2 chutes sur 3 à finir

3 — autres combats excitants — 3
Prix: Sièges réservés, \$1.50 et \$2.00 en vente aux guichets des rues Atwater et Classe. Cercle, non réservés \$1.00 et sièges à 0.75 dans la Terrasse en vente ce soir à 7 heures au guichet de la rue St-Luc.

Rapides coursiers au parc Richelieu

Une intéressante étude a été compilée par Lionel Racicot, publiciste de la piste du Parc Richelieu. Nous croyons que cette étude en plus d'être utile, saura plaire énormément à la majorité des amateurs de trot et amble de la province.

Le tout est un résumé de la dernière saison de courses, et souligne le palmarès des meilleurs coursiers pour la saison 1953 qui devait se terminer si abruptement. Seuls les chevaux ayant remporté 5 victoires ou plus sont honorés dans cette compilation.

Les grands honneurs de la saison revinrent au sportman Lucien Dugré de Sherbrooke, qui voyait deux de ses porte-couleurs s'assurer les grands honneurs dans leur division respective. En effet, Autocrat, avec ses dix victoires, fut le trotteur à parader le plus souvent dans le cercle des vainqueurs, tout comme son compagnon d'écurie Harold Abbe qui s'assurait pareil honneur dans la classe amble avec dix gains également. Il devait cependant diviser les honneurs avec le porte-couleurs des écuries Gevry et Bernard, le rapide Royal Pointer, qui, lui aussi, remportait le total impressionnant de dix victoires.

C'est donc avec plaisir que la direction du Parc Richelieu annonce que la majorité des coursiers sur cette liste seront à l'œuvre très prochainement à la piste du Bout de l'île. A moins de circonstances incontrôlables, plusieurs de ces coursiers seront en lice dès dimanche prochain.

Aussi est-il probable que les fervents et amateurs ne manqueront pas d'assister à la grande première, laquelle ils leur sera permis de voir à l'œuvre leurs anciens favoris, qui comme par le passé devraient fournir le rendement et les exhibitions, qui en firent les gros favoris des foules locales.



DIMANCHE DERNIER, eut lieu la remise officielle par le Service des Loisirs du diocèse de Montréal, du trophée perpétuel "Honneur et Mérite" aux Loisirs St-Pierre-Claver qui se sont mérités la victoire lors de la finale du 51ème tournoi de quilles diocésain. On remarque, 1ère rangée, de g. à dr.: M. Marcel Beaupré, président des Loisirs N.-D. de la Paix; Mlle M. Meunier et M. Léo Monette, respectivement vice-présidente et président du tournoi; M. Roméo Blain, président du Comité des tournois du S.L.D.M.; M. Jacques Sarrazin, responsable; M. Eugène Thériault, organisateur du Comité des tournois du S.L.D.M.; MM. l'abbé Lucien Malard et Raoul Lafrance, respectivement aumônier et président des Loisirs St-Pierre-Claver. A l'arrière: les joueurs de l'équipe championne.

Earl Walls à l'entraînement

EDMONTON, Alberta. (BUP) — Le champion poids-lourd canadien Earl Walls doit arriver à Edmonton, vendredi, pour terminer son entraînement pour un combat de 10 rondes contre Freddie Beshore, de San Francisco, le 14 mai.

Beshore s'entraînera en Californie et n'arrivera à Edmonton que trois ou quatre jours avant la bataille.

Le combat fut remis le mois dernier quand Walls se blessa à la main gauche à l'entraînement, quatre jours avant la date du combat.

Hasty Road établit un record de piste à Churchill Downs

LOUISVILLE, Ky. — Hasty Road, qui a établi un record de bourses gagnées chez les deux ans, en 1953, a démontré qu'il sera difficile à battre dans le prochain Derby du Kentucky, samedi, alors qu'il a gagné l'essai de ce Derby, hier, à la piste de Churchill Downs.

Menant presque depuis le début de la course, Hasty Road, qui avait perdu ses quatre premiers départs en 1954, a perdu la tête du peloton à Determine au début du dernier détournement, mais il a affiché beaucoup de rapidité par la suite pour devancer Determine par une tête au fil de l'arrivée.

C'est la première défaite de Determine après six victoires consécutives, tandis qu'Hasty Road s'est assuré de prendre définitivement part au Derby, samedi.

Le deuxième choix des parieurs, Hasty Road a rapporté \$740, \$260 et \$280 alors qu'il a couru le mille en 1:35 minute, soit un nouveau record pour l'essai du Derby. Hill Gail détenait le record en 1:35-2-5 minute, établi il y a deux ans.

Determine a payé \$220 en place

et le même montant dans le "show". Allied qui formait une entrée avec Determine, s'est classé troisième.

Cette entrée était favorisée à 3 pour 5. Determine était sous la conduite de Ray York qui a poussé sa monture en avant au départ. Hasty Road a cependant pris les devants, un furlong plus loin. Thunderbird était deuxième et Determine est tombé quatrième.

Au début de l'avant dernier détournement, Determine a commencé sa belle poussée et était seulement une longueur et demie et arrière d'Hasty Road. Ce dernier était conduit par le vétérinaire Johnny Adams.

Hasty Road qui a gagné \$227,132 en bourses comme deux ans a démontré par sa victoire d'hier qu'il mérite d'être sérieusement considéré pour le prochain Derby.

Lou Thesz défendra son titre contre Bill Longson ce soir

C'est ce soir, au Forum, que plusieurs milliers d'amateurs assisteront à ce qui devrait être un sensationnel combat entre Lou Thesz, champion de la N.W.A. et son concitoyen Wild Bill Longson.

Thesz, qui compte des milliers d'admirateurs ici à Montréal, a consenti à mettre son titre en jeu

ne tient naturellement pas à le perdre. Longson, par contre, a pris de l'âge et aimerait rien de mieux que de pouvoir retourner à St-Louis avec le titre. Il est plus que solide, très dur, et entrera dans le ring ce soir avec la ferme intention de dérouter Thesz.

Le match semi-final sera excitant puisqu'il opposera le duo Cortez-Nilon aux rudes frères Togo. Les Japonais ont dû céder récemment devant Robert et Trawick, mais ils se proposent bien de revenir plus forts que jamais ce soir contre les populaires Cortez et Nilon.

Ces deux derniers, de parfaits gentilshommes, comptent bien l'emporter à leur tour sur les deux Nippons et ils entendent le faire grâce à des moyens légaux. Toutefois, si les Togo y vont de trop de rudesse, Cortez et Nilon devront riposter de la même façon et on sait qu'ils possèdent tous deux exactement ce qu'il faut pour se faire respecter par les Japonais.

Il y aura deux autres matches à l'affiche pour ainsi former une autre séance de tout premier ordre. Frank Valois effectuant un retour local dans le second match de la soirée, quand il engagera la lutte avec Steve Stanlee et le comique Hardy Kruskamp faisant face à Ovilva Asselin dans le match initial.

Freedom Parley gagne

BOWIE.—Nick Shuk, le meilleur jockey dans la présente réunion de courses à la piste de Bowie a habilement conduit Freedom Parley à la victoire dans la course pour la bourse Vander Pool d'une valeur de \$4,000, hier après-midi, devant 8,515 personnes.

BUTTE, Mont. — Russell Tague, 127, Davenport, Iowa, KO Jimmy Grow, 127, Boise, Idaho (8).



Lou THESZ

contre Longson qui est de St-Louis lui aussi et on peut être sûr d'assister à un match de toute première qualité.

Il y a déjà plusieurs mois que Thesz n'a pas lutté à Montréal tandis que Longson, un dur-à-cuire de première espèce, nous est revenu la semaine dernière après une absence de plusieurs années pour prouver qu'il n'avait absolument rien perdu de sa valeur.

Thesz, réputé comme un des meilleurs gladiateurs de tous les temps, est rapide, scientifique et très puissant et est devenu à peu près invincible depuis deux ou trois ans. Son championnat lui rapporte constamment la forte somme et il

Le jeune Patterson rencontrera Maxim

NEW-YORK — Floyd Patterson, un poids mi-lourd, est prêt à risquer son record parfait pour se faire servir une véritable leçon de boxe par l'expérimenté Joey Maxim ou s'affirmer un des plus logiques aspirants au championnat mondial détenu par Archie Moore.

Patterson a gagné ses douze combats chez les professionnels, dont 8 par knockouts. Le jeune boxeur de Brooklyn est actuellement classé au 6e rang chez les mi-lourds. Il n'a que dix-neuf ans et manque encore d'expérience.

Son prochain adversaire sera Maxim, l'ancien champion chez les mi-lourds. Agé de 32 ans, Maxim a connu ses plus beaux jours mais il est encore reconnu comme un boxeur très intelligent dans l'arène.

"Je ne peux prédire que je triompherai de Maxim. Mais je suis assuré d'acquiescer lors de ce combat une expérience précieuse", de dire Patterson.

Patterson favorise un style bien particulier. Il est très rapide et frappe avec autorité des deux mains. Lors de son dernier combat contre Alvin Williams, il a fortement impressionné. Après le match Williams a déclaré qu'il avait été avisé que Patterson était très rapide mais il n'aurait jamais cru qu'un mi-lourd puisse être aussi agile sur ses pieds.

Patterson, un noir, est issu d'une

famille de onze enfants et vise éventuellement le championnat mondial. Il est passé chez les professionnels après avoir remporté le championnat poids-moyen aux Jeux Olympiques en 1952. Patterson a déclaré que Dick Wagner était le plus solide adversaire qu'il avait rencontré jusqu'ici. Il l'avait défait par décision partagée.

Patterson espère combattre chez les poids-lourds dans quelques années. Plusieurs experts le considèrent déjà comme le futur champion de cette catégorie.

Cadeau de fête pour Slaughter

NEW-YORK — Enos Slaughter a reçu un cadeau de fête des Yankees hier. Il a en effet commencé une joute pour la première fois avec les champions du monde, dans le champ droit.

Slaughter, qui célébrait son 38e anniversaire, a déclaré qu'il était encore jeune pour ce qui touche le baseball.

A Blue Bonnets

Résultats

Première course			
Dorothy Wont Tell	15.30	6.30	5.80
Ebbies Boy, Turcotte	—	4.90	2.70
Laura Irene, Baker	—	—	6.10
Temps: 2:24			
Deuxième course			
Zip M. Kyer	5.40	3.40	2.40
Buck Up, Larochelle	—	4.20	2.70
Ruth Dillon, Leboeuf	—	—	3.20
Temps: 2:20			
Le double a payé \$56.90			
Troisième course			
McKinney Crispin, Nott	6.30	3.30	2.50
Thrifty, Bradley	—	4.00	2.90
Hallie Hanover, Page	—	—	2.20
Temps: 2:24			
Quatrième course			
Strastorm, Simpson	6.30	4.60	2.60
Fleet, Tide, Turcotte	—	3.50	2.30
Lady Effect, McKinley	—	—	3.90
Temps: 2:24 3-5			
La Quinella a payé \$17.15			
Cinquième course			
Easterbrook, Habbirk	17.40	6.50	4.20
ETFE, L'Heureux	—	8.70	3.80
Henley Wilkes, Bomar	—	—	3.50
Temps: 1:41			
Sixième course			
Dan, Rocket, Turcotte	5.60	3.80	2.30
Burnell Hanover	—	6.60	2.20
Arthur Hanover, Zeron	—	—	2.10
Temps: 2:24			
Septième course			
Gay Wave, Bolduc	31.20	14.80	8.40
Little Peter, Varcos	—	10.50	6.40
Dickey Dale, Turcotte	—	—	3.20
Temps: 2:23			
La Quinella a payé \$71.80			
Huitième course			
Easterbrook, Habbirk	8.40	2.80	3.30
Henley Wilkes, Bomar	—	4.20	3.60
Josedale Scotland	—	—	4.00
Temps: 2:21			

Inscrits

(Premier départ à 8 h, 15)

1ère course, trot C, 1 mille, \$800 — Victory Line, S. Nott; Suzanne Harvester, R. Lawson; Lord Brew, G. Plott; Prince Brad, J. Charette; Hardwood Castle, H. Kyer; Lafayette, V. Waddell; Willing Widow, W. Habbirk; Mr Middleton, T. Turcotte — Aussi éligible: Our Charm, J.C. Weiner.

2e course, amble C, 1 mille, \$300 — Reka Mannaw, C. Wannamaker; Jenny Lou, J. Charette; Bon Al Azof, F. Turcotte; Zombell Senlah, H. Lamb; Maryland Bob, G. Lachance; Lucky Number, J. McGregor; Madame Dillon, P. Miller; Walnut Dick, R. Lawson — Aussi éligible: Signal Grattan, H. Ingles.

3e course, amble C, 3-4 mille, \$600 — Gail Grattan, G. Ramsey; Maryon Abbe, V. Waddell; Congresswoman, A. Pacey; Sirgantie, S. Nott; Primrose Hass, A. Touchette; Reed's Cardinal, E. Haley; Ruby Rex, C. Wannamaker; Beulah Abbe, Theo. Turcotte.

4e course, trot C, 1 mille, \$300 — Bonnie's Comet, L. Bardier; Winterset, H. Larochelle; Bernice Rosecroft, L. Hamel; Van Baldwin, L. Pettigrew; Gib Hanover, R. Page; Joe Bunter, W. Auclair; F. Rose, T. Turcotte; Ashcroft Hanover, J. Cook.

5e course, amble B, 3-4 mille, \$800 — Bardia Chief, R.G. Sewell Jr; Vanguard, R. McDonald; The Saleslady, B. Habbirk; Scart, J. McKinley; Ima Chips, G. Ramsey; Flash Regent, Arthur McKinley; Allen Scott, V. Waddell.

6e course, amble C, 1 mille, \$600 — Gail Grattan, M. Ramsey; Maryon Abbe, V. Waddell; Congresswoman, A. Pacey; Sirgantie, S. Nott; Primrose Hass, A. Touchette; Reed's Cardinal, E. Haley; Ruby Rex, C. Wannamaker; Beulah Abbe, Theo. Turcotte.

7e course, amble C, 1 mille, \$300 — Ritzwin, R. Page; Tonamite, A. L. Tilden; Cella's Worthy, J. Weiner; George Cash, P. Leboeuf; Counsel 3rd, H. Lamb; Dark Mercury, H. Ingles; Bob Grattan, C. Baker; Bet Boy, L. Barr — Aussi éligible: U.N.O., R. Turcotte; Bardia Chief, R.G. Sewell Jr; Vanguard, R. McDonald; The Sales Lady, B. Habbirk; Scart, H. McKinley; Ima Chips, G. Ramsey; Flash Regent, Arthur McKinley; Allen Scott, V. Waddell.

DETROIT. — Duke Harris, 147½, Detroit, bat aux points Pat Lowry, 147½, Toledo, (10).

TAMPA, Flo. — Sauveur Chioeca, 145, France, bat aux points Matias Fenoy, 146½, Espagne, (10).

MIAMI-MEACH, Flo. — George Benton, 161, Philadelphie, bat aux points Kid Charlito, 162, La Havane, (10).

BLUE BONNETS RACEWAY
boulevard Décarie

GRANDE OUVERTURE
CE SOIR, 28 AVRIL

PREMIER DÉPART
Tous les soirs: 8 h. 15
Dimanche après-midi: 2 h.

PARI DOUBLE
sur les 1ère et 2e courses

Don Johnson bat les Yankees; Brooklyn perd à Saint-Louis

NEW-YORK — (Paf) — Don Johnson, un ancien Yankee qui n'avait jamais pu battre son ancien club depuis qu'il en est parti en 1950, a conduit les White Sox de Chicago à une victoire de 4-3 sur les Yanks dans une joute disputée hier après-midi. Les White Sox sont actuellement en tête de la ligue Américaine.

Johnson a cependant eu besoin d'aide dans les dernières manches pour permettre aux Sox de remporter leur quatrième victoire consécutive et leur huitième dans leurs neuf dernières joutes.

Harry Dorish est venu donner un coup de main à Johnson dans la neuvième manche, après que Al Sima et Sandy Consuegra eurent échoué dans leur tentative de mater un ralliement des Yanks. Whitey Ford a essuyé la première défaite de sa carrière, à Chicago.

Le coup de circuit de Minnie Minoso avec un homme sur les sentiers, à la cinquième manche, était son troisième de la saison. Un coup de circuit de deux points par Joe Collins, à la même manche, a ruiné les chances de blanchissage de Johnson.

ST-LOUIS — (Paf) — Les Cardinals de St-Louis, réussissant à grouper leurs coups sûrs, ont mis à profit le manque de contrôle des lanceurs des Dodgers de Brooklyn pour vaincre les Bums 7-3 dans une joute de la ligue Nationale disputée hier soir au Stadium Busch. Une foule de 26.662 personnes, la plus imposante à St-Louis cette année, a assisté à la partie.

Gerry Staley a reçu le crédit de sa troisième victoire de la saison, mais il lui a fallu l'aide d'Al Brazie et Stu Miller.

MILWAUKEE. (P.A.F.) — Johnny Logan a cogné un simple au champ droit avec deux hommes retirés, dans la huitième manche, pour briser une égalité de 2-2 et donner aux Braves de Milwaukee une victoire de 3-2 sur les Giants de New-York. Une foule de 24.143 personnes a assisté à la joute par une température froide de 45 degrés.

CINCINNATI. (P.A.F.) — Les Reds de Cincinnati, frappant des coups de circuit comme de véritables champions, s'en sont fait cogner quatre contre eux hier soir, mais les trois qu'ils ont eux-mêmes frappés ont été suffisants pour leur permettre de l'emporter par 8-7 sur les Pirates de Pittsburgh. Ted Kluszewski, des Reds, et Toby Atwell et Jerry Lynch, des Pirates, ont cogné chacun deux coups de circuit successifs.

En 13 joutes disputées jusqu'ici, les lanceurs des Reds ont accordé 26 coups de circuit tandis que les cogneurs de l'équipe en ont eux-mêmes frappé 15.

Les coups de circuit de Lynch et de Atwell, dans les sixième et huitième manches, ont été frappés aux dépens de Corky Valentine, le lanceur gagnant.

Décès du père d'Yvon Robert

M. Georges-Hormisdas Robert est décédé, hier matin, en l'hôpital Notre-Dame, où il avait été transporté d'urgence, à l'âge de 75 ans. Né le 13 novembre 1878, à Saint-Michel de Rougemont, le défunt était le fils d'Hormisdas Robert, cultivateur, et de Vitaline Vadnais.

Marié, le 17 octobre 1898, à Alice Lajeunesse, de St-Pie de Bagot, douze enfants naquirent de leur union. Il y a cinq ans, tous deux avaient célébré leurs noces d'or.

Il laisse sa femme; trois fils: Yvon, figure internationale dans le monde de la lutte, dont il fut plusieurs fois champion poids-lourd mondial; Armand et Maurice; deux filles: Mme Robert Champagne (Lucille) et Mlle Georgiane Robert; deux bruns: Mmes Armand (Thérèse Durivage) et Yvon Robert (Léona Brunelle); cinq petits enfants: Lise, Jean-Pierre, Suzanne, Yvon et Léona.

La dépouille mortelle est exposée au no 6801, rue St-Hubert, et les funérailles auront lieu vendredi matin, à St-Etienne.

La jeune Madeleine de Grandmont gagne

Madeline de Grandmont, une toute mignonne nageuse de 9 ans, a gagné samedi dernier à la Palestre Nationale le trophée Larue, décerné à la meilleure nageuse chez les petites en l'emportant de justesse sur Hélène Cousineau lors d'un concours fort intéressant.

Mlle de Grandmont s'est vu décerner la première place grâce à son total de points pour la nage et les concours de fantasia. Mlle Cousineau obtint le plus haut pointage pour la nage mais fut devancée par sa rivale dans le grand total.

Francine Pelletier et Francine Léveillé se classèrent respectivement troisième et quatrième.

Ces jeunes nageuses ont fait preuve de belles qualités et promettent beaucoup pour les années à venir. Mlle Laure Gaudet, instructrice de nage à la Palestre Nationale était fort heureuse de



Marcel DROUIN, champion de ski, sera l'invité d'honneur à la soirée dansante des Francs Amis samedi prochain à la salle de la Police, 1474 est, rue Ste-Catherine.

ces résultats et prévoit des carrières prometteuses pour ces jeunes élèves pourvu qu'elles persistent dans leurs efforts et continuent sérieusement leur entraînement.

Le poids-lourd Bruno à l'affiche lundi soir

Raoul Godbout, promoteur de la Canadian Athletic Promotions a organisé un combat de six rondes entre les poids-lourds Gus Bruno et Al Hogan pour lundi prochain à l'Auditorium du Collège Mont-St-Louis.

Bruno, un soldat actuellement cantonné à Valcartier a accepté de rencontrer Hogan après avoir obtenu un congé de l'armée canadienne. Cet agressif boxeur de Calgary a beaucoup impressionné à ses débuts à Montréal, il y a quelques semaines alors qu'il a défait Claude Labelle par mise hors de combat.

Hogan a fait sensation l'an dernier, ayant remporté les honneurs du tournoi de Jack Dempsey à Toronto. Ce pugiliste est considéré comme un dur cogneur et il devrait livrer un dur combat à Bruno.

Fernando Gagnon, champion poids-coq du Canada qui rencontrera Don Webber dans la finale, a poursuivi son entraînement à Québec hier après-midi. Le populaire boxeur québécois arrivera à Montréal demain matin et il s'entraînera quelques heures plus tard au gymnase de la Palestre Nationale.

Le protégé du capitaine Bouchard terminera son entraînement seulement dimanche prochain. Quant à Webber, il n'arrivera pas à Montréal avant dimanche.

Le capitaine Bouchard prévoit un

autre dur combat entre Gagnon et Webber. Le boxeur américain est un pugiliste très agressif, mais je crois que Gagnon va finir par le vaincre. Fernando s'est sérieusement entraîné pour cette rencontre et il sera en parfaite condition lundi prochain", a déclaré le gérant du champion canadien.

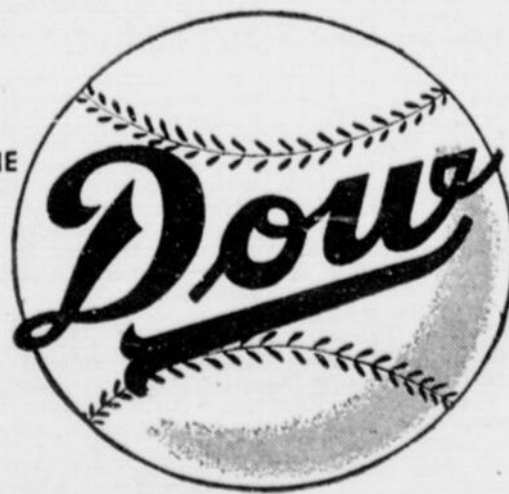
Un autre combat qui suscite beaucoup d'intérêt est celui qui opposera Denis Jacques à Tony Percy de Drummondville. Et dans un autre match de six rondes, Don Supple sera l'adversaire de Gaby Paliotti. Godbout est en voie d'organiser un autre match de six rondes pour compléter le programme.

Henry Martell choisi capitaine

Henry Martell, champion professionnel canadien, venant d'Edmonton, a été nommé capitaine de l'équipe canadienne qui rencontrera les meilleurs golfeurs américains lors du troisième tournoi annuel pour le trophée Hopkins.

BIENVENUE
aux
ROYAUX!
BONNE CHANCE
pour la saison 1954

LA BRASSERIE



LIMITÉE

Montréal tente de racheter Rocky Nelson de Cleveland



Rocky NELSON



HIÉR

Ligue Internationale :
Montréal à Buffalo (2, remises).
Ottawa à Syracuse (remise).
Toronto 4-1, Richmond 3-4.
Rochester 2, La Havane 6.

Ligue Nationale :
New-York 2, Milwaukee 3.
St-Louis 7, Brooklyn 3.
Cincinnati 8, Pittsburgh 7.
Philadelphie à Chicago (remise).

Ligue Américaine :
Chicago 4, New-York 3.
Cleveland à Boston (remise).
Baltimore à Washington (remise).
Detroit à Philadelphie (remise).

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale :
Aucune joute.

Ligue Nationale :
Pittsburgh à Cincinnati.
New-York à Milwaukee.
Philadelphie à Chicago.
Brooklyn à St-Louis.

Ligue Américaine :
Baltimore à Washington (soir).
Detroit à Philadelphie (soir).
Chicago à New-York.
Cleveland à Boston.

CLASSEMENTS

Ligue Internationale :				
	G.	P.	Moy.	Dif.
Buffalo	4	1	.800	—
Syracuse	3	1	.750	½
La Havane ...	6	3	.667	—
Rochester	6	4	.600	½
Toronto	4	5	.444	2
Richmond	3	7	.300	3½
Montréal	1	3	.250	2½
Ottawa	1	4	.200	3
Ligue Nationale :				
	G.	P.	Moy.	Dif.
Cincinnati	8	5	.615	—
Brooklyn	7	5	.583	½
New-York	6	5	.545	1
St-Louis	6	5	.545	1
Philadelphie	5	6	.455	2
Chicago	4	5	.444	2
Milwaukee	4	5	.444	2
Pittsburgh	5	9	.357	3½
Ligue Américaine :				
	G.	P.	Moy.	Dif.
Chicago	8	4	.667	—
Washington	6	4	.600	1
Detroit	6	4	.600	1
Philadelphie	5	5	.500	2
New-York	5	6	.455	2½
Boston	4	6	.400	3
Cleveland	4	6	.400	3
Baltimore	4	7	.364	3½

LIGUE NATIONALE

HIÉR

Pittsburgh 000023020 — 7 9 1
Cincinnati 30201200x — 8 7 1
Batteries: Surkont, Yochim (5) et Atwell; Valentine, Smith (8) et Bailey. Lanceur gagnant: Valentine. Lanceur perdant: Surkont. Circuits: Cln: Kuzewski (2), Greengrass; Pittsburgh: Atwell (2), Lynch (2).
Brooklyn 106011000 — 2 8 1
St-Louis 00023020x — 7 10 1
Batteries: Roe, Milliken (6) et Campanella; Staley, Brazle (6), Miller (7) et Rice. Lanceur gagnant: Staley. Lanceur perdant: Roe.
New-York 000001010 — 2 9 3
Milwaukee 00020001x — 3 8 1
Batteries: Jansen, Wilhelm (6), Corwin (8) et Westrum. Katt (6), St-Claire (8); Buhl, Joly (8) et Crandall. Lanceur gagnant: Joly. Lanceur perdant: Corwin.

Les Royaux ont fait piètre figure au cours de leur premier voyage de la saison, ne triomphant qu'une fois en quatre parties, et Max Macon était sans doute heureux que le programme-double d'hier soir à Buffalo ait été contremandé, car il est fort possible que son club aurait alors encaissé deux autres défaites.

C'est l'offensive qui est le point faible du club, et Guy Moreau cherche à racheter Rocky Nelson, le brillant premier-but qui a été choisi le joueur le plus utile de l'Internationale l'an dernier.

Nelson a établi deux nouveaux records avec les Royaux, frappant 34 circuits et faisant compter 136 points, avant d'être vendu aux Indiens de Cleveland l'automne dernier, mais il a joué sur le banc à Cleveland depuis le début de la saison.

"Je suis toujours en communication avec Hank Greenberg, gérant général des Indiens de Cleveland. Nous désirons obtenir le premier-but Rocky Nelson qui n'a pas encore commencé une partie avec les Indiens. Greenberg hésite beaucoup cependant à se départir des services de ce premier-but qu'il a acheté de l'organisation des Dodgers l'automne dernier", voilà ce que nous a déclaré Guy Moreau hier après-midi.

Les Indiens ont déboursé une forte somme d'argent à l'organisation des Dodgers au mois d'octobre dernier pour Nelson et ils croyaient que ce dernier deviendrait leur premier-but régulier. Bill Glynn, un ancien joueur des Leafs de Toronto et des Orioles de Baltimore, a toutefois été tellement sensationnel à l'entraînement qu'il s'est assuré le poste régulier. Et Nelson se voit forcé de remplir le rôle de joueur d'utilité, ce qui doit l'ennuyer énormément. Luke Easter, un Noir qui a toujours joué au premier but pour les Indiens, réchauffe également le banc des joueurs de l'équipe d'Al Lopez. Il semble donc que les Royaux ont de belles chances d'obtenir Nelson qui était fort populaire au stade de la rue Delorimier l'an dernier.

LE CAS D'AMOROS

Il existe également une grande possibilité que les Dodgers renvoient Sandy Amoros aux Royaux d'ici quelques jours. Amoros a eu un sérieux essai au cours de la dernière fin de semaine contre les Pirates de Pittsburgh, mais il n'a rien fait qui vaille. Walter Alston a même décidé d'utiliser Jim Gilliam au champ gauche ce qui signifie qu'il n'a pas trop confiance en Amoros qui a été utilisé comme frappeur d'urgence dimanche dernier à Pittsburgh.

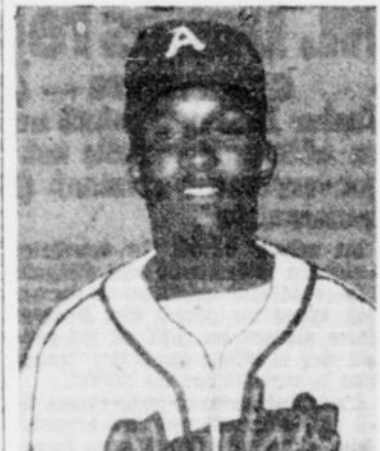
Si les Royaux obtenaient les services de Nelson et Amoros, il ne leur resterait plus qu'à engager un solide troisième-but pour remplacer Don Hoak. Il est inutile de penser que les Dodgers retourneront Hoak à Montréal. Ce dernier est assuré de passer la saison à Brooklyn. C'est ce que l'on nous a révélé récemment.

Les Royaux arriveront de Buffalo par avion aujourd'hui, et les Chefs de Syracuse, qui seront les hôtes du club local pour l'ouverture au Stadium demain, seront à Montréal ce soir. Duke Markell, qui a été envoyé aux douches dans

la première partie de la saison mercredi dernier à Syracuse, lancera probablement pour les Chefs, demain.

Fraser sous contrat avec Ahuntsic-Laval

Chuck Desrochers, le nouveau gérant, du club Ahuntsic-Laval a révélé dans la journée d'hier que son club sera aussi puissant que la saison dernière. Depuis une semaine,



Francis FRASER

l'équipe a eu plusieurs pratiqués et tous semblent être en grande forme. On nous assure que Francis Fraser, un joueur de couleur, Rod Large et John Shaberger ont déjà signé leur contrat. Raoul Landry, un jeune lanceur prometteur, devrait signer ces jours-ci.

LIGUE AMÉRICAINE

HIÉR

Chicago 000220000 — 4 9 0
New-York 000020001 — 3 7 1
Batteries: Johnson, Sims (8), Con-suegra (9), Dorish (9) et Lollar; Ford, Miller (6), Gorman (9) et Berry. Lanceur gagnant: Johnson. Lanceur perdant: Ford. Circuits: Chicago: Minoso. New-York: Collins.
Autres parties remises, pluie.

LIGUE INTERNATIONALE

HIÉR

Toronto 000 011 12 — 5 8 1
Richmond 000 200 10 — 3 4 0
Hahn, Shaw (5), Crimian (7) et Howard; Fine, Habenicht (8) et Taback.
Toronto 000 000 010 — 1 7 0
Richmond 000 002 20x — 4 8 0
Holloman, Barnes (6), Sleater (7), Johnson (7) et Howard; Nardella et Taback.
Rochester 000 000 101 — 2 9 1
La Havane 000 002 31x — 6 9 1
Jordan, Knight (7), Jacobs (7) et Burbrink; Melton et Guerra.
Autres parties remises, pluie.

DeWitt avec les Yankees

NEW-YORK, (PA).—Bill DeWitt, ancien propriétaire des défunts Browns, de St-Louis, de la Ligue Américaine, a été nommé hier, assistant de George Weiss, gérant-général des Yankees de New-York. DeWitt succède à Roy Hamey qui a quitté les champions du monde pour devenir gérant général des Phillies de Philadelphie, de la Ligue Nationale.



JOE LUTZ

La Havane remonte en 3^e place; Toronto et Richmond divisent

Les Sugar Kings de La Havane sont remontés en troisième place de la ligue Internationale en battant les Red Wings de Rochester 6-2 hier soir à Cuba. C'est la troisième victoire des Cubains dans leur série de cinq parties avec les champions du circuit.

Une attaque de neuf coups sûrs contre trois lanceurs a donné leur triomphe aux Sugar Kings hier soir. A Richmond, les Maple Leafs de Toronto ont divisé un programme-double avec les Virginians, gagnant la première partie 5-3 et perdant la seconde 4-3.

Le receveur Permin Guerra a fait compter quatre points pour conduire l'offensive des Cubains contre Rochester.

Jim Melton, un lanceur qui était dans l'organisation des Dodgers de Brooklyn l'an dernier, a accordé 10 coups sûrs, mais il les a bien espacés. Harry Walker, Joe Cunningham et Lou Ortiz ont frappé en lieu sûr deux fois chacun pour Rochester.

Wimpy Nardella a battu les Leafs dans la deuxième partie à Richmond. Joe Lutz, un ex-premier-but des Royaux, a fait compter tous les points des Virginians avec un circuit et un simple.

Dans la première partie, les Leafs ont brisé l'égalité à la huitième manche en comptant deux fois aux dépens de Bob Habenicht. Jack Crimian a reçu le crédit de la victoire, sa deuxième de l'année.

ASSOCIATION AMÉRICAINE

HIÉR

St-Paul 010000002 — 3 8 0
Toledo 000000010 — 1 6 1
Batteries: Negray et Yelen; Thompson et Parks.
Kansas City 000300001 — 4 12 0
Charleston 010000011 — 3 11 0
Batteries: Coleman, Kucab (6), Merritt (9) et Triandos; Hurd, Volsiele (7), Strahs (8) et Hairston.
Minneapolis 330000001 — 7 10 4
Louisville 003001010 — 5 10 2
Batteries: Worthington, Ossorio (2) et Baldwin; DeLock, Cassagrande (3), Ehrig (4) et Daley.
Indianapolis 020030000 — 5 7 1
Columbus 40101040x — 10 7 2
Batteries: Jones, Harshberger (6) et Hadwin; Kirk et Pinkham.

CLASSEMENT

	G	P	Pct	Dif
Indianapolis	10	3	.679	—
Louisville	9	5	.643	1½
Kansas City	6	6	.500	3½
Columbus	5	6	.455	4
Charleston	6	8	.429	4½
Toledo	5	7	.417	4½
St-Paul	5	7	.417	4½
Minneapolis	5	9	.357	5½

LES MENEURS dans les MAJEURES

LIGUE NATIONALE

	J	Ab	P	Cs	Moy.
Jackson, Chicago	9	38	12	19	.500
O'Connell, Milwaukee	9	41	7	17	.415
Moon, St-Louis	10	39	12	16	.410
Hodges, Brooklyn	11	38	9	15	.395
Robinson, Brooklyn	10	33	7	13	.394
Adcock, Milwaukee	9	34	5	13	.382
Fondy, Chicago	9	42	9	16	.381
Temple, Cincinnati	12	44	6	16	.364
Baker, Chicago	9	34	10	12	.353
Sauer, Chicago	9	34	14	12	.353

Circuits

Hodges, Brooklyn	4
Baker, Chicago	4
Jackson, Chicago	4
Post, Cincinnati	4
Mathews, Milwaukee	4

Points produits

Greengrass, Cincinnati	13
Bell, Cincinnati	12
Hodges, Brooklyn	11
Jackson, Chicago	11
Post, Cincinnati	11
Thomas, Pittsburgh	11

LIGUE AMÉRICAINE

	J	Ab	P	Cs	Moy.
Glynn, Cleveland	9	31	3	13	.410
Josen, Boston	10	37	8	15	.405
Tuttle, Detroit	10	37	6	15	.401
Goodman, Boston	10	43	5	16	.372
Stephens, Baltim.	11	41	3	15	.366
Jacobs, Philadelphie	10	42	6	15	.357
Fox, Chicago	12	49	7	17	.347
Zernial, Philadelph.	8	32	5	11	.344
Busby, Washington	10	38	4	13	.342
Avila, Cleveland	10	39	7	13	.333
Rosen, Cleveland	10	39	4	13	.333

Circuits

Jensen, Boston	4
Westlake, Cleveland	4
Minoso, Chicago	4
Bauer, New-York	3
Zernial, Philadelphie	3
Vernon, Washington	3

Points produits

Fain, Chicago	12
Minoso, Chicago	11
Bauer, New-York	10
Busby, Washington	10
Jensen, Boston	9
Drops, Detroit	8

LOS-ANGELES. — Buddy Evans, 132%, Los-Angeles, bat par décision Leroy Richards, 128%, Los-Angeles, (10).
SACRAMENTO, Calif. — Ramon Tiscareno, 147%, Los-Angeles, bat aux points Lou Gage, 148, San-Francisco, (10).



LA LIGUE DU VIEUX POÊLE EN SESSION. — Les membres de la ligue du Vieux Poêle Esso-Impérial ont "joué en exhibition", hier, alors qu'ils ont tenu une session spéciale d'une demi-heure au déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce, répondant aux questions posées par les convives. De gauche à droite: Paul-Marcel Raymond, Yvon Blais, Charles Mayer, l'animateur Mario Verdon, Roger Meloche de la "Patrie" et Jacques Beauchamp.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

Un républicain s'oppose à tout envoi de troupes en Indochine sans l'assentiment du Congrès

WASHINGTON, 28 — (Paf) — Le représentant Frederic Coudert, républicain de New-York, a aujourd'hui préconisé que le président Eisenhower n'ait pas l'autorisation d'envoyer des troupes américaines en Indochine sans avoir au préalable obtenu l'assentiment du Congrès.

Coudert a déclaré aux journalistes qu'il en a causé avec un certain nombre de ses collègues, "et je n'ai rencontré personne qui s'y oppose".

"Mais rien n'indique comment ils vont voter si l'on fait pression auprès d'eux", a-t-il ajouté. "Je sais que je gagnerais si le vote était secret."

Sa motion s'appliquerait aussi à l'envoi de troupes américaines en tout autre pays qui n'aurait pas signé avec les Etats-Unis un pacte de défense mutuelle.

Le vice-président Richard Nixon a déclaré que les Etats-Unis seraient peut-être obligés d'envoyer des troupes, si la France, et ce n'est pas probable, retirait ses forces de la lutte contre les rebelles communistes en Indochine. Les chefs républicains du Congrès ont affirmé qu'ils doutent que le président pose un tel geste sans consulter d'abord le Congrès.

Coudert a soumis cette suggestion à titre d'amendement à un bill ayant pour but de ratifier des crédits de \$28,686,706,500 pour la défense. Elle a pour but de limiter l'usage de ces crédits qui doivent aller à l'Armée, à la Marine, à l'Aviation et aux Fusiliers-marins au cours de l'exercice fiscal qui va débiter le 1er juin prochain.

Le texte dit qu'aucune partie de ces crédits ne devra servir à défrayer l'envoi de troupes au combat en dehors des Etats-Unis, de leurs territoires ou de leurs possessions, à moins d'avoir le consentement du Congrès, à moins qu'il y ait déclaration formelle de guerre, ou à moins que l'ennemi attaque une puissance étrangère que les Etats-Unis se sont engagés à défendre par traité.

Il n'existe pas de traité de défense mutuelle entre les Etats-Unis et l'Indochine.

"Le but de mon amendement", a déclaré Coudert, "est de limiter davantage les endroits où les Etats-Unis peuvent envoyer des troupes sans le consentement du Congrès."

Coudert a souligné que sa suggestion n'empêchera pas les troupes américaines d'aller défendre les pays de l'hémisphère occidentale ou de l'Europe occidentale liés aux Etats-Unis par des traités de défense mutuelle, comme le pacte de l'Atlantique.

L'intérêt que porte Washington à la situation militaire en Indochine apparaît aussi dans la déclaration d'un porte-parole du secrétariat de la Défense, qui a révélé que l'Aviation américaine songe à aider davantage les forces françaises et indigènes, mais qu'elle n'a encore pris aucune décision.



VOICI LE PALAIS DES NATIONS, à Genève, en Suisse, où se réunissent actuellement les ministres aux Affaires étrangères de 19 nations, pour discuter des problèmes d'Extrême-Orient. Deux des buts de cette conférence sont la paix en Indochine et une Corée libre et unie.

Au sujet de la Corée

M. Dulles rejette la proposition de paix

GENEVE, 28 — (Paf) — Le secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, a rejeté aujourd'hui la proposition de paix de la Corée du Nord en affirmant qu'elle est "une manœuvre destinée à détruire l'autorité du gouvernement existant (Séoul) et à le remplacer par un régime pantin communiste".

En même temps, le secrétaire américain a demandé aux délégués à la conférence asiatique de donner leur appui au projet des Nations Unies, élaboré en 1948, et qui prévoit des élections générales tenues sous la surveillance de l'ONU.

L'application de ce programme, a-t-il dit, exigerait que les communistes chinois "retirent leurs forces d'agression et d'occupation de la

Corée du Nord afin que les Nations Unies puissent parachèver leur tâche dans une atmosphère libre de toute menace".

Le secrétaire a ajouté que les Etats-Unis ne veulent pas que leurs troupes demeurent indéfiniment en Corée, mais il a précisé qu'une fois déjà les Etats-Unis ont retiré leurs troupes du territoire et que cette mesure s'est révélée prématurée.

Il a exprimé l'avis que la proposition nord-coréenne relative à des élections générales est "essentielle-ment la même que celle formulée en juin 1950, prélude de l'agression armée contre la république de Corée".

"Elle est également étonnamment analogue au projet présenté par l'Union soviétique, à Berlin, en février dernier, en vue de l'unification de l'Allemagne."

"La résolution communiste relative à la Corée prévoit que le gouvernement de la république de Corée, librement élu et représentant au moins les trois quarts du peuple coréen, serait forcé de s'intégrer, sur une base d'égalité, avec le régime communiste qui ne représente qu'une minime minorité du peuple du nord."

Il a fait remarquer que la proposition nord-coréenne exclut toute surveillance de l'ONU.

La tournée russe

Mise au point de l'hon. M. Duplessis

QUEBEC, 28. (Pcf) — M. Maurice Duplessis a déclaré hier soir que l'opinion formulée lundi à Winnipeg par l'un des organisateurs de la tournée des six artistes soviétiques actuellement au Canada n'était que "de la sale propagande communiste".

M. John Boyd, l'organisateur de la tournée, avait déclaré, selon les informateurs, que les artistes soviétiques ne pourraient pas donner de récital dans la province de Québec parce que les musiciens québécois ont peur des représailles possibles de M. Duplessis.

Interrogé à ce sujet, le premier-ministre provincial a rétorqué: "Comme d'habitude, c'est de la sale propagande communiste."

Le procureur général, M. Rivard, avait déclaré de son côté qu'il ignorait la raison pour laquelle les artistes soviétiques ne pouvaient pas louer de salle de concert dans la province de Québec.

"Le gouvernement provincial, a poursuivi M. Rivard, n'a reçu aucune demande à ce sujet et aucune menace n'a été formulée à l'adresse de personne."

M. Boyd avait déclaré pour sa part que le gouvernement provincial était en mesure de fermer la salle et de suspendre le permis de quiconque autoriserait les artistes soviétiques à donner un récital dans son établissement.

Les permis de cette nature, a précisé le procureur-général de la province, sont émis par les municipalités et le gouvernement provincial ne pourrait suspendre de permis que si les détenteurs se prétaient à la diffusion de la propagande communiste.

L'ambassadeur du Japon à Montréal

Son Excellence M. Koto Matsudaira, ambassadeur du Japon au Canada, est arrivé, hier matin, à Montréal, en visite officielle.

Rencontrant les journalistes, le nouvel ambassadeur s'est dit heureux du récent traité de commerce signé entre le Canada et son pays. "Ce traité", a-t-il dit, "marque une étape importante dans la rentrée du Japon sur le marché nord-américain."

Dans l'après-midi, l'ambassadeur a rendu visite à Son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger, puis à son honneur le maire Camilien Houde.

Aujourd'hui, M. Koto Matsudaira visitera certains centres industriels de la région et rencontrera M. R. E. Powell, de l'Aluminum Company of Canada.

3e étude du projet de canalisation

WASHINGTON, 28 — (Paf) — Le comité des règlements de la Chambre des représentants a commencé ce matin, à 10 h. 30, une troisième étude du projet de canalisation du St-Laurent. Il est possible, mais non probable, que le vote soit pris.

Plusieurs témoins veulent se faire entendre, pour ou contre le bill que le Sénat américain a ratifié en janvier par une forte majorité. Ce bill autoriserait les Etats-Unis à s'unir au Canada pour ériger un canal de 27 pieds de profondeur dans le Saint-Laurent, depuis l'Atlantique jusqu'aux Grands-Lacs.

Les partisans de la canalisation

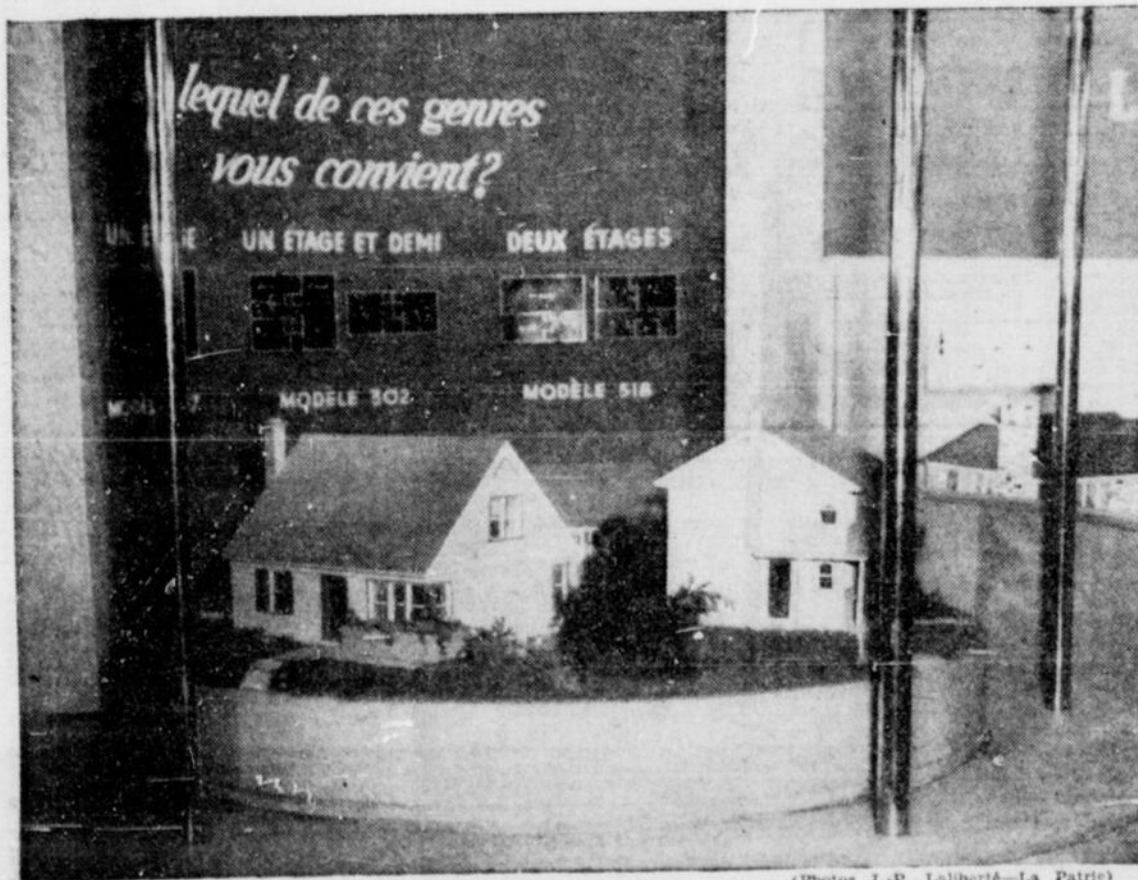
prétendent encore que la mesure va traverser le comité des règlements sans encombre, même si une faible majorité des membres se sont montrés défavorables à la mesure.

Ce paradoxe s'explique comme ceci: certains membres du comité qui n'approuvent pas le projet pourraient voter quand même en faveur,

afin de l'envoyer devant toute la Chambre, afin que celle-ci, une fois pour toutes, se prononce sur ce bill qui lui revient depuis 20 ans.

Le Canada a annoncé officiellement que même si la Chambre ne ratifie pas le projet à cette session, il n'attendra pas l'aide américaine, mais va se lancer seul dans la canalisation, du côté nord du Saint-Laurent, en territoire canadien.

Les partisans du projet, que l'administration appuie fortement, croient avoir suffisamment de votes à la Chambre pour faire adopter la mesure. Naturellement, les adversaires du bill prétendent le contraire.



SUR UNE TABLE TOURNANTE, la Société d'Hypothèques et de Logement a installé trois maquettes de maisons à la portée des jeunes ménages. Ce sont des maisons à un étage, à un étage et demi et à deux étages. Les facilités proposées par cet organisme du gouvernement du Canada permettent de devenir propriétaire.

(Photos J.-P. Laliberté-La Patrie)

\$32,000 souscrits jusqu'ici en faveur des aveugles

La campagne conjointe pour les Aveugles entreprend aujourd'hui sa troisième journée et jusqu'à maintenant les rapports des autorités laissent prévoir son succès.

Hier soir, le total des contributions atteignait un peu plus de \$32,000. L'objectif est de \$250,000.

L'appel est lancé au public de la région de Montréal par l'Institut National Canadien des aveugles, l'Association canadienne-française des aveugles et la Montreal Association for the Blind. La campagne se poursuivra jusqu'au 8 mai.

La section masculine de la division Saint-Georges, présidée par MM. Guy Rolland et Norman-B. Wickes, a rapporté \$1,000 au quartier-général de la campagne.

Certains districts extérieurs ont déjà entrepris leur travail. C'est ainsi que les solliciteurs de Longueuil ont récolté \$350 à date et ceux de Ville Saint-Laurent, \$525.

Pour assurer le succès de la campagne, ses directeurs ont besoin d'un plus grand nombre de travailleurs bénévoles. Les personnes de bonne volonté, qui sont prêtes à se dévouer à la cause de leurs concitoyens qui sont privés de la vue, peuvent s'adresser par téléphone au numéro UN 6-8853.